

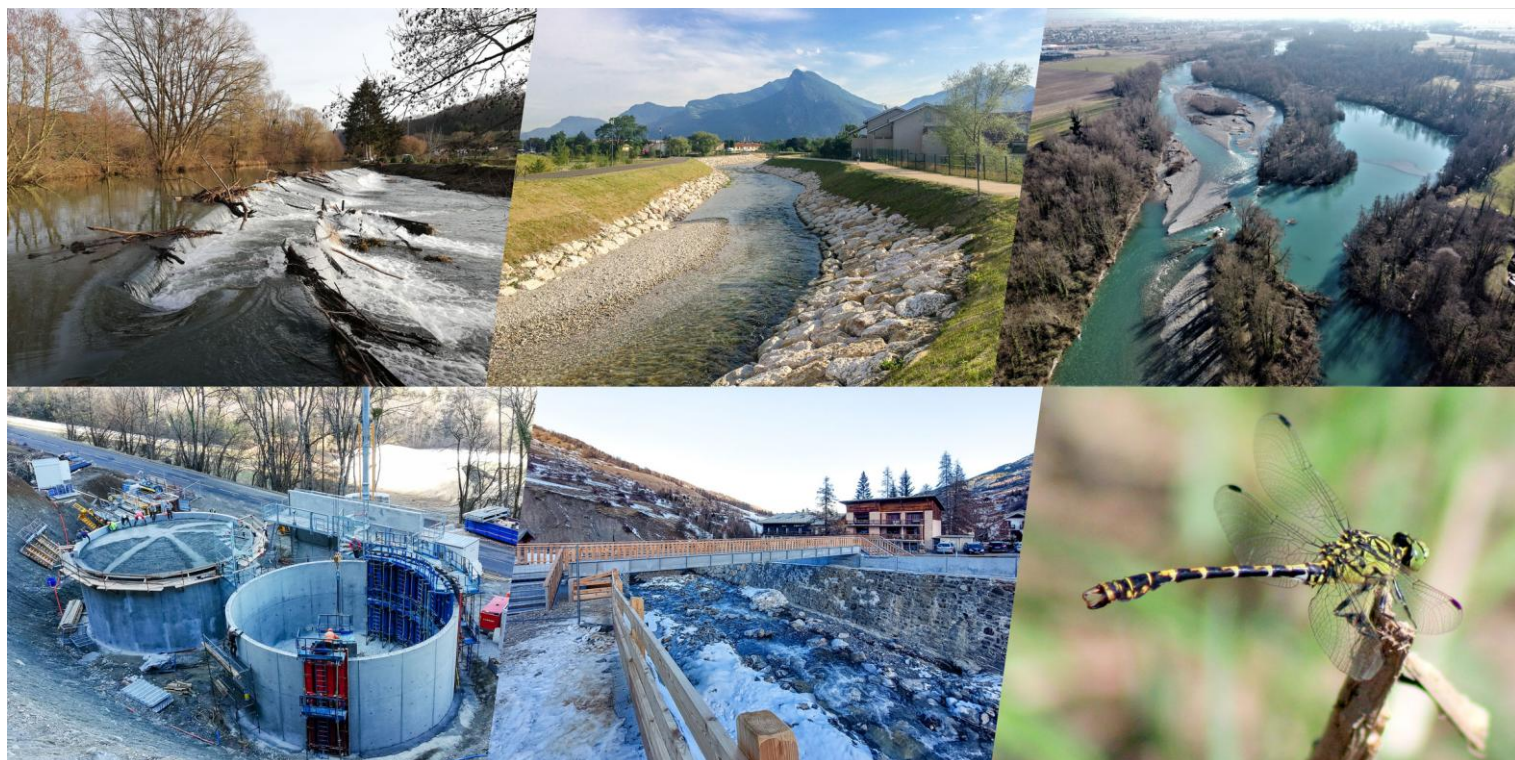
Prédiagnostic écologique stade de BMX - Scionzier (74)

N° de référence : AE26-012-2

Version 2

2026

hydrétudes
Groupe **altéreo**



Eau et territoires durables

hydrétudes

Groupe **altéreo**



Eau et territoires durables

Suivi et visa du document

Maître d'ouvrage

Département de la Haute-Savoie
 1 Avenue d'Albigny
 CS 32444
 74 041 Annecy Cedex
 04 50 33 50 00
 christelle.choplin@hautesavoie.fr

Opération

Prédiagnostic écologique stade de BMX - Scionzier (74)
 AE26-012-2
 Macha Demaseure

Emetteur

Prédiagnostic écologique
 HYDRETUDES - Centre technique principal
 815, route de Champ Farçon
 74370 ARGONAY
 Tél : 04.50.27.17.26
 Mail : contact@hydretudes.com

Document

Prédiagnostic écologique
 2026

Indice	Date	Mise à jour	Rédigé par	Vérifié par
1	06/2026	Document initial	LD-AG	YB
2	07/2026	Version 2 : analyse sommaire impacts et proposition de mesures	LD	YB
3				
4				
5				

Sommaire

1. CONTEXTE DU PROJET	7
1.1. Intervenants	7
1.1.1. Maître d'ouvrage	7
1.1.2. Maître d'œuvre	7
1.2. Objectifs de l'étude	9
2. ASPECTS METHODOLOGIQUES	9
2.1. Zones d'études	9
2.2. Equipe de travail	11
2.3. Bibliographie et jeux de données naturalistes consultés	11
2.4. Prospections naturalistes de terrain	12
2.4.1. Effort d'inventaire	12
2.4.2. Synthèse des méthodes d'inventaires	14
2.5. Traitement, analyse et restitution des données	14
2.5.1. Références réglementaires sur les habitats et les espèces	14
2.5.2. Evaluation du patrimoine naturel et des enjeux écologiques	16
2.5.2.1. Statuts de conservation des habitats	16
2.5.2.2. Evaluation des enjeux liés aux habitats	16
2.5.2.3. Statuts de conservation des espèces – Listes Rouges UICN	17
2.5.2.4. Evaluation des enjeux liés aux espèces	19
2.5.2.5. Synthèse des enjeux écologiques	21
3. CONTEXTE ECOLOGIQUE	22
3.1. Zonages réglementaires	22
3.1.1. Sites Natura 2000	22
3.2. Zonages d'inventaire du patrimoine naturel	23
3.2.1. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	23
3.3. Synthèse bibliographique et analyse des jeux de données existants	25
3.3.1. Données générales	25
3.3.2. Données floristiques	27
3.3.3. Données faunistiques	27
4. ETAT INITIAL DES HABITATS NATURELS, DE LA FLORE ET DE LA FAUNE	32
4.1. Flore et habitats	32
4.1.1. Habitats naturels et semi-naturels	32
4.1.1.1. Descriptions	32
4.1.1.2. Cartographie des habitats naturels et semi-naturels	35
4.1.2. Flore	36
4.1.2.1. Flore protégée et patrimoniale	39
4.1.2.2. Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE)	39

4.2.	Faune	41
4.2.1.	Oiseaux	43
4.2.2.	Mammifères hors chiroptères.....	45
4.2.3.	Chiroptères	47
4.2.4.	Reptiles	49
4.2.5.	Amphibiens.....	50
4.2.6.	Entomofaune	50
4.2.6.1.	Lépidoptères.....	50
4.2.6.2.	Odonates	53
4.2.6.3.	Coléoptères.....	53
4.3.	Synthèse des enjeux écologiques dans la zone d'étude rapprochée	53
4.3.1.	Enjeux concernant les habitats	53
4.3.2.	Enjeux concernant la flore	53
4.3.3.	Enjeux concernant les oiseaux.....	54
4.3.4.	Enjeux concernant les mammifères hors chiroptères.....	54
4.3.5.	Enjeux concernant les chiroptères.....	54
4.3.6.	Enjeux concernant les reptiles	54
4.3.7.	Enjeux concernant les amphibiens	54
4.3.8.	Enjeux concernant l'entomofaune.....	54
5.	CONCLUSIONS.....	73
6.	ANNEXES	74
6.1.	Annexe 01 : Définitions des codes statuts d'espèces	74
6.1.	Annexe 02 : Synthèse bibliographique complète	81

Liste des figures

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude rapprochée	8
Figure 2 : Localisation des zones d'étude.....	10
Figure 3 : Calendrier des prospections réalisées	13
Figure 4 : Structure des catégories d'une Liste Rouge nationale (Catégories et critères de la Liste Rouge de l'UICN Version 3.1 – UICN France), 2012).....	18
Figure 5 : Catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)	18
Figure 6 : Localisation des ZNIEFF	24
Figure 7 : Diagramme circulaire de la répartition des espèces faunistiques et floristiques	25
Figure 8 : Evolution du nombre de données naturaliste entre 2016 et 2026	25
Figure 9 : Carte de chaleur de la localisation des données bibliographiques	26
Figure 10 : Diagramme circulaire de la répartition des espèces végétales	27
Figure 11 : Diagramme circulaire de la répartition des espèces animales	28
Figure 12 : Photographies de la zone d'étude.....	32

Figure 13 : Cartographie des habitats présents au sein de la zone d'étude	35
Figure 14 : Photographies des espèces végétales exotiques envahissantes recensées au sein de la zone d'étude rapprochée.....	39
Figure 15 : Localisation des espèces végétales exotiques envahissantes recensées au sein de la zone d'étude rapprochée.....	40
Figure 16 : Cartographie de la localisation des habitats faunistiques.....	42

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des organismes consultés lors de la recherche bibliographique	11
Tableau 2 : Critères de potentialité de présence des espèces	11
Tableau 3 : Conditions de prospections.....	12
Tableau 4 : Synthèse des méthodologies de prospection.....	14
Tableau 5 : Références réglementaires.....	15
Tableau 6 : Règles d'évaluation de l'état de conservation d'un habitat.....	16
Tableau 7 : Hiérarchisation des enjeux liés aux statuts réglementaires des habitats	17
Tableau 8 : Hiérarchisation des enjeux liés aux statuts de conservation des habitats	17
Tableau 9 : Références utilisées pour l'évaluation des enjeux écologiques	19
Tableau 10 : Hiérarchisation des enjeux liés aux statuts réglementaires des espèces	19
Tableau 11 : Hiérarchisation des enjeux liés aux statuts de conservation des espèces	20
Tableau 12 : Synthèse des zonages réglementaires.....	22
Tableau 13 : Synthèse des zonages d'inventaire du patrimoine naturel	23
Tableau 14 : Synthèse des espèces floristiques à forts enjeux mentionnées dans la bibliographie.....	29
Tableau 15 : Synthèse des espèces faunistiques à forts enjeux mentionnées dans la bibliographie.....	29
Tableau 16 : Liste des habitats EUNIS identifiés au sein du site d'étude.....	33
Tableau 17 : Statuts des espèces végétales recensées au sein de la zone d'étude rapprochée	37
Tableau 18 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes identifiées au sein de la zone d'étude	39
Tableau 19 : Synthèse des espèces d'oiseaux.....	44
Tableau 20 : Synthèse des espèces de mammifères	46
Tableau 21 : Habitats des cortèges de mammifères hors chiroptères.....	47
Tableau 22 : Synthèse des espèces de chiroptères	48
Tableau 23 : Habitats favorables aux cortèges de chiroptères	49
Tableau 24 : Synthèse des espèces de reptiles	49
Tableau 25 : Habitats des cortèges de reptiles	49
Tableau 26 : Habitats des cortèges de lépidoptères.....	53
Tableau 27 : Ensemble des espèces faunistiques mentionnées dans la bibliographie	81
Tableau 28 : Ensemble des espèces floristiques mentionnées dans la bibliographie	87

1. Contexte du projet

1.1. Intervenants

1.1.1. Maître d'ouvrage



Département de la Haute-Savoie

1 Avenue d'Albigny

CS 32444

74 041 Annecy Cedex

04 50 33 50 00

christelle.choplin@hautesavoie.fr

1.1.2. Maître d'œuvre



HYDRETUDES - Centre technique principal

815, route de Champ Farçon

74370 ARGONAY

Tél : 04.50.27.17.26



Localisation de la zone d'étude rapprochée



Prédiagnostic écologique du stade de BMX
à Scionzier (74)

Prédiagnostic écologique



[AE26-012-2]
Edition 2026-06-22
Projection EPSG:2154
Format A3

Légende
Zone d'étude rapprochée



Figure 1 : Localisation de la zone d'étude rapprochée

1.2. Objectifs de l'étude

Au titre d'un accord cadre mené par le département de la Haute-Savoie, une étude des implantations potentielles pour la réalisation d'un stade de BMX pour les championnats du monde de cyclisme de 2027 est en cours. Un des scénarios envisagés concerne un site sur la commune de Scionzier.

A ce titre, HYDRETUDES a été mandaté pour réaliser un prédiagnostic faune-flore sommaire au niveau de la zone étudiée, comprenant des inventaires naturalistes sommaires.

Ces inventaires naturalistes ont pour objectifs de définir la carte des habitats et de vérifier la présence ou non d'espèces protégées et/ou patrimoniales sur le site.

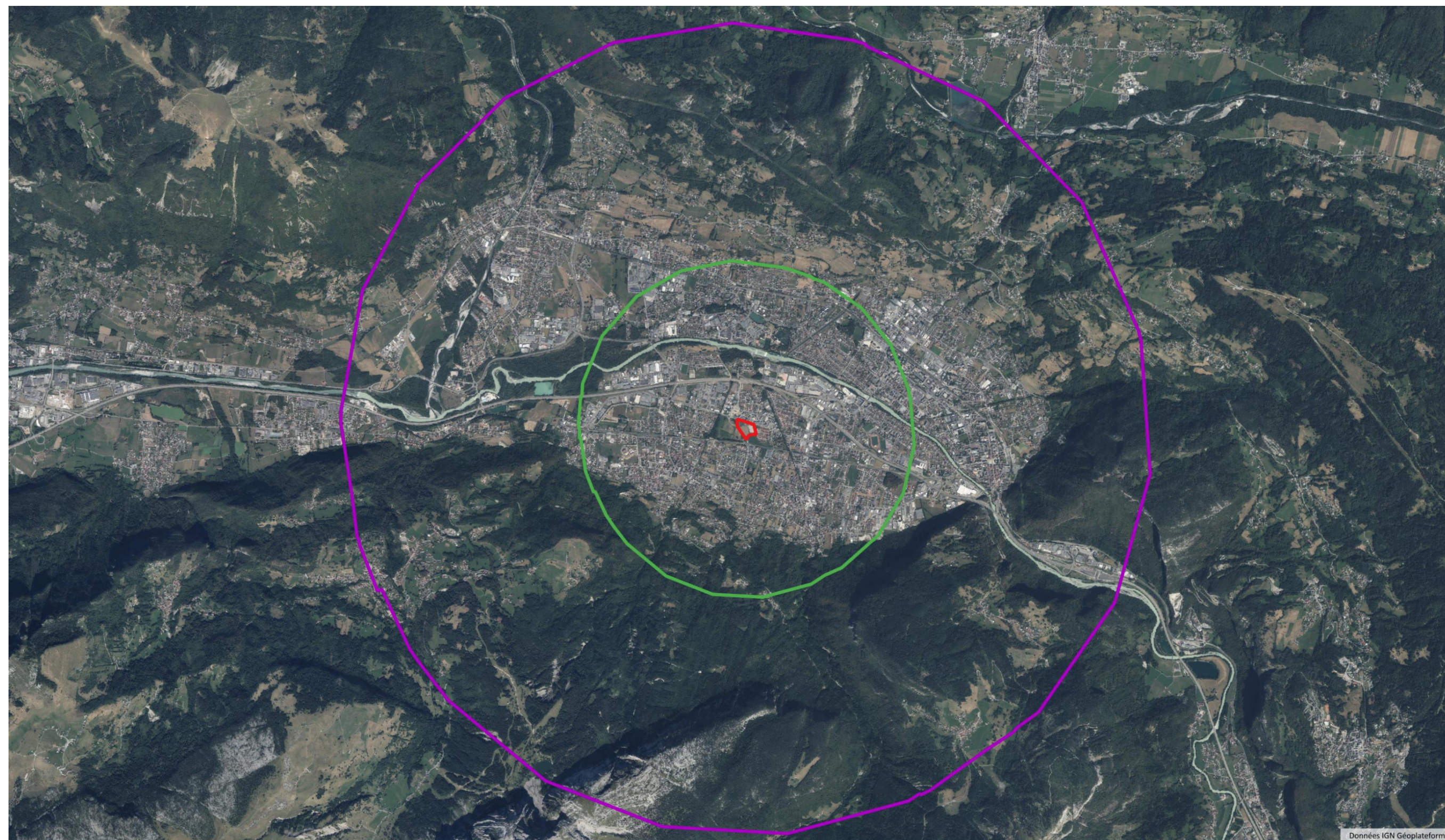
Compte-tenu des caractéristiques du site, les inventaires naturalistes sont ciblés sur les taxons suivants :

- Habitats et flore ;
- Oiseaux ;
- Mammifères ;
- Herpétofaune ;
- Insectes.

2. Aspects méthodologiques

2.1. Zones d'études

Zone d'étude du diagnostic du site	Caractéristiques et délimitation
Zone d'étude rapprochée (dite zone d'étude)	La zone d'étude immédiate correspond à l'emprise projet. Les investigations naturalistes les plus complètes sont réalisées dans cette zone.
Zone d'étude bibliographique (tampon de 2 km autour de la zone d'étude rapprochée)	La zone d'étude bibliographique sert de périmètre d'extraction pour les jeux de données naturalistes existants.
Zone d'étude élargie (tampon de 5 km autour de la zone d'étude rapprochée)	La zone d'étude élargie sert de base pour la recherche des zonages réglementaires, les zonages d'inventaire du patrimoine naturel et des continuités écologiques. Elle sert à évaluer le contexte écologique global dans lequel se situe la zone d'étude rapprochée.



Données IGN Géoportail

Localisation des zones d'étude



**Prédiagnostic écologique du stade de BMX
à Scionzier (74)**

Prédiagnostic écologique



[AE26-012-2]
Edition 2026-06-22
Projection EPSG:2154
Format A3

Légende

- Zone d'étude rapprochée
- Zone d'étude bibliographique
- Zone d'étude élargie

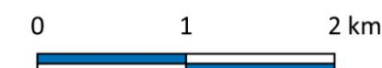


Figure 2 : Localisation des zones d'étude

2.2. Equipe de travail

Domaine d'intervention	Opérateur HYDRETUDES
Chargé d'études écologue naturaliste : expertise faune (oiseaux, mammifères, amphibiens, squamates, odonates, papilionoidés, coléoptères, orthoptères). Prospections de terrain et rédaction	YB
Cheffe de projet écologue naturaliste : expertise faune (oiseaux, mammifères, amphibiens, squamates, odonates, papilionoidés, coléoptères, chiroptères). Prospections de terrain et rédaction	MD
Chargé d'études écologue naturaliste : expertise faune (oiseaux, mammifères, amphibiens, reptiles, odonates, papilionoidés, coléoptères, orthoptères). Prospections de terrain et rédaction	LD
Chargée d'études écologue botaniste : expertise flore et habitats Prospections de terrain et rédaction	AG

2.3. Bibliographie et jeux de données naturalistes consultés

En amont des investigations de terrain, une synthèse bibliographique des espèces présentes sur les communes de la zone d'étude a été réalisée. Cette synthèse permet de pré-identifier les enjeux écologiques à rechercher sur le terrain et ainsi d'adapter ou d'affiner la méthodologie de prospection. Ces données bibliographiques apportent également des éléments sur les espèces probablement présentes n'ayant pas été contactées lors des investigations de terrain.

Les données enregistrées entre 2015 et 2026 dans les 2 kilomètres autour du site d'étude ont été extraites.

Tableau 1 : Liste des organismes consultés lors de la recherche bibliographique

Organisme consulté	Site internet-personne consultée	Date de consultation	Nature des données
Global Biodiversity Information Facility (GBIF)	https://www.gbif.org/fr/	25/06/2026	Données bibliographiques faune et flore
Observatoire Régional de la Biodiversité Auvergne Rhône-Alpes (Biodiv AuRA)	https://donnees.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/#/	25/06/2026	Données bibliographiques faune et flore issues du SINP Auvergne Rhône-Alpes

La potentialité de présence d'une espèce a été évaluée selon les critères suivants :

Tableau 2 : Critères de potentialité de présence des espèces

Habitats et conditions environnementales peu propices à la présence de l'espèce. Aire de répartition éloignée ou marginale . → Présence possible mais très improbable	Potentialité faible
Espèce à grande plasticité écologique Habitats et conditions environnementales répondant aux exigences écologiques minimales . Espèce connue dans la région élargie. Données bibliographiques anciennes, imprécises ou éloignées. → Présence possible mais incertaine	Potentialité moyenne
Habitats et conditions environnementales très favorables . Espèce connue à proximité immédiate. Données bibliographiques récentes ou robustes à proximité. → Présence probable à vérifier sur le terrain	Potentialité forte

2.4. Prospections naturalistes de terrain

2.4.1. Effort d'inventaire

Conformément à l'article R. 122-5 du Code de l'environnement portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages et d'aménagement, le contenu de l'étude d'impact, et donc les prospections de terrain, sont « proportionnés à la sensibilité environnementale de la zone susceptible d'être affectée par le projet, à l'importance de la nature des travaux, ouvrages et aménagements projetés et à leurs incidences prévisibles sur l'environnement ou la santé humaine ».

Tableau 3 : Conditions de prospections

Date	Tranche horaire	Ecologue(s)	Conditions météorologiques				Prospections réalisées
			Température	Pluviométrie	Anémométrie	Nébulosité	
26/06/2026	Journée	AG-LD	30	Nulle	Nulle	Dégaagé	Faune générale, flore/habitats

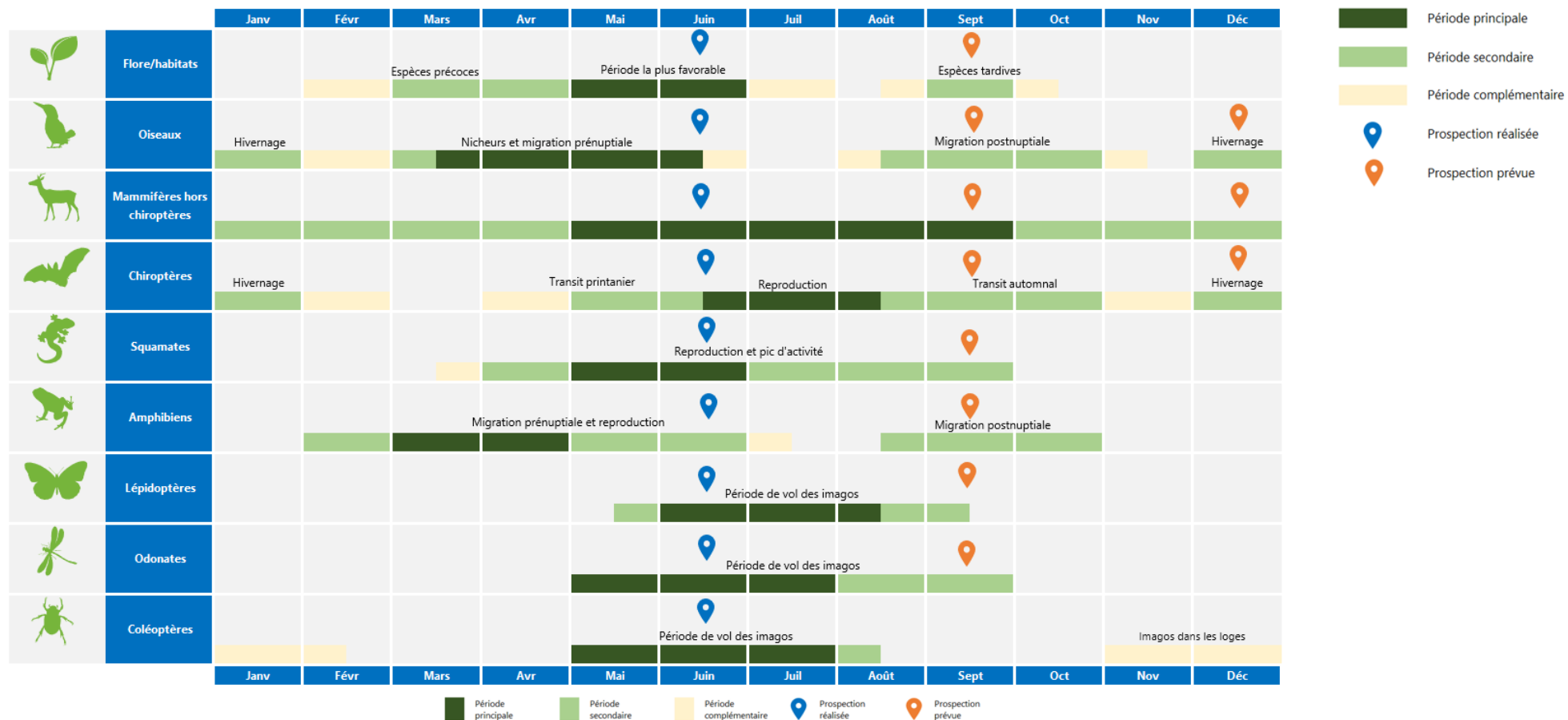


Figure 3 : Calendrier des prospections réalisées

2.4.2. Synthèse des méthodes d'inventaires

Le tableau suivant présente une description synthétique des différentes méthodes d'inventaires naturalistes mises en œuvre dans le cadre de cette étude.

Ces différentes méthodes ont été adaptées aux spécificités des zones d'étude et aux exigences écologiques propres à chaque groupe biologique investigué.

Tableau 4 : Synthèse des méthodologies de prospection

Groupe biologique	Description synthétique
Flore-habitats	Habitats : réalisation de stations de relevés et identification des habitats selon les référentiels utilisés (EUNIS 2012, Corine Biotope, Natura 2000). Description détaillée de chaque habitat naturel ou semi-naturel avec notamment leur état de conservation, les enjeux écologiques associés et leurs rôles fonctionnels. Flore : prospections estivales avec inventaires exhaustifs des espèces végétales. Le statut réglementaire ainsi que l'enjeu de conservation de chaque espèce sont précisés. Les espèces végétales protégées ou patrimoniales et les espèces exotiques envahissantes sont repérées et géolocalisées et font l'objet d'une cartographie.
Oiseaux	Inventaire visuel et acoustique par points d'écoute de 20 minutes disposés de façon à échantillonner chaque type d'habitat.
Mammifères hors chiroptères	Inventaire visuel opportuniste des individus et recherche d'indices de présence (empreintes, crottes, restes de repas, terriers et gîtes etc.).
Chiroptères	Inventaire et cartographie des gîtes hivernaux et estivaux favorables dans la zone d'étude rapprochée.
Reptiles	Prospections visuelles à la recherche d'individus en phase de thermorégulation ou dissimulés dans des microhabitats favorables en soulevant pierres, souches, tôles, planches.
Amphibiens	Inventaire diurne des habitats aquatiques favorables à la reproduction des amphibiens et recherche d'individus en phase aquatique ou terrestre (prospections de gîtes favorables).
Lépidoptères	Inventaire visuel ou photographique et par capture au filet pour les espèces à la détermination complexe (manipulation dans les règles de l'art et relâché immédiat). Recherche et cartographie des plantes hôtes d'espèces protégées et patrimoniales. Echantillonnage de chaque type d'habitat.
Odonates	Inventaire visuel ou photographique et par capture au filet pour les espèces à la détermination complexe (manipulation dans les règles de l'art et relâché immédiat). Recherche d'exuvies dans la végétation hélophyte et hydrophyte pour identification sous loupe binoculaire.
Coléoptères	Recherche visuelle d'individus au crépuscule en période d'activité privilégiée. Recherche d'indices de présence : galeries sur les troncs et branches charpentières, amas de sciure au pied des troncs. Recherche opportuniste de macro-restes d'individus prédatés. Inventaire et cartographie des arbres favorables et occupés.

2.5. Traitement, analyse et restitution des données

2.5.1. Références réglementaires sur les habitats et les espèces

Les références utilisées pour l'évaluation du statut réglementaire des espèces sont synthétisées dans le tableau suivant (Tableau 5) :

Tableau 5 : Références réglementaires

Groupe biologique	Références utilisées
Faune	- Pour l'avifaune : l'arrêté interministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 5 décembre 2009, p. 21056) ; - Pour les mammifères : l'arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (modifié par l'article 2 de l'arrêté du 1er mars 2019, JORF n°0064 du 16 mars 2019 texte n° 7) ; - Pour les insectes : l'arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ; - Pour les amphibiens et les reptiles : l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des squamates représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection [JORF n°0036 du 11 février 2021, Texte n° 3] ; - Pour les poissons : l'arrêté interministériel du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national ; - Pour les écrevisses : l'arrêté interministériel du 21 juillet 1983, modifié par l'arrêté du 18 janvier 2000, relatif à la protection des écrevisses autochtones.
Flore	- Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24) ; - Arrêté interministériel du 4 décembre 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes complétant la liste nationale.

- Autres textes

D'autres textes, établis à l'échelle communautaire, viennent compléter le droit national français :

- La Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages a pour objectif la conservation des populations d'oiseaux sauvages. C'est de cette directive que sont désignés les sites Natura 2000 de type Zone de Protection Spéciale (ZPS). L'Annexe I de cette directive liste les espèces d'oiseaux portant désignation d'un site Natura 2000 en ZPS et pour lesquelles est interdit leur mise à mort ou leur capture intentionnelle, la destruction ou le déplacement des nids et des œufs (même vides), leur perturbation intentionnelle, notamment en période de reproduction et de dépendance, leur détention.
- La Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (modifiée par la Directive 97/62/CEE du Conseil du 27 octobre 1997, le Règlement (CE) n° 1882/2003 du Parlement et du Conseil du 29 septembre 2003, la Directive 2006/105/CE du 20 novembre 2006 et la Directive 2013/17/UE du 13 mai 2013) concerne la conservation des espèces et des habitats, notamment considérés comme d'intérêt communautaire. L'Annexe II liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Leur habitat doit être protégé sur ces zones (que cet habitat soit d'intérêt communautaire ou non). L'Annexe IV liste les espèces animales et végétales nécessitant une protection stricte sur l'ensemble du territoire européen. La plupart des espèces inscrites à cette annexe sont déjà protégées par la réglementation française.

Des conventions et textes internationaux ratifiés/signés par la France complètent également le droit national français :

- La convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne, signée le 19 septembre 1979) vise à promouvoir la coopération entre les États signataires, afin d'assurer la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leurs habitats naturels et de protéger les espèces migratrices menacées d'extinction. L'Annexe I liste les espèces végétales sauvages strictement protégées pour lesquelles sont interdits la cueillette, le ramassage, la coupe ou le déracinement délibérés. L'Annexe II liste les espèces animales sauvages strictement protégées pour lesquelles sont interdits :
 - Toutes les formes de capture, de détention et de mise à mort intentionnelles ;

- La détérioration ou la destruction intentionnelles des sites de reproduction ou des aires de repos ;
 - La perturbation intentionnelle de la faune sauvage, notamment durant la période de reproduction, de dépendance et d'hibernation ;
 - La destruction ou le ramassage intentionnels des œufs dans la nature ou leur détention ;
 - La détention et le commerce interne de ces animaux vivants ou morts, y compris des animaux naturalisés et de toute partie ou de tout produit, obtenus à partir de ces animaux.
- Le règlement (CE) N° 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce (modifié par le Règlement UE n° 101/2012 du 6 février 2012 et le Règlement UE n° 750/2013 du 29 juillet 2013) porte sur l'application de la Convention CITES (Convention de Washington) au sein de l'Union européenne. L'Annexe I liste toutes les espèces menacées d'extinction qui sont ou pourraient être affectées par le commerce. Le commerce des spécimens de ces espèces doit être soumis à une réglementation particulièrement stricte afin de ne pas mettre davantage leur survie en danger, et ne doit être autorisé que dans des conditions exceptionnelles.

2.5.2. Evaluation du patrimoine naturel et des enjeux écologiques

2.5.2.1. Statuts de conservation des habitats

L'état de conservation sera déterminé en se basant sur la méthodologie du guide du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), selon une approche reposant sur 3 critères clés :

- Aire de répartition : taille, fragmentation, connectivité des habitats... ;
- Structure et fonctions : strates végétales présentes, composition floristiques, rôles écologiques (stabilise les berges, atténue les crues, maintien un îlot de fraîcheur, stocke le carbone, filtre les polluants, refuge pour la faune, zone d'alimentation pour la faune)
- Perspectives d'évolution : dynamique naturelle, pressions anthropiques (entretien, passage, destruction), menaces (manque de diversité, risque de maladie, propagation d'EvEE, apparition d'EvEE, sécheresse).

Chaque critère sera noté selon une échelle allant de « Favorable » à « Dégradé » :

Tableau 6 : Règles d'évaluation de l'état de conservation d'un habitat

	Favorable	Altéré	Dégradé
Aire de répartition	Stable ou en augmentation	Toute autre combinaison	Régression (plus de 1% par an depuis plusieurs années)
Structure et fonctions	Structure en bon état et aucun rôle menacé		Structure en mauvais état sur plus de 25% de la surface et plusieurs rôles menacés
Perspectives d'évolution	Dynamique d'évolution naturelle, pression et/ou menace n'engendrant pas d'impact significatif sur la viabilité de l'habitat à long terme		Dynamique d'évolution menacée, pression et/ou menaces engendrant un impact significatif sur la viabilité de l'habitat à long terme

2.5.2.2. Evaluation des enjeux liés aux habitats

L'analyse de l'enjeu de conservation d'un habitat est relativement similaire de l'analyse pour une espèce. Sont dans un premier temps pris en considération les statuts réglementaires des habitats, à savoir leur appartenance à la liste des habitats de la Directive 92/43/CEE et à la liste des habitats indicateurs de zones humides mentionnée dans l'arrêté du 24 juin 2008.

Tableau 7 : Hiérarchisation des enjeux liés aux statuts réglementaires des habitats

HABITATS	Enjeu	Protection réglementaire
	Très fort	X
	Fort	Directive Habitat 92/43/CEE + Habitat humides
	Assez fort	Directive Habitat 92/43/CEE Habitat humides
	Modéré	X
	Faible	Habitat <i>pro parte</i>

Dans les régions où une Liste rouge des végétations ou des habitats est présente, le statut d'enjeu de conservation de l'habitat sert à l'évaluation de l'enjeu global de l'habitat sur le site :

Tableau 8 : Hiérarchisation des enjeux liés aux statuts de conservation des habitats

HABITATS	Enjeu	Statut de conservation au niveau régional
	Très fort	≤ VU
	Fort	NT
	Assez fort	X
	Modéré	X
	Faible	LC

De la même manière que pour les espèces, les enjeux identifiés dans les deux précédents tableaux sont mis en lien : l'enjeu retenu correspond au plus fort enjeu résultant des deux analyses précédentes.

2.5.2.3. Statuts de conservation des espèces – Listes Rouges UICN

Les textes réglementaires de protection des espèces et des habitats ne sont pas systématiquement corrélés à la patrimonialité, la rareté ou le niveau de menace pesant sur une espèce ou un habitat.

Les **Listes Rouges** établies par l'**Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN)** sont des outils inventoriant les **statuts de conservation** des espèces et des habitats. Il s'agit de synthèses renseignant sur l'état de conservation de populations animales, végétales ou d'habitats au sein de l'aire géographique à laquelle elles se réfèrent (Liste Rouge régionale, nationale, européenne ou mondiale).

Bien que dénuée de statut juridique ou réglementaire, cette base de données est indispensable pour l'évaluation de la patrimonialité des espèces et habitats naturels.

Les statuts de conservation des Listes Rouges sont associés à des cotations, explicitées ci-dessous :

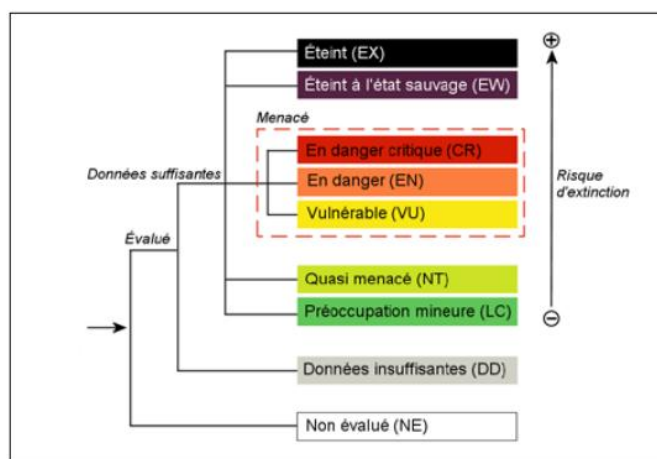


Figure 4 : Structure des catégories d'une Liste Rouge nationale (Catégories et critères de la Liste Rouge de l'UICN Version 3.1 – UICN France), 2012)

Les Listes Rouges établies à une échelle régionale présentent des catégories supplémentaires propres à l'échelle de la Liste Rouge. La structure des catégories d'une Liste Rouge régionale est la suivante :

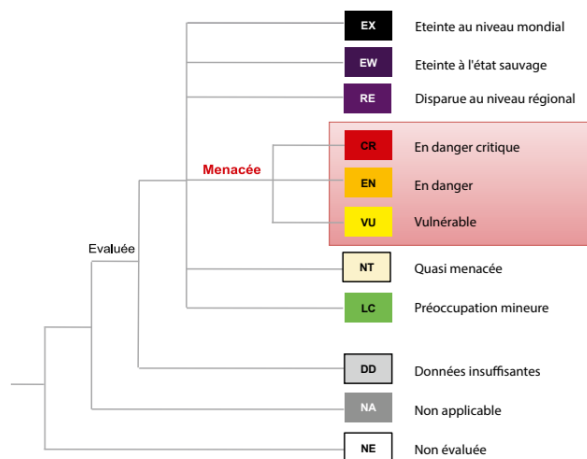


Figure 5 : Catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN)

Il existe au total 11 catégories dans les Listes Rouges de l'UICN.

Les catégories Eteinte (**EX**) et Eteinte à l'état sauvage (**EW**) correspondent à des espèces éteintes à l'échelle mondiale. La catégorie Disparue au niveau régional (**RE**) s'applique à des espèces ayant disparu de la région considérée mais subsistant ailleurs.

Les trois catégories En danger critique (**CR**), En danger (**EN**) et Vulnérable (**VU**) rassemblent les espèces menacées de disparition. Ces espèces sont confrontées à un risque relativement élevé (**VU**), élevé (**EN**) ou très élevé (**CR**) de disparition.

La catégorie Quasi menacée (**NT**) regroupe les espèces proches de remplir les seuils quantitatifs propres aux espèces menacées, et qui pourraient devenir menacées si des mesures spécifiques de conservation n'étaient pas prises.

La catégorie Préoccupation mineure (**LC**) rassemble les espèces qui présentent un faible risque de disparition de la région considérée.

La catégorie Données insuffisantes (**DD**) regroupe les espèces pour lesquelles les meilleures données disponibles sont insuffisantes pour déterminer directement ou indirectement leur risque de disparition.

La catégorie Non applicable (**NA**) correspond aux espèces pour lesquelles la méthodologie n'est pas applicable et qui ne sont donc pas soumises au processus d'évaluation (p. ex. espèces introduites ou espèces visiteuses non significativement présentes dans la région).

La catégorie Non évaluée (**NE**) rassemble les espèces qui n'ont pas encore été confrontées aux critères de la Liste rouge.

Les Listes Rouges nationales utilisées dans la présente étude sont synthétisées dans le tableau suivant :

Tableau 9 : Références utilisées pour l'évaluation des enjeux écologiques

Groupe biologique	Echelle d'évaluation	Références utilisées
Faune	France métropolitaine	- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France ; - UICN France, MNHN & SHF (2015). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Squamates et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France ; - UICN France, MNHN, OPIE & SEF (2012). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Dossier électronique ; - UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France ; - UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France ; - UICN France, MNHN, SFI & ONEMA (2010). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Poissons d'eau douce de France métropolitaine. Paris, France.
	Auvergne Rhône-Alpes	- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (2021). Liste Rouge des coléoptères saproxyliques d'Auvergne Rhône-Alpes ; - LPO Rhône-Alpes, Groupe Herpétologique Rhône-Alpes, (2015). Liste rouge des amphibiens menacés en Rhône-Alpes ; - LPO Rhône-Alpes, Groupe Chiroptères Rhône-Alpes (2015). Liste rouge des chauves-souris menacées en Rhône-Alpes ; - Cyrille Deliry, Groupe Sympetrum (2014). Liste Rouge des Odonates de la région Rhône-Alpes ; - INSECTA, Miramella (2018). Liste Rouge des Orthoptères de la région Rhône-Alpes ; - LPO Rhône-Alpes, Groupe Herpétologique Rhône-Alpes (2015). Liste Rouge des reptiles menacés en Rhône-Alpes ; - Flavia APE (2018). Liste Rouge des Rhopalocères & Zygènes de Rhône-Alpes ; - LPO Auvergne Rhône-Alpes (2024). Liste Rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne Rhône-Alpes.
Flore	France métropolitaine	- UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2019). La Liste Rouge des espèces menacées en France Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine.
	Auvergne Rhône-Alpes	- CBN du Massif central, CBN Alpin (2022). Liste Rouge des végétations de la Région Auvergne-Rhône Alpes.
Habitats naturels et semi-naturels	France métropolitaine	- UICN France, MNHN (2018). La Liste rouge des Ecosystèmes en France – Chapitre Forêts méditerranéennes de France métropolitaine. Paris, France ; - UICN France, MNHN & OFB (2020). La Liste rouge des écosystèmes en France – Chapitre Littoraux méditerranéens de France métropolitaine, Vol 1 : dunes côtières et rivages sableux. Paris, France ; - UICN France, MNHN & OFB (2020). La Liste rouge des écosystèmes en France – Chapitre Littoraux méditerranéens de France métropolitaine, Vol 2 : côtes rocheuses, rivages de galets et graviers. Montreuil, France.
	Auvergne Rhône-Alpes	- CBN du Massif central, CBN Alpin (2022). Liste rouge des végétations de la Région Auvergne-Rhône Alpes ;

2.5.2.4. Evaluation des enjeux liés aux espèces

- **Enjeu spécifique** : cet enjeu définit l'intérêt intrinsèque lié à une espèce

L'enjeu global spécifique d'une espèce est analysé en trois étapes :

La première étape consiste à vérifier le **statut de protection réglementaire national et régional** de l'espèce (cf. chapitre précédant sur les textes législatifs de référence) et vérifier si elle est inscrite à l'annexe IV ou II de la Directive Habitat-Faune-Flore ou à l'annexe I de la Directive Oiseaux. L'enjeu du statut réglementaire est hiérarchisé selon le tableau suivant :

Tableau 10 : Hiérarchisation des enjeux liés aux statuts réglementaires des espèces

ESPECES	Enjeu	Protection réglementaire
	Très fort	X
	Fort	Directive Oiseaux - Annexe I ou Directive Habitat – Annexe II
	Assez fort	Directive Habitat - Annexe IV
	Modéré	Protection réglementaire nationale, régionale ou départementale
	Faible	X

La seconde étape consiste à vérifier le **statut de conservation** de l'espèce sur les Listes Rouges nationale et régionale (il se peut que l'espèce ne soit pas évaluée). En fonction de ce statut de conservation, le niveau d'enjeu de conservation est établi selon le tableau suivant :

Tableau 11 : Hiérarchisation des enjeux liés aux statuts de conservation des espèces

		Liste Rouge régionale				
		LC	NT	VU	EN	CR
Liste Rouge nationale	LC		*			
	NT	*				
	VU					
	EN					
	CR					

* ou espèce déterminante ZNIEFF

Enjeu
Très fort
Fort
Assez fort
Modéré
Faible

La dernière étape consiste à définir un **niveau d'enjeu global** : l'enjeu retenu correspond au plus fort enjeu résultant des deux analyses précédentes.

Pour les espèces disposant d'un enjeu de conservation Très fort ou Fort n'ont aucune protection réglementaire, l'enjeu sera alors automatiquement abaissé d'un niveau.

Exemple en région Auvergne-Rhône-Alpes pour deux espèces protégées :

Gypaetus barbatus (Gypaète barbu) :

- Protégé** par l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (NO3) ;
Listé en Annexe I de la Directive Oiseaux (CDO1) ;
→ Enjeu réglementaire **Fort**
- Évalué **EN** sur la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine ;
Évalué **CR** sur la Liste Rouge des vertébrés d'Auvergne-Rhône-Alpes ;
→ Enjeu de conservation **Très fort**
- Enjeu global :

Très fort

• Enjeu contextualisé

L'enjeu contextualisé correspond à une pondération de l'enjeu spécifique précédemment défini, en fonction des connaissances sur l'utilisation de la zone d'étude rapprochée par l'espèce considérée.

Cette pondération se base sur les observations réalisées sur le terrain, sur les connaissances les plus récentes relatives aux espèces et à leurs habitats et sur l'expérience des écologues en charge des prospections.

Echelle d'enjeu contextualisé
Très fort
Fort 
Fort
Assez fort 
Assez fort
Modéré 
Modéré
Faible



Explication des tableaux de synthèse des enjeux spécifiques

Espèce	N2000	PN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie
Pic tridactyle <i>Picoides tridactylus</i> (Linnaeus, 1758)	DO : An I	Art 3	CR	EN	Déter	Forêts de conifères et mixtes avec vieux sapins, bouleaux etc. Alimentation insectes. Nid dans une cavité arboricole.

Espèce : nom officiel de l'espèce dans le référentiel taxonomique TAXREF version 18 avec le nom commun français en première ligne et le nom latin en deuxième ligne

N2000 : statut de protection communautaire de l'espèce vis-à-vis de la Directive Oiseaux (DO) ou de la Directive Habitats-Faune-Flore (DH) du réseau Natura 2000

PN : statut de protection nationale

LRN : statut de conservation sur Liste Rouge Nationale

LRR : statut de conservation sur Liste Rouge Régionale

ZDET : caractère déterminant ZNIEFF (indicateur de patrimonialité à l'échelle régionale)

Ecologie : synthèse des éléments essentiels de l'écologie de l'espèce (habitat, reproduction, alimentation etc..)

Les définitions des codes statuts sont explicitées en **Annexe 01** du présent document.

2.5.2.5. Synthèse des enjeux écologiques

En fonction des enjeux liés aux habitats et des enjeux spécifiques liés aux espèces, une cartographie de synthèse des enjeux écologiques est définie. Cette synthèse correspond à une analyse croisée entre ces deux types d'enjeux.

Ainsi, pour parcelle d'habitat ou type d'habitat (l'échelle d'analyse est adaptée au cas par cas en fonction des habitats relevés et de l'écologie des espèces inventoriées), l'enjeu écologique attribué correspond à la valeur d'enjeu la plus élevée entre l'enjeu habitat et l'enjeu spécifique le plus élevée parmi toutes les espèces utilisant la parcelle d'habitat ou type d'habitat.

L'échelle d'enjeu est ainsi la même que pour les enjeux habitats et spécifiques.

3. Contexte écologique

Un inventaire des zonages du patrimoine naturel a été réalisé au sein de la zone d'étude élargie à l'aide des données fournies par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces données peuvent être divisées en deux catégories :

- **Les zonages réglementaires** : ils correspondent à des sites définis et délimités de façon réglementaire, dans lesquels les activités humaines sont réglementées et contraintes selon les habitats et les espèces visées par les mesures de protection. Il s'agit des sites du réseau Natura 2000, des Arrêtés de Protection de Biotope (APB), des Réserves Naturelles Nationales (RNN), des Réserves Naturelles Régionales (RNR) etc.
- **Les zonages non-réglementaires/zonages d'inventaire du patrimoine naturel** : ils correspondent à des zones identifiées dans l'optique d'informer et d'avertir les aménageurs et les décideurs de la présence d'un patrimoine naturel sensible sur le territoire (ZNIEFF, inventaires départementaux des zones humides, etc...). Ces zonages n'ont pas de valeur d'opposabilité. D'autres zonages comme les Parcs Naturels Régionaux (PNR), sites du Conservatoire d'Espaces Naturels les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont pris en compte dans cette catégorie.

3.1. Zonages réglementaires

Les différents zonages réglementaires sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau 12 : Synthèse des zonages réglementaires

Type	Identifiant	Nom	Position
Natura 2000 (ZSC)	FR8201715	Vallée de l'Arve	1,4 Km
Natura 2000 (ZPS)	FR8212032	Vallée de l'Arve	1,4 Km
Natura 2000 (ZPS)	FR8210106	Massif du Bargy	3 Km
Natura 2000 (ZSC)	FR8201705	Massif du Bargy	3 Km

3.1.1. Sites Natura 2000

Source : Formulaires Standards de Données Natura 2000 DREAL AURA

Le **réseau Natura 2000** est constitué d'un ensemble de sites naturels terrestres et marins. Il vise à assurer la conservation à long terme des espèces de la faune et la flore sauvage ainsi que des habitats naturels représentatifs de la biodiversité européenne, listés en annexes de directives européennes.

Ce réseau est ainsi fondé sur la mise en application de deux directives :

- La **directive Oiseaux 2009/147/CE** du 30 novembre 2009 a pour objet la conservation de toutes les espèces d'oiseaux sauvages et définit les règles encadrant leur protection, leur gestion et leur régulation. Elle s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs œufs, à leurs nids et à leurs habitats. Certaines espèces nécessitant une attention particulière afin d'assurer leur survie, précisées à l'**annexe I**, font l'objet de mesures spéciales concernant leur habitat. Ces espèces, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière, sont protégées dans des sites Natura 2000 dits **Zones de Protection Spéciale (ZPS)** ;
- La **directive Habitats Faune Flore 92/43/CEE** du 21 mai 1992 a pour objet la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages. Les **annexes I et II** de cette directive listent les types d'habitats naturels et les espèces animales et végétales dont la conservation nécessite la désignation de sites Natura 2000 dits **Zones Spéciales de Conservation (ZSC) ou Sites d'Intérêt Communautaire (SIC)**. Certains habitats ou certaines espèces dits prioritaires sont identifiés comme en danger de disparition et répondent à des règles particulières. La directive établit un cadre pour les actions communautaires de conservation de ces espèces et habitats en cherchant à concilier les dimensions scientifiques qui fondent les délimitations des sites avec les exigences économiques, sociales et culturelles des territoires.

La zone d'étude rapprochée n'est pas directement concernée par un site N2000. Les zones les plus proches concernant les milieux alluviaux liés à l'Arve et aux milieux montagnards liés à la chaîne des Aravis.

3.2. Zonages d'inventaire du patrimoine naturel

Les différents zonages d'inventaire du patrimoine naturel sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau 13 : Synthèse des zonages d'inventaire du patrimoine naturel

Type	Identifiant	Nom	Position
ZNIEFF 2	820031533	Ensemble fonctionnel de la rivière Arve et de ses annexes	600 m
ZNIEFF 2	820031674	Chaîne des Aravis	2 km
ZNIEFF 2	820031677	Bargy	2 km
ZNIEFF 1	820031802	Mont d'Orchez - Pic de l'Aigle	3 Km
ZNIEFF 1	820031564	Torrent du Giffre de Taninges à Samoëns	5 Km
ZNIEFF 1	820031841	Versant rocheux en rive droite de l'Arve, de Balme à la Tête Louis Philippe	3,2 Km
ZNIEFF 1	820031532	Rives de l'Arve d'Anterne aux Valignons	1,5 Km
ZNIEFF 1	820031665	Chaîne Bargy, Jallouvre incluant les lacs de Lessy et Bénit	3 Km
ZNIEFF 1	820031676	Rochers de Leschaux, plateau de Cenise, Andey et gorges du Bronze	5 Km

3.2.1. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

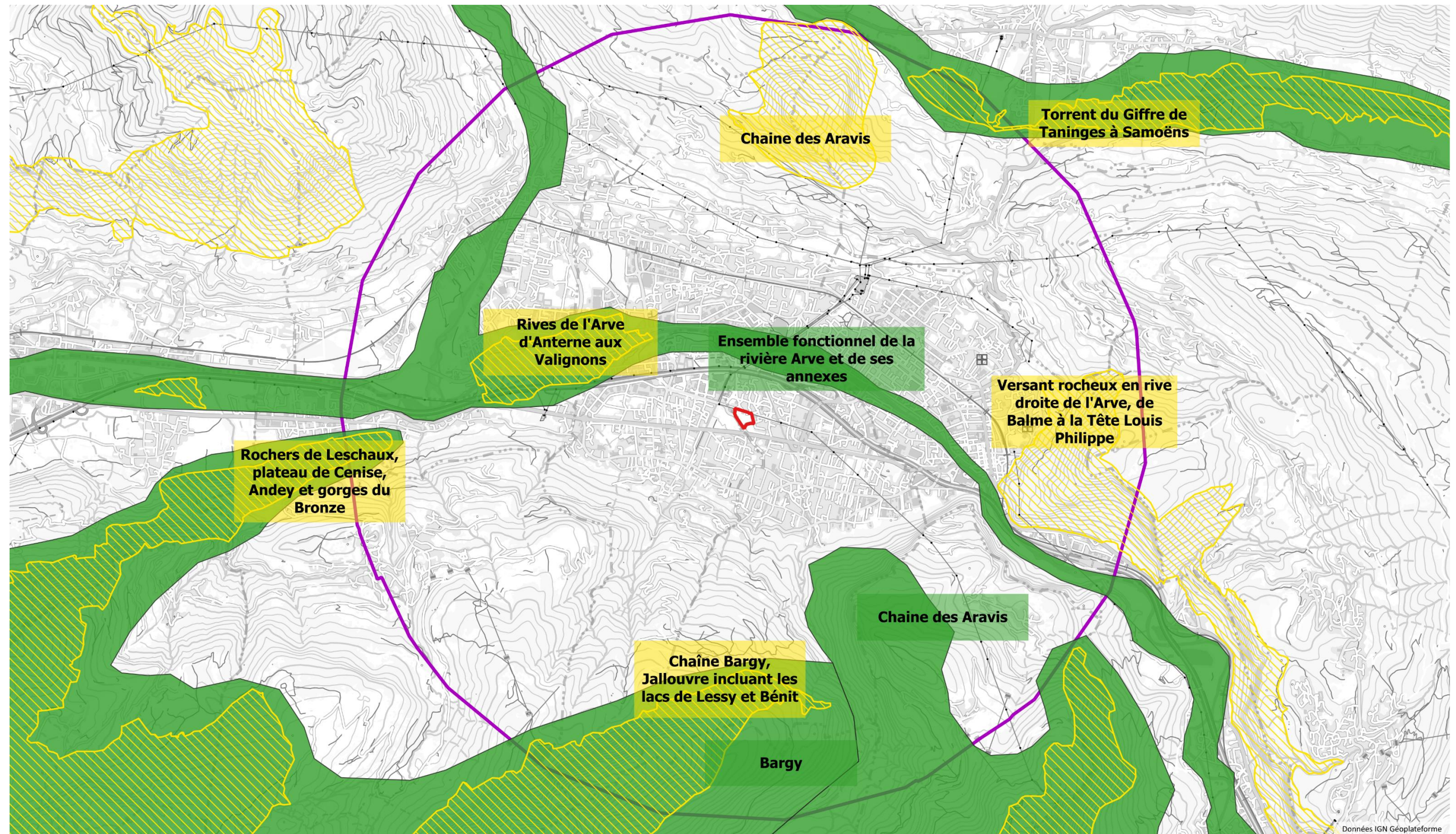
Sources : Formulaires Standards de Données DREAL AURA

Une **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique** et Floristique (ZNIEFF) est un secteur du territoire présentant un grand intérêt écologique abritant de la biodiversité patrimoniale caractéristiques du patrimoine naturel régional, participant au maintien des grands équilibres. L'inventaire des ZNIEFF identifie, localise et décrit ces sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats dans le but de constituer un socle de connaissances et ou outil d'aide à la décision.

L'existence d'une ZNIEFF n'est pas une mesure de protection réglementaire en soi. Il existe deux types de ZNIEFF :

- Les **ZNIEFF de type I** sont espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire ;
- Les **ZNIEFF de type II** sont des espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

La zone d'étude rapprochée n'est pas directement concernée par une ZNIEFF. Les zones les plus proches concernent les milieux alluviaux liés à l'Arve et aux milieux montagnards liés à la chaîne des Aravis.



Localisation des Znieff dfans la zone d'étude élargie



Figure 6 : Localisation des ZNIEFF

3.3. Synthèse bibliographique et analyse des jeux de données existants

3.3.1. Données générales

La synthèse complète des espèces identifiées dans les jeux de données naturaliste est consultable en **Annexe 02** du présent document.

489 espèces sont mentionnées dans la bibliographie, avec 295 espèces de plantes et 194 espèces animales. 125 de ces espèces ont un enjeu au moins assez fort et 80 espèces ont un statut d'espèce protégée.

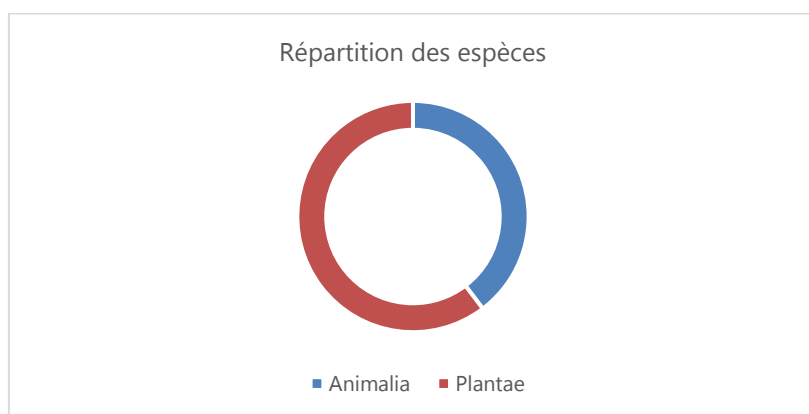


Figure 7 : Diagramme circulaire de la répartition des espèces faunistiques et floristiques

L'évolution du nombre de données dans le temps se traduit par une diminution du nombre de données entre 2016 et 2026 avec un maximum en 2016 avec 900 données, puis en 2020 avec plus de 500 données naturalistes.

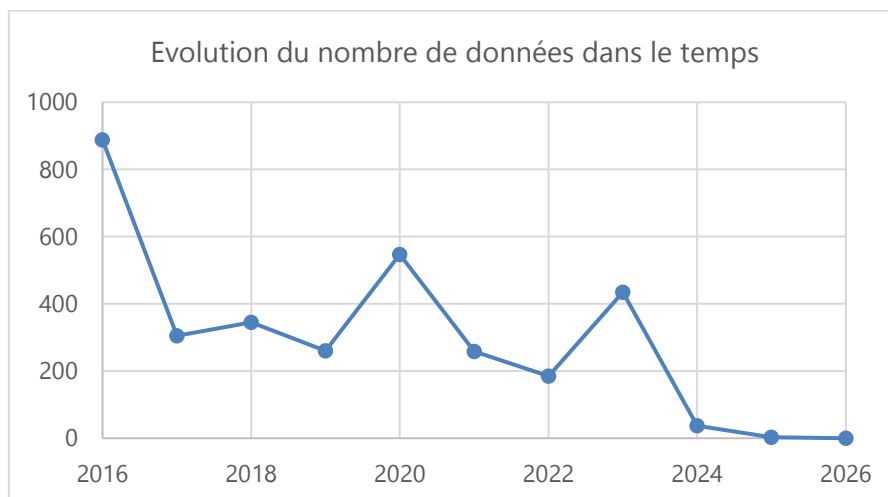
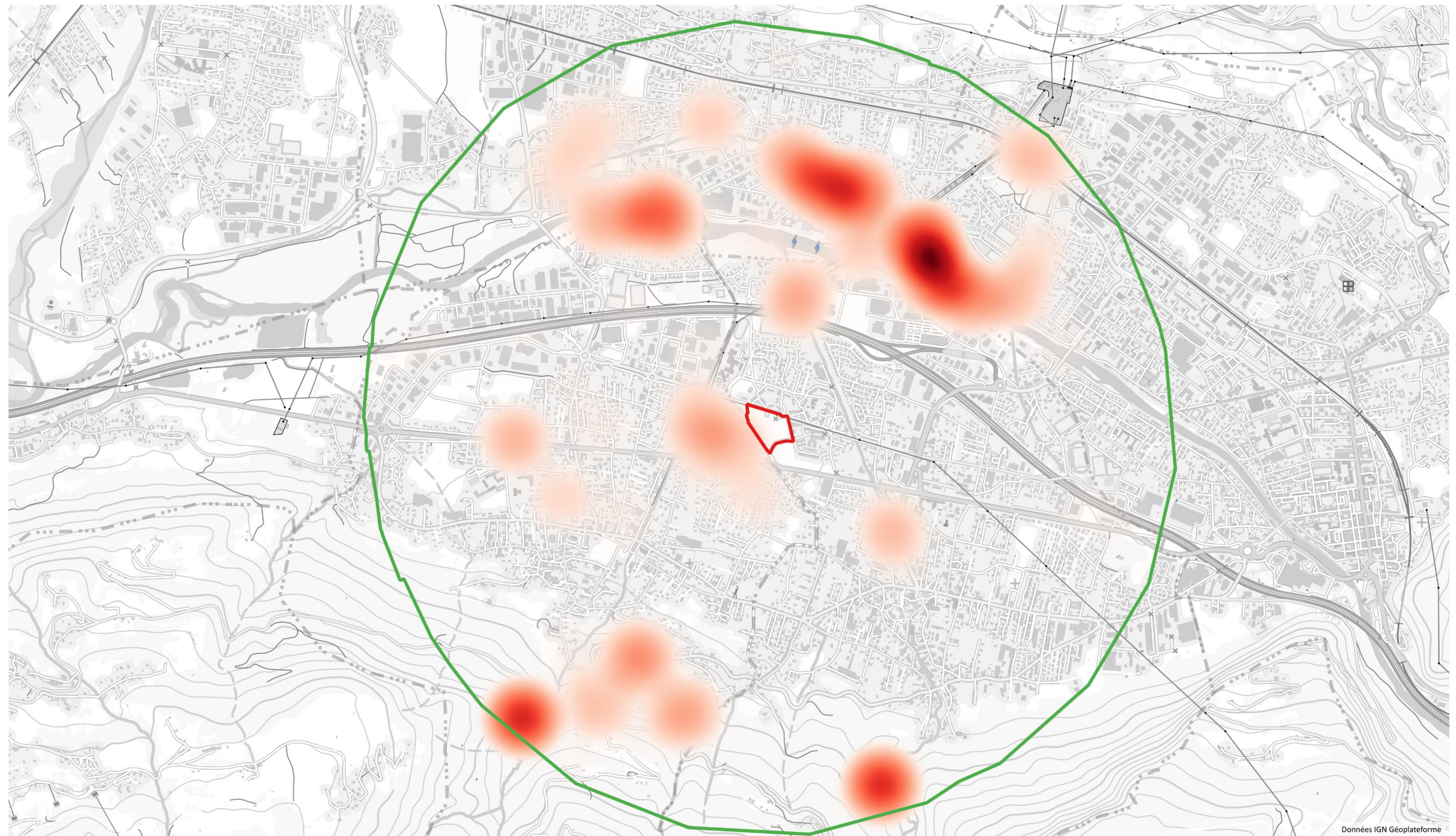


Figure 8 : Evolution du nombre de données naturaliste entre 2016 et 2026

Les données sont réparties de manière hétérogène dans la zone d'étude bibliographique, avec plusieurs secteurs concentrant une grande quantité de données. La quantité de données est corrélée à l'accessibilité du site pour les piétons et à l'attractivité des sites pour les naturalistes amateurs. Ainsi les milieux naturels relativement préservés et facilement accessibles aux riverains font l'objet de nombreuses prospections de la part des naturalistes locaux, et concentrent ainsi le gros du volume de données, à l'image des berges de l'Arve et sa ripisylve ou encore les boisements du versant nord du massif du Bargy.



Carte de chaleur de la répartition des données bibliographiques

haute
savoie
le Département

Prédiagnostic écologique du stade de BMX
à Scionzier (74)

Prédiagnostic écologique

hydrétudes
Groupe altereo

[AE26-012-2]
Edition 2026-06-23
Projection EPSG:2154
Format A3

Légende

Zone d'étude rapprochée
ZEB

Densité de données
Maximum
Minimum

0 750 1 500 m



Figure 9 : Carte de chaleur de la localisation des données bibliographiques

3.3.2. Données floristiques

Parmi les 295 espèces floristiques mentionnées dans les jeux de données naturalistes, la grande majorité sont des angiospermes avec 270 espèces soit 91% des espèces. Les 9 autres pourcents sont répartis entre les gymnospermes, les mousses et les ptéridophytes.

Sur l'ensemble de ces espèces, deux ont un enjeu de conservation assez fort, il s'agit du Pin noir (*Pinus nigra*), LC sur LRN et EN sur LRR, ainsi qu'une espèce protégée, Épipogon sans feuilles (*Epipogium aphyllum*), NT sur LRN et VU sur LRR. Le pin noir est une espèce ornementale, généralement plantée dans les parcs et jardins, tandis que l'Épipogon sans feuilles est une espèce parasite des conifères et des hêtres situés dans des boisements bien ombragés. Compte-tenu des habitats présents au sein de la zone d'étude, leur présence est peu probable.

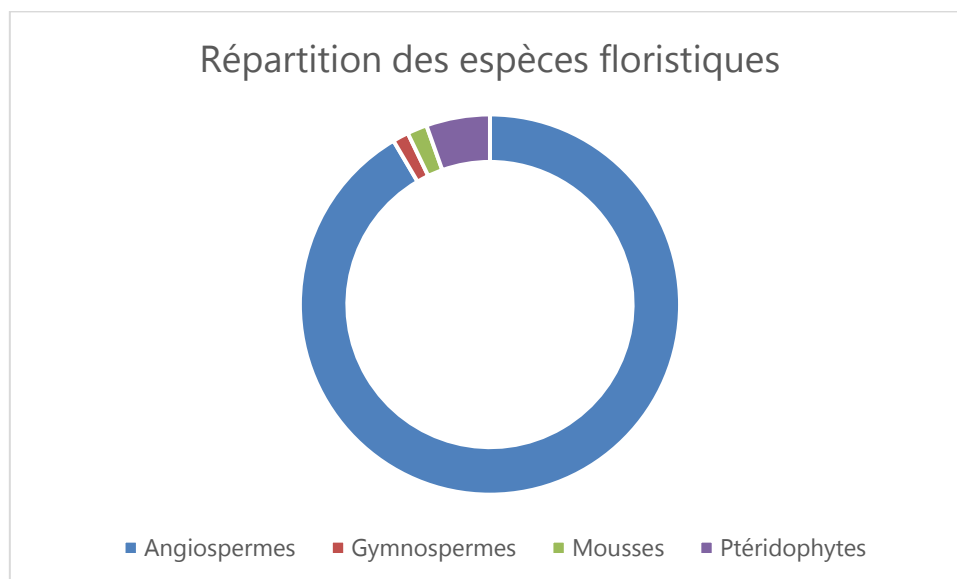


Figure 10 : Diagramme circulaire de la répartition des espèces végétales

3.3.3. Données faunistiques

107 espèces d'oiseaux sont mentionnées, dont certaines à fort enjeu, comme le Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) classé VU sur LRN et LRR. La majorité des espèces mentionnées et potentiellement présentes peuvent utiliser le site comme zone de transit. Certaines espèces communes, comme le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), peuvent fréquenter les habitats arborés situés à proximité de la zone d'étude aussi bien comme zones de transit que comme habitats de nidification. Un nombre important d'espèces à fort enjeux sont mentionnées dans la bibliographie mais ont une faible potentialité de présence dans la zone. Il s'agit d'espèces montagnardes comme le Tétraz lyre (*Lyrurus tetrix*), mais également d'espèces associées aux habitats aquatiques de l'Arve comme le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*).

Deux espèces d'amphibiens sont mentionnées dans la bibliographie, il s'agit du Crapaud commun (*Bufo bufo*) LC sur LRN et LRR ainsi que la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), LC sur LRN et NT sur LRR. Ces deux espèces ont une faible potentialité de présence dans la zone d'étude car aucun habitat aquatique et arboré n'est présent au sein ou à la proximité de la zone d'étude.

22 espèces de mammifères sont mentionnées. La majorité de ces espèces peuvent être présentes dans les habitats ouverts de la zone d'étude, comme habitat d'alimentation ou de transit. Des espèces à forts enjeux sont mentionnées mais la majorité sont des espèces associées aux habitats aquatiques de l'Arve ou aux habitats montagnards, ces espèces ont donc une faible potentialité de présence. Certaines espèces de chiroptères à forts enjeux de conservation peuvent être présentes en transit ou en chasse dans la zone d'étude comme la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), NT sur LRN et LRR.

Trois espèces de reptiles sont mentionnées et une seule d'entre elles est véritablement potentielle dans la zone d'étude rapprochée. Il s'agit du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), espèce ubiquiste à très forte plasticité écologique.

60 espèces d'insectes sont mentionnées. La majorité sont des lépidoptères sans enjeu, fréquentant les habitats ouverts. Parmi les espèces à enjeu mentionnées, une seule peut être présente dans la zone d'étude, il s'agit de l'Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*), il s'agit d'une espèce Natura 2000. Différentes espèces d'odonates sont mentionnées dans la bibliographie, ces différentes espèces ont une faible potentialité de présence dans la zone d'étude, cela peut s'expliquer par l'absence d'habitats aquatiques favorables. Finalement les espèces de coléoptères saproxyliques à enjeux ont une très faible potentialité de présence dans la zone d'étude, de par l'absence d'arbres favorables et le contexte urbain de la zone.

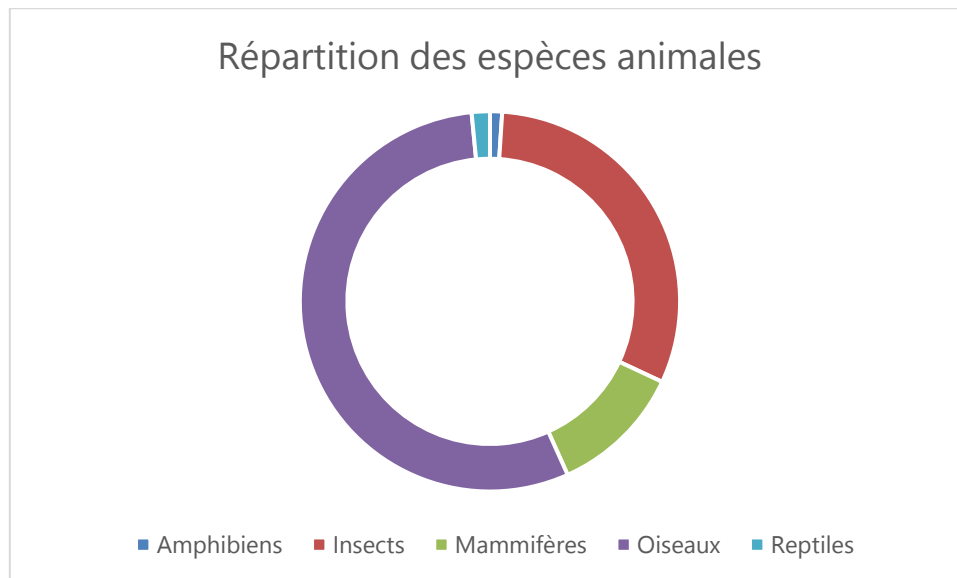


Figure 11 : Diagramme circulaire de la répartition des espèces animales

Tableau 14 : Synthèse des espèces floristiques à forts enjeux mentionnées dans la bibliographie

Espèce	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
Pin noir Pinus nigra J.F.Arnold, 1785	x	x	x	x	x	LC	EN	x	Parcs et jardins Floraison entre mai et juin	GBIF - 2016	Faible
Épipogon sans feuilles Epipogium aphyllum Sw., 1814	x	NV1	x	x	x	NT	VU	true	Boisements, au pied de résineux et de hêtres Floraison de juillet à septembre	Biodiv AuRA - 2021	Faible

Tableau 15 : Synthèse des espèces faunistiques à forts enjeux mentionnées dans la bibliographie

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
Castor d'Eurasie <i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	CDH2, CDH4	NM2	x	LC	LC	true	Semi-aquatique, strictement inféodé aux milieux aquatiques, principalement en plaine. A besoin d'une présence d'eau permanente, de formations boisées et/ou arbustives rivulaires et de débits plutôt faibles. Se nourrit d'écorce et de jeunes pousses ligneuses. Reproduction de janvier à mars. Mise-bas de mai à juin.	Biodiv AuRA - 2019	Faible
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	VU	LC	x	Campagne cultivée, bosquets, de feuillus et mixtes, plantations de conifères, vergers. Nid de branchettes et de mousse dans un arbre. Essentiellement granivore. N5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Pic noir <i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	LC	LC	x	Forêts de haute futaie, de préférence de pins et mixtes, mais aussi de hêtres. Nid en cavité à orifice ovale d'environ 9x12 cm. Insectivore et végétarien. NS4	GBIF - 2021	Faible
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	CNPN1	EN	VU	true	Roselières, jonchaies hautes, broussailles des zones humides. Parfois milieux plus secs (jeunes plantations de conifères, champs de colza). Nid au sol ou près du sol dans un fouillis végétal, des phragmites secs couchés, une touffe dense ou encore au pied d'un buisson. Insectivore et granivore selon la saison. NS5/MC/HC	GBIF - 2018	Faible
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	CDO1	NO3	x	LC	VU	true	Sédentaire ; régions montagneuses méditerranéennes. Nid sur une corniche de falaise, souvent en colonies de 10 à 20 couples. Alimentation composée principalement de carcasses de mammifères. NS2/MR	GBIF - 2019	Faible
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	CNPN1	VU	VU	true	Régions montagneuses et grandes forêts d'altitude, parfois plus petits boisements en plaine. Nid volumineux sur un vieil arbre ou une corniche. Se nourrit de mammifères, gros oiseaux, de charognes. NS2	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	LC	VU	true	Zones cultivées, souvent au voisinage de cours d'eau, marais et terres inondables. Nid de branchages sur les toits des maisons, sur les pylônes électriques, téléphoniques etc.. N3/MC/HC	GBIF, Biodiv AuRA - 2018	Faible
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	NT	NT	true	Milieux ouverts, champs, prés et landes. Nid au sol dans une petite excavation dissimulée sous la végétation. Se nourrit d'insectes et de graines selon la saison. N5/MA/HC	GBIF, Biodiv AuRA - 2018	Faible
Tarin des aulnes <i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	VU	true	Forêts de conifères et mixtes (surtout épicéas). Recherche aulnes et bouleaux pour se nourrir. Nid haut dans un épicéa. Granivore. NS2/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	VU	VU	x	Campagne cultivée, lisière des bois, bosquets, fourrés, parcs et jardins. Nid dans un arbre, un buisson, un espalier. NS5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	VU	NT	true	Paysages agricoles, zones buissonneuses, bosquets, lisières, haies, prés arborés, clairières et coupes, landes et prés côtiers. Nid d'herbes sèches, de tigelles, de feuilles et d'un peu de mousse, bien caché sous une touffe herbacée, toujours très près du sol et souvent à proximité ou à l'abri d'un buisson épineux ou d'un roncier. Essentiellement granivore. NS5	GBIF, Biodiv AuRA - 2020	Faible
Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	VU	VU	true	Forêts mixtes, parcs touffus, grands jardins etc. avec grands conifères. Nid dans un buisson ou un arbre. Granivore, frugivore et insectivore. NS5	GBIF, Biodiv AuRA - 2022	Faible
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	VU	true	Boisements de conifères, mixtes ou de feuillus. Jardins, parcs, haies et broussailles touffues. Nid dans un buisson touffu ou bas dans un conifère. Principalement insectivore. NS5/MA/HA	GBIF, Biodiv AuRA - 2022	Faible
Serin cini <i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	x	NO3	x	VU	NT	x	Campagne cultivée, bosquets, lisière des bois, parcs et jardins, vergers. Nid assez haut dans un conifère touffu. Insectivore. Migrateur partiel, hiverne dans le sûr et l'ouest de l'Europe. NS5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Tétras lyre <i>Lyrurus tetrix</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	x	x	NT	NT	true	Sédentaire. Milieux variés, des marais, tourbières d'altitude et coupes forestières aux landes et lisières des bois. Se nourrit de végétaux et d'arthropodes. Nid au sol dans une dépression caché sous un buisson touffu. NS3	GBIF - 2020	Faible
Lagopède alpin <i>Lagopus muta</i> (Montin, 1776)	x	x	x	NT	VU	true	Pentes dénudées et toundra sur terrain pierreux découverts à végétation rare. Sédentaire mais observé parfois en hiver dans des milieux plus abrités, dans les saulaies et les bois clairs à la limite supérieure des arbres. Se nourrit d'arthropodes et de fruits. Nid au sol dans une dépression peu profonde. NS3	GBIF - 2020	Faible
Mésange boréale <i>Poecile montanus</i> (Conrad von Baldenstein, 1827)	x	NO3	x	VU	DD	true	Conifères, souvent à moyenne altitude, dans les bois de bouleaux de sauteurs et à plus basse altitude dans les bois mixtes avec nombreux bouleaux, aulnes et saules, le long des rivières, dans les zones humides broussailleuses. Insectivore et granivore selon la saison. Nid dans un tronc pourri, souvent un feuillu. NS5	GBIF - 2021	Faible
Écaille chinée (L') <i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	CDH2	x	x	x	x	x	Grand nombre de milieux humides ou xériques ainsi que milieux anthropisés. Vol de fin juin à fin août. Chenille sur Eupatorium cannabinum, Cirsium spp., Carduus spp. Lamium spp., Urtica spp., Epilobium spp. Corylus avellana, Genista spp., Fagus sylvatica, Quercus spp., Lonicera spp.	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	CNPN1	NT	NT	true	Milieux ouverts et pierreux avec zones herbeuses ; fréquente les landes des pentes, les pacages et les champs pourvu qu'il y ait des amas de pierres, des carrières etc. Dans le sud de l'Europe, généralement dans les régions élevées. En migration, champs labourés, friches herbeuses et côtes. Visiteur d'été (avril-septembre). Hiverne en Afrique. Se nourrit principalement d'insectes. Nid dans une anfractuosité rocheuse, un pierrier, un muret, un terrier de lapin etc. N4/MC/HO	GBIF - 2019	Faible

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	VU	LC	true	Campagne cultivée, jardins, vergers, fourrés et landes broussailleuses. Nid en coupe de brindilles bas dans un arbuste touffu. Granivore. N5/MC/HC	GBIF, Biodiv AuRA - 2019	Faible
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	CDO1	NO3	CNPN1	LC	LC	true	Falaises côtières ou de l'intérieur des terres ; localement, tourbières de la taïga. Migrateur au nord et à l'est. Alimentation composée d'oiseaux. Nid sur une corniche, rarement dans un ancien nid sur un arbre ou à terre. NS3/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Lézard des murailles (Le) <i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	CDH4	FRAR2	x	LC	LC	x	Espèce à grande plasticité écologique. Fréquente les milieux secs avec composante minérale et couverture herbacée ou bois mort (milieux rupestres particulièrement). Reproduction entre le printemps et l'été. Produit plusieurs pontes chaque année selon la latitude. Hiverné sous une couche, une pierre. Alimentation composée d'arthropodes (insectes, arachnides etc.).	GBIF - 2021	Moyenne
Chevêchette d'Europe <i>Glaucidium passerinum</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	NT	LC	true	Forêts de conifères ou mixtes d'altitude avec de vieux arbres et des loges de Pic noir. Essentiellement sédentaire. Se nourrit de petits oiseaux et de rongeurs. Nid dans une loge de pic.	GBIF - 2016	Faible
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	VU	true	Eaux douces (rarement saumâtres) ; généralement, étangs ou lacs avec roselières et îlots boisés. Migre en hiver vers l'Europe occidentale. Alimentation composée de végétaux. Nid au sol dans la végétation riveraine. N2/MC/HC	Biodiv AuRA - 2019	Faible
Harle bièvre <i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	NT	VU	true	Lacs et cours d'eau calmes des régions boisées. Recherche les eaux assez profondes, claires et poissonneuses, ainsi que des arbres de gros diamètre. Niche dans une cavité arboricole ou un nichoir. Piscivore. N2/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Goéland leucopnée <i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	x	NO3	x	LC	VU	x	Littoral et côtes mais aussi dans les terres à proximité de lacs et cours d'eau dans les champs et décharges. Niche surtout en colonies dans les îles côtières, les falaises ou lacs. Omnivore. N4/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Couleuvre d'Esculape (La) <i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	CDH4	FRAR2	x	LC	LC	x	Espèce fréquentant des milieux secs (bosquets, lisières, prairies, murailles et ruines) et arboricoles. Reproduction entre mai et juin. Ponte en été. Alimentation composée de micromammifères et d'oiseaux chassés principalement dans les arbres.	Biodiv AuRA - 2019	Faible
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	VU	CR	true	Eaux douces ou saumâtres, notamment étangs et mares (même petites) en forêt, mares des tourbières de la taïga, cours d'eau et côtes avec végétation offrant des abris, étangs eutrophisés situés près de zones boisées. Nid au sol dissimulé sous la végétation. N2/MC/HC	Biodiv AuRA - 2017	Faible
Canard souchet <i>Spatula clypeata</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	CR	true	Lacs et étangs marécageux à végétation fournie ou marais avec assez d'eau libre. Migrateur, hiverne en Europe occidentale jusqu'en Afrique tropicale. Nid au sol dissimulé dans la végétation de la berge. Se nourrit de végétaux et d'invertébrés. N3/MC/HC	Biodiv AuRA - 2017	Faible
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	x	NO3	x	NT	NT	true	Jardins, parcs et bois. Apprécie les petites clairières et les trouées. Nid dans un creux d'arbre ou un renforcement de mur, souvent dans une plante grimpante. Insectivore. N5/MC	Biodiv AuRA - 2016	Faible
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	CNPN1	LC	VU	true	Littoral et côtes mais aussi dans les terres à proximité de lacs et cours d'eau dans les champs et décharges. Niche surtout en colonies dans les îles côtières, les falaises ou lacs. Se nourrit principalement de poissons. N3/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	NT	VU	true	Rives à graviers et galets des lacs et cours d'eau, pourvues de végétation, sur le long des côtes. Nid dans un creux de la végétation au bord de l'eau, généralement dans les bois. Se nourrit d'arthropodes, mollusques et crustacés. N3/MC/HC	Biodiv AuRA - 2020	Faible
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	x	NO3	x	VU	EN	true	Forêts claires de feuillus et mixtes (volontiers dans les vieux chênes), parcs et jardins ; taïga. Insectivore. Nid dans une cavité arboricole, un nichoir. Essentiellement insectivore. N4/MC/HO	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Petit Gravelot <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	x	NO3	x	LC	VU	true	Zones dénudées à galets et cailloutis près de l'eau, comme gravières inondables et plages, îles et abords des lacs et étangs, sablières et marais salants. Visiteur d'été, hiverne en Afrique. Alimentation composée d'invertébrés. Nid au sol. N3/MC/HO	Biodiv AuRA - 2020	Faible
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	VU	VU	true	Boisements de feuillus et régions cultivées avec parcs et grands jardins, bosquets de chênes etc. Nid dans une cavité arboricole. Insectivore et granivore. NS4	Biodiv AuRA - 2020	Faible
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	NT	VU	x	Boisements de conifères ou mixtes, parcs et jardins avec conifères. Nid discret dans un conifère. Insectivore. NS5/MC	Biodiv AuRA - 2020	Faible
Grue cendrée <i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	CNPN1	CR	x	true	Nicheuse éparsée dans les tourbières et les marais de la taïga, dans les roselières des lacs ou le long des cours d'eau des zones boisées. Migratrice au long cours. Se nourrit de végétaux, graines et d'insectes. N1/MC/HC	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Leucorrhine à front blanc (La) <i>Leucorrhinia albifrons</i> (Burmeister, 1839)	CDH4	NI2	x	NT	x	true	Tourbières à sphaignes, étangs tourbeux acides et anciennes zones d'extraction de lignite, souvent en paysage forestier, également dans certains lacs alcalins. Mai-septembre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	VU	VU	true	Petits et moyens cours d'eau bordés d'arbres et à berges sablonneuses. Terrier dans un talus d'érosion. Se nourrit de petits poissons, plus rarement d'amphibiens. N4/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Pic mar <i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	LC	LC	true	Vieilles forêts de feuillus à vieux chênes, charmes et ormes, avec clairières, pâturages et parties plus touffues. Thermophile. Se nourrit d'insectes et de sève. Nid souvent dans les troncs ou grosses branchies pourris, parfois très penchés ou couchés.	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	LC	LC	true	Montagnes et forêts ; recherche rochers, falaises, vieux arbres (conifères). Nocturne et partiellement crépusculaire. Alimentation composée de petits mammifères et d'oiseaux. Nid sur une corniche rocheuse inaccessible ou plus rarement au sol au pied d'un rocher, dans un bâtiment désaffecté. NS3	Biodiv AuRA - 2022	Faible
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	CNPN1	VU	EN	true	Roselières hautes, denses, étendues ou non. Nid en corbeille dans les roseaux au-dessus de l'eau. Se nourrit d'invertébrés. N3/MC	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	EN	CR	true	Très rare et localisé. Sédentaire en haute montagne. Falaises abruptes et inaccessibles. Consomme chair, tendons et os sur des charognes. Nid de branchages volumineux dans des grottes ou de profondes crevasses. NS1	Biodiv AuRA - 2019	Faible
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	CDO1	NO3	x	LC	LC	true	Milieux arides et ouverts avec reliefs et boisements épars. Au nord, également dans vallées et forêts. Nid dans un arbre. Se nourrit surtout de squamates. N3/MR/HR	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Nette rousse <i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	x	x	x	LC	EN	true	Lacs et étangs de plaine, grands marais à roselières, lagunes et étangs saumâtres peu profonds. Migratrice seulement au nord. Nid au sol sur les berges dissimulées dans les roseaux. Herbivore. N2/MC/HC	Biodiv AuRA - 2017	Faible
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels, ouvrages militaires, cavités arboricoles. Site de mise bas : Cavités arboricoles, bâtiments. Terrain de chasse : Forêts de résineux mélangés à sous-étages encombrés, vergers extensifs.	Biodiv AuRA - 2019	Moyenne
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	NT	LC	true	Site d'hibernation : Cavités arboricoles. Site de mise bas : Bâtiments, cavités arboricoles.	Biodiv AuRA - 2020	Moyenne

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
							Terrain de chasse : Forêts, lisières, étendues d'eau, vergers, éclairages urbains.		
Grand Murin <i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	CDH2, CDH4	NM2	x	LC	LC	true	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels. Site de mise bas : Milieux souterrains naturels et artificiels, bâtiments. Terrain de chasse : Vieilles forêts caducifoliées, bocages, pâtures/	Biodiv AuRA - 2017	Moyenne
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels, cavités arboricoles. Site de mise bas : cavités arboricoles, nichoirs, joints de dilatation des ponts, drains. Terrain de chasse : Plans d'eau calme sans végétation, lisières forestières, prairies humides, mer étale.	Biodiv AuRA - 2016	Faible
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	CDH4	NM2	x	NT	NT	x	Site d'hibernation : Bâtiments, fissures rocheuses, cavités arboricoles. Site de mise bas : Bâtiments (interstices derrière les revêtements ou les entretoits). Terrain de chasse : Zones humides, étendues d'eau, éclairages urbains, zones boisées, milieux agricoles.	Biodiv AuRA - 2020	Moyenne
Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Souterrains naturels et artificiels. Site de mise bas : Bâtiments (disjointements de bois), écorces décollées. Terrain de chasse : Plans d'eau calmes, zones humides arborées, lisières, éclairages urbains.	Biodiv AuRA - 2016	Moyenne
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	CDH4	NM2	x	NT	NT	x	Site d'hibernation : isolation et toitures des bâtiments, fentes rocheuses ou arboricoles. Site de mise bas : bâtiments. Terrain de chasse : lisières, milieux ouverts mixtes, éclairages publics.	Biodiv AuRA - 2016	Moyenne
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Bâtiments, fissures de falaises. Site de mise bas : Bâtiments, disjointements, parois rocheuses. Terrain de chasse : Espaces ouverts, espaces boisés, zones humides, éclairages urbains.	Biodiv AuRA - 2020	Moyenne
Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	CDO1	NO3	x	EN	EN	true	Roselières étendues ou non, étangs et fossés inondés à végétation abondante. Visiteur d'été (avril-octobre) ; hiverne en Afrique. Se nourrit de poissons, grenouilles et insectes. Nid de roseaux, souvent au-dessus de l'eau, dans les roselières ou les buissons. N2/MR/H0	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Crave à bec rouge <i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	LC	VU	true	Montagnes à parois abruptes et ravins ; côtes rocheuses abruptes avec grottes et profondes fissures. Peut former des colonies. Alimentation mixte. Nid sur une corniche, dans une anfractuosité, une grotte, parfois dans une cavité d'un bâtiment. NS3	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	CDH2, CDH4	NM2	x	LC	LC	true	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels, ouvrages militaires. Site de mise bas : Gîtes arboricoles (souvent derrière de l'écorces décollées), bâtiments, ponts (corniches en béton en V inversé, similaire à une fissure d'arbre). Terrain de chasse : Forêts, zones humides, lisières, bocages.	Biodiv AuRA - 2021	Moyenne

4. Etat initial des habitats naturels, de la flore et de la faune

4.1. Flore et habitats

4.1.1. Habitats naturels et semi-naturels



La zone d'étude est composée d'habitats anthropisés située au sein du centre-ville de Scionzier. Aucun des habitats recensés ne présente un statut de conservation à enjeu.

4.1.1.1. Descriptions

La zone d'étude rapprochée, située en plein cœur de Scionzier, est un espace fortement marqué par l'activité humaine. Elle comprend plusieurs éléments typiques d'un milieu urbain et périurbain :

- Un ancien stade, aujourd'hui en désuétude ;
- Un city stade ;
- Un parking en graviers ;
- Une voirie traversante ;
- Une zone de culture actuellement en jachère ;
- Une zone prairiale, auparavant en culture, et aujourd'hui influencée par les activités humaines environnantes.

Les milieux observés sont majoritairement anthropisés, c'est-à-dire profondément modifiés par l'homme. Les sols y sont souvent dénudés (sans couverture végétale dense) ou colonisés par des espèces végétales pionnières adaptées aux milieux perturbés, comme l'Ortie dioïque, le Pissenlit officinale, ou les graminées rudérales.



Figure 12 : Photographies de la zone d'étude

Un total de 6 habitats EUNIS a été observé au sein de la zone d'étude rapprochée :

Tableau 16 : Liste des habitats EUNIS identifiés au sein du site d'étude

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Code Corine Biotope	Zone humide (arrêté du 24/06/2008 modifié)	Liste rouge RA
Prairie améliorée entretenue	E2.6	81	p.	X
Jachère	I1.5	87	p.	X
Jardin partagé	I2.22	85.32	X	X
City stade	J1.3	86	X	X
Terrain vague	J1.51	86	X	X
Réseau routier dont parking	J4.2	86	X	X



E2.6 - Prairie améliorée entretenue

En bordure de la route et d'un parking, une petite zone herbacée, très entretenue, révèle une végétation rudérale.



I1.5 – Jachère

La partie ouest de la zone d'étude est occupée par un terrain agricole actuellement non cultivé, en jachère. L'ivraie vivace et le Trèfle des prés compose la majorité de cet habitat. Le Solidage géant, espèce invasive, s'est également largement développé dans la parcelle nord.



I2.22 - Jardin partagé

La partie nord-ouest de la zone d'étude abrite plusieurs jardins partagés, situés à proximité d'un cordon boisé. Ces jardins existent depuis environ dix ans.



J1.3 - City stade

Le city stade est délimité par des clôtures et équipé d'un terrain adapté à divers sports. Sa surface est recouverte d'une pelouse synthétique. Aucune végétation naturelle n'y est présente.



J1.51 - Terrain vague

Le stade René Allamand est aujourd'hui à l'abandon. Quelques végétations rudérales commencent à pousser en bordure, mais le sol reste globalement nu.



J4.2 - Réseau routier dont parking

4.1.1.2. Cartographie des habitats naturels et semi-naturels



Habitats naturels présents dans la zone d'étude

haute
savoie
le Département

Prédiagnostic écologique du stade de BMX
à Scionzier (74)

Prédiagnostic écologique

hydrétudes
Groupe altèreo

[AE26-012-2]
Edition 2026-06-29
Projection EPSG:2154
Format A3

Légende

- | | |
|--|---|
| Zone d'étude rapprochée | I2.22 - Jardin partagé |
| E2.6 - Prairie améliorée entretenue | J1.3 - City stade |
| I1.5 - Jachère | J1.51 - Terrain vague |
| | J4.2 - Réseau routier dont parking |

0 50 100 m

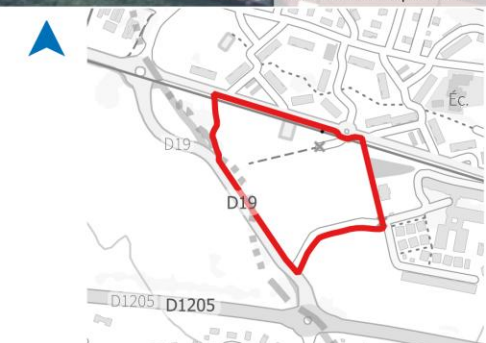


Figure 13 : Cartographie des habitats présents au sein de la zone d'étude

4.1.2. Flore



Aucune espèce protégée ou patrimoniale n'a été recensée au sein de la zone d'étude. En revanche, 2 espèces exotiques envahissantes ont été observées : la Vergerette annuelle et la Tête d'or.

48 espèces végétales ont été recensées au sein de la zone d'étude rapprochée.

Tableau 17 : Statuts des espèces végétales recensées au sein de la zone d'étude rapprochée

Espèce	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Enjeu réglementaire	Enjeu de conservation	Enjeu global	Enjeu contextualisé
Ronce bleue <i>Rubus caesius</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Dactyle aggloméré <i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Potentille rampante <i>Potentilla reptans</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Gaillet blanc <i>Galium album</i> Mill., 1768	x	x	x	x	x	LC	x	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Cirse des champs <i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Reine-des-prés <i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Vesce cracca <i>Vicia cracca</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Fromental élevé <i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Salicaire commune <i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Carotte sauvage <i>Daucus carota</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Consoude officinale <i>Symphytum officinale</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Jonc glauque <i>Juncus inflexus</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Frêne élevé <i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Liseron des champs <i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Lysimachie commune <i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Eupatoire chanvrine <i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Véronique de Perse <i>Veronica persica</i> Poir., 1808	x	x	x	x	x	NA	x	x	0	Faible	Indéterminé	Faible	Faible
Tête d'or <i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	x	x	x	x	x	NA	x	x	0	Faible	Indéterminé	Faible	Faible
Scrofulaire noueuse <i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Saule pourpre <i>Salix purpurea</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Alchémille vert jaune <i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Lotier ténu <i>Lotus tenuis</i> Waldst. & Kit. ex Willd., 1809	x	x	x	x	x	x	x	x	0	Faible	Indéterminé	Faible	Faible
Saule à oreillettes <i>Salix aurita</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Ortie dioïque <i>Urtica dioica</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Pâturin commun <i>Poa trivialis</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Trèfle des prés <i>Trifolium pratense</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Brachypode penné <i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812	x	x	x	x	x	DD	DD	x	0	Faible	Indéterminé	Faible	Faible
Fléole des prés <i>Phleum pratense</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible

Espèce	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Enjeu réglementaire	Enjeu de conservation	Enjeu global	Enjeu contextualisé
Plantain lancéolé <i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Trèfle rampant <i>Trifolium repens</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Ivraie vivace <i>Lolium perenne</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Patience oseille <i>Rumex acetosa</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Pissenlit officinal <i>Taraxacum officinale</i> Weber ex F.H.Wigg., 1780	x	x	x	x	x	LC	x	x	x	Faible	Faible	Faible	Faible
Picride fausse vipérine <i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Érigéron annuel <i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	x	x	x	x	x	NA	x	x	0	Faible	Indéterminé	Faible	Faible
Houlque laineuse <i>Holcus lanatus</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Luzerne cultivée <i>Medicago sativa</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Phragmite austral <i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Salsifis des prés <i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Plantain élevé <i>Plantago major</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Renoncule laineuse <i>Ranunculus lanuginosus</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Panais cultivé <i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Prêle des champs <i>Equisetum arvense</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Orge sauvage <i>Hordeum murinum</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Bouleau pleureur <i>Betula pendula</i> Roth, 1788	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Verveine officinale <i>Verbena officinalis</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible
Vipérine commune <i>Echium vulgare</i> L., 1753	x	x	x	x	x	LC	LC	x	0	Faible	Faible	Faible	Faible

La flore inventoriée est caractéristique d'un complexe de végétations secondaires fortement anthropisées, dominé par des prairies eutrophes de fauche, des friches rudérales, des pelouses entretenues, des accotements routiers et des végétations typiques de fossés. La majorité des espèces est constituée de taxons nitrophiles, mésophiles et héliophiles, adaptés aux sols enrichis et aux perturbations régulières.

L'ensemble présente une valeur patrimoniale faible, aucune espèce remarquable ou protégée n'étant recensée. En revanche, plusieurs espèces témoignent de processus écologiques notables :

- Une dynamique de fermeture avec une évolution naturelle des milieux peu entretenus vers des habitats de fourrés, comme en témoigne la présence de pousses d'espèces ligneuses ;
- Une colonisation des habitats par des espèces végétales exotiques envahissantes, présentées ci-après.

4.1.2.1. Flore protégée et patrimoniale

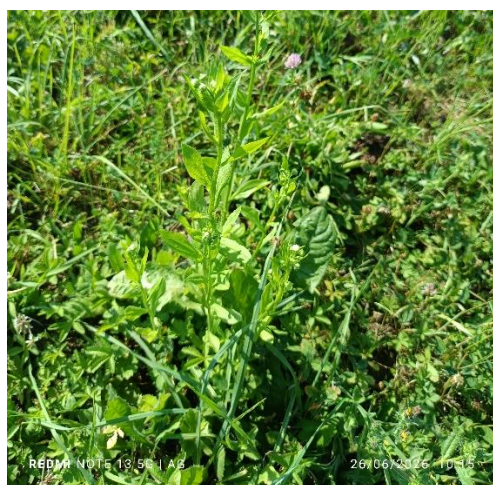
Parmi les 48 espèces recensées, aucune espèce ne présente un enjeu réglementaire ou de conservation.

4.1.2.2. Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE)

Au cours des campagnes de terrain, **2 espèces végétales exotiques envahissantes** (EvEE) ont été recensées au sein de la zone d'étude rapprochée :

Tableau 18 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes identifiées au sein de la zone d'étude

Noms scientifiques	Noms vernaculaires	Catégorie de la Liste Rhône-Alpes
<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	Avérée
<i>Solidago gigantea</i>	Tête d'or	Avérée



Erigeron annuus



Solidago gigantea

Figure 14 : Photographies des espèces végétales exotiques envahissantes recensées au sein de la zone d'étude rapprochée



Localisation des espèces végétales exotiques envahissantes



**Prédiagnostic écologique du stade de BMX
à Scionzier (74)**

Prédiagnostic écologique



[AE26-012-2]
Edition 2026-06-29
Projection EPSG:2154
Format A3

Légende

- Zone d'étude rapprochée
- ✿ Vergerette annuelle
- Tête d'or

0 25 50 m



Figure 15 : Localisation des espèces végétales exotiques envahissantes recensées au sein de la zone d'étude rapprochée

4.2. Faune

Tous les différents habitats potentiellement favorables à la faune ont été prospectés. La diversité de ces habitats est faible et seulement deux d'entre eux peuvent servir de support pour la faune, avec des cortèges de milieux ouverts et anthropisés.



Données IGN Géoportail

Localisation des habitats faunistiques



Prédiagnostic écologique du stade de BMX à Scionzier (74)

Prédiagnostic écologique



[AE26-012-2]
Edition 2026-06-29
Projection EPSG:2154
Format A3

Légende

- Zone d'étude rapprochée
- Habitat ouvert
- Habitat anthropique

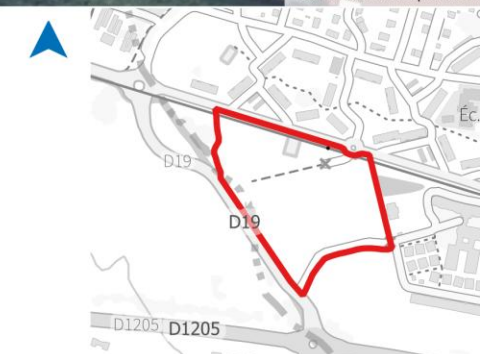
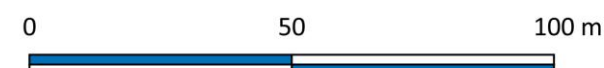


Figure 16 : Cartographie de la localisation des habitats faunistiques

Différentes espèces ont été contactées dans la zone d'étude et peuvent fréquenter différents types d'habitats. Ainsi les cortèges d'espèces suivants ont été contactés dans la zone :

- Cortège arboré (**Arbo**) : Il s'agit d'espèces fréquentant en grande majorité les habitats arborés pour la réalisation du cycle de vie.
- Cortège arbustif (**Arbu**) : il s'agit d'espèces fréquentant les habitats arbustifs pour la réalisation du cycle de vie.
- Cortège ouvert (**Ouv**) : il s'agit d'espèce fréquentant les habitats ouverts pour la réalisation du cycle de vie.
- Cortège anthropique (**Bâti**) : il s'agit d'espèces anthropophiles, fréquentant les zones urbaines pour la réalisation d'une partie ou de la totalité du cycle de vie.
- Cortège ubiquiste (**Ubiquiste**) : il s'agit d'espèces avec une forte plasticité écologique et qui peuvent donc fréquenter une large gamme d'habitats.

4.2.1. Oiseaux



9 espèces contactées dans ou à la proximité de la zone d'étude.

18 espèces mentionnées dans la bibliographie et potentiellement présentes en transit.

Utilisation des habitats de la zone d'étude comme zone de transit ou d'alimentation.

La zone d'étude est principalement constituée d'habitats ouverts et anthropisés, ainsi la proportion d'habitats favorables pour l'avifaune reste très faible. Il faut également placer la zone d'étude dans le contexte urbain de la ville de Scionzier rendant la zone peu attractive pour la faune et plus particulièrement pour l'avifaune. Ainsi seulement 9 espèces d'oiseaux ont été contactées dans la zone, il s'agit pour la majorité d'espèces dans enjeux contactée dans les habitats arborés et arbustifs à la proximité de la zone d'étude. Ainsi l'ensemble de ces espèces peuvent être présentes dans la zone d'étude mais principalement comme transit. Une espèce a fort enjeux à été contactée dans la zone. Il s'agit du Milan noir (*Milvus migrans*), LC sur LRN et LRR. Cette espèce utilise la zone d'étude uniquement comme zone de transit et elle peut être associée à la ripisylve de l'Arve. Certaines espèces de milieux anthropisés ont également été contactées comme le Moineau domestique (*Passer domesticus*) LC sur LRN et LRR.

• Bibliographie

Un nombre important d'espèces d'oiseaux est mentionné dans la bibliographie mais seules les espèces communes adaptées à vivre dans les milieux anthropisés peuvent être potentiellement contactées dans la zone d'étude. Ces différentes espèces peuvent fréquenter les habitats arborés à la proximité de la zone d'étude et elles peuvent être contactées en transit dans la zone d'étude rapprochées. Ainsi des espèces comme la Pie bavarde (*Pica pica*), LC sur LRN et LRR, ont une forte potentialité de présence. Des espèces de rapaces comme le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), NT sur LRN et LRR peuvent utiliser les habitats ouverts de la zone d'étude comme zone de chasse mais la faible superficie et qualité de ces habitats réduit l'usage principalement à du transit.

Ainsi les habitats de la zone d'étude restent globalement peu favorables pour les espèces d'oiseaux, avec très peu de support de nidification possible et donc des habitats principalement utilisés comme zone de transit et comme et à la marge comme zone d'alimentation.

Tableau 19 : Synthèse des espèces d'oiseaux

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Statut biologique	Cortège
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Bois, généralement de feuillus ou mixtes, parcs et jardins. Nid dans une cavité ou un trou dans un arbre. Essentiellement insectivore (granivore en période hivernale). NS5/MA/HA	Non nicheur	Arbo
Milan noir <i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	CDO1	NO3	x	LC	LC	true	Forêts près des lacs, cours d'eau et marais. Nid de branchages haut dans un arbre. Se nourrit d'insectes, poissons, charognes et autres déchets. N4/MC/HR	Non nicheur Transit	Arbo
Étourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Campagne cultivée, parcs et jardins, bois (chênaies notamment). Nid dans une cavité arboricole, un trou d'un arbre. Omnivore. N5/MA/HA	Non nicheur	Arbo
Merle noir <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Forêts, bois, parcs et jardins bocage. Nid dans un arbuste, un arbre. Omnivore. Migrateur au nord, hiverne dans le sud et l'ouest de l'Europe. N5/MA/HA	Non nicheur	Arbo, Arbu
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Boisements ombragés à sous-bois touffu, parcs et jardins à sous-bois fourni. Nid bas dans les buissons et haies. Insectivore. Migratrice au nord et à l'ouest de l'Europe, migratrice partielle et sédentaire dans l'ouest et le sud. N5/MA/HC	Non nicheur	Arbu
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Forêts claires, fourrés, cultures, grands parcs. Nid de branchettes dans un arbre. Omnivore (surtout charognarde et prédatrice opportuniste). N5/MA/HA	Non nicheur	Arbo
Pigeon biset <i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	x	x	CNPN1	DD	x	true	Villes et villages.	Non nicheur	Bâti
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Zones boisées, surtout en contexte cultivé, parcs et jardins. Nid en plateforme de brindilles dans un arbre. Se nourrit essentiellement d'éléments végétaux (graines), insectivore opportuniste. N5/MA/HA	Non nicheur	Arbo
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Près de l'homme, campagne et ville. Nid sous les toits, dans les conduits et cavités de toutes sortes, parfois dans un arbre. Omnivore. NS5	Non nicheur	Bâti
Martinet noir <i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	NT	NT	x	Villes, villages et rarement falaises. Nid dans les trous d'aération, les fissures des murs sous les toits. Insectivore. N5/MA Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur Transit	Bâti
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i> (Fridvaldszky, 1838)	x	x	x	LC	LC	x	Abords des fermes, villages, parcs et jardins des villes. Nid en plateforme de branchettes haut dans un arbre. NS5/MC/HC Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur	Arbo
Buse variable <i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Bois et bosquets, milieux ouverts, champs, prairies et marais. Nid de branches dans un arbre. Se nourrit de micromammifères et d'insectes. N5/MC/HC Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur Transit	Arbo
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	x	Milieux divers, zones cultivées, apprécie la proximité de l'homme et de l'eau mais aussi parfois loin de l'homme dans des boisements clairs. Nid dans un trou de mur, sous les tuiles, dans les cheminées, dans un tas de pierres. Migratrice partielle. Hiverne surtout au Moyen-Orient. Essentiellement insectivore. N5/MC/HC Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur	Bâti
Pie bavarde <i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Campagne cultivée avec bosquets, bois clairs, parcs, jardins. Nid en branchettes sphérique dans le houpier d'un arbre. Omnivore. Sédentaire. NS5 Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur	Arbo
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	x	Toutes sortes de zones boisées, parcs et jardins. Préfère les forêts assez claires surtout à végétation dense. Nid dans un arbre camouflé de lichens et de mousses. Omnivore. N5/MA/HA Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur	Arbo
Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	x	NO3	x	LC	LC	x	Milieux boisés généralement clairs avec grands feuillus et un sous-bois modéré. Nid sphérique à terre. Visiteur d'été dans le nord, migrateur partiel ailleurs. Hiverne autour de la Méditerranée et au sud du Sahara. N5/MC/HC Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur	Arbu
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	x	Toute sortes de zones pourvues d'arbres, boisements, parcs, jardins. Nid dans une cavité arboricole. Omnivore. N5/MA/HA Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur	Arbo
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Divers milieux boisés ; bocage. Nid dans une souche creuse, entre les racines etc.. Se nourrit d'invertébrés (granivore opportuniste en période hivernale). N5/MA/HA Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur	Arbu
Épervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	VU	x	Bois, forêts et bosquets, même près de l'homme. Ornithophage. Nid dans un arbre construit chaque année. N4/MC/HC Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur Transit	Arbo
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i> (S.G. Gmelin, 1774)	x	NO3	x	LC	LC	x	En montagne sur les pentes à blocs rocheux, falaises et broussailles éparées ou à basse altitude dans les villes et villages où bâtiments remplacent escarpements rocheux. Nid dans un trou d'un bâtiment. Migrateur au nord. N5/MC/HC Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur	Bâti
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	NT	NT	x	Champs, landes, prairies, abords des forêts et des boqueteaux. Nid dans un arbre (souvent ancien nid de corvidé), une cavité rocheuse, un bâtiment. Se nourrit principalement d'insectes et de micromammifères. N5/MC/HC Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur Transit	Arbo
Milan royal <i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	CNPN1	VU	NT	true	Paysages mixtes de forêts, de champs et d'étangs. Surtout migrateur au nord mais nombreux individus sédentaires. Alimentation composée d'insectes et de déchets divers. Nid en amas de branchage haut dans un grand arbre. N3/MC/HC Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur Transit	Arbo
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	CNPN1	NT	NT	x	Campagne cultivée, fermes, villages et petites villes. Nid en petite cuvette d'argile sous les plafonds des granges, des étables, sous les ponts. Essentiellement insectivore. N5/MA/HR Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur Transit	Bâti
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	NT	LC	true	Niche en colonies, surtout en agglomération mais aussi sur les parois rocheuses dans les régions montagneuses. Nid en argile sous les toits ou des avancées rocheuses. Essentiellement insectivore. N5/MC/HR Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Non nicheur Transit	Bâti

4.2.2. Mammifères hors chiroptères



Une seule espèce contactée dans la zone d'étude par l'intermédiaire d'indices de présence : le Renard roux (*Vulpes vulpe*).

Différentes espèces potentielles comme le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), espèce protégée.

La localisation de la zone d'étude dans une zone urbaine avec l'absence d'habitats arborés limite l'attractivité des habitats de la zone d'étude pour les mammifères. En effet, une seule espèce a été contactée il s'agit du Renard roux via des indices de présence. Cette espèce peut utiliser les habitats ouverts de la zone d'étude rapprochée comme zones de chasse.

• Bibliographie

Différentes espèces mentionnées dans la bibliographie peuvent être présentes dans la zone d'étude rapprochée. La majorité de ces espèces sont sans enjeux de conservation. Seul le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), LC sur LRN/LRR et protégé, peut fréquenter la périphérie de la zone d'étude rapprochée (milieux arborés et arbustifs comme habitats de gîte et d'hivernage) ou transiter/chasser dans la zone d'étude rapprochée. L'Hermine (*Mustela erminea*), LC sur LRN/LRR est une espèce de milieux ouverts qui peut être potentiellement présente en transit, mais avec une potentialité qui reste faible.

La présence de grands axes routiers comme la RD1205 à la proximité de la zone d'étude limite également la présence de mammifères dans la zone.

Tableau 20 : Synthèse des espèces de mammifères

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Statut biologique	Cortège
Renard roux <i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Espèce ubiquiste. Reproduction entre décembre et février. Mise-bas entre mars et mai dans un terrier. Alimentation diversifiée : micromammifères, insectes, lombrics, charognes, végétaux.	Transit, alimentation	Ubiquiste
Rat surmulot <i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769)	x	x	x	NA	NA	x	Rongeur opportuniste présent dans une grande variété de milieux, notamment les zones urbaines, agricoles, ripisylves et friches. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Transit, alimentation	Ubiquiste
Sanglier <i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Espèce ubiquiste. Reproduction de novembre à janvier. Mise-bas entre mars et mai. Espèce omnivore (racines, vers de terre). Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Transit, alimentation	Ubiquiste
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	x	NM2	x	LC	LC	x	Espèce liée aux habitats forestiers et bocagers. Reproduction d'avril à septembre. Mise-bas en octobre-novembre. Alimentation composée d'insectes et de mollusques. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Transit, alimentation	Arbo, Arbu
Blaireau européen <i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Espèce liée aux habitats forestiers et bocagers, mais aussi présent dans landes et prairies. Reproduction de janvier à mars. Mise-bas en mars n+1. S'alimente d'insectes, batraciens, fruits, céréales. Creuse un terrier où il vit en clan. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Transit, alimentation	Ubiquiste
Hermine <i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	true	Milieux ouverts et semi-ouverts, prairies, cultures, bocages des zones planitaires, des zones anthropisées, jusqu'aux pelouses et étendues rocailleuses d'altitude. Rarement en milieu forestier. Affectionne-les micro habitats rocheux, abords de murets, éboulis. Se nourrit de micromammifères. Reproduction en avril-mai et mise-bas au printemps suivant. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Transit, alimentation	Ouv
Souris grise <i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	x	x	Fréquente le bâti, les haies, parcs, jardins, la campagne. Omnivore. Gîte dans un terrier creusé dans le sol ou des cavités. Mise bas et reproduction possibles toute l'année. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Transit, alimentation	Ubiquiste

Les habitats favorables aux mammifères hors chiroptères sont synthétisés dans Le tableau 35.

Tableau 21 : Habitats des cortèges de mammifères hors chiroptères

Espèce ou cortège d'espèces	Habitats dans la zone d'étude rapprochée	Surface totale (m ²)
Cortège Ouvert et ubiquiste	E2.6 : Prairie améliorée entretenue I1.5 : Jachère	13 000

4.2.3. Chiroptères



Aucun habitat gîte présent dans la zone d'étude rapprochée
Habitats ouverts utilisés comme zone de chasses et de transit
8 espèces potentiellement présentes dans la zone d'étude.

Aucun arbre gîtes favorable aux chiroptères n'est présent dans la zone d'étude, et aucune structure pouvant servir de gîte n'est présente. Le contexte urbain de la zone avec différentes sources de pollution et notamment de la pollution lumineuse peut limiter la présence des chiroptères dans la zone d'étude, sauf pour certaines espèces plus spécialistes comme la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), NT sur LRN et LRR. Ainsi les habitats ouverts peuvent être fréquentés par certaines espèces mais uniquement comme zone de transit et de chasse.

• Bibliographie

Ainsi, sur l'ensemble des espèces mentionnées dans la bibliographie 8 sont potentiellement présentes en transit dans la zone d'étude, avec deux espèces à forts enjeux, le Grand Murin (*Myotis myotis*), LC sur LRN et LRR, et la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), LC sur LRN et LRR.

Tableau 22 : Synthèse des espèces de chiroptères

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Statut biologique
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels, ouvrages militaires, cavités arboricoles. Site de mise bas : Cavités arboricoles, bâtiments. Terrain de chasse : Forêts de résineux mélangés à sous-étages encombrés, vergers extensifs. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Transit
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	NT	LC	true	Site d'hibernation : Cavités arboricoles. Site de mise bas : Bâtiments, cavités arboricoles. Terrain de chasse : Forêts, lisières, étendues d'eau, vergers, éclairages urbains. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Chasse
Grand Murin <i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	CDH2, CDH4	NM2	x	LC	LC	true	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels. Site de mise bas : Milieux souterrains naturels et artificiels, bâtiments. Terrain de chasse : Vieilles forêts caducifoliées, bocages, pâtures. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Chasse
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	CDH4	NM2	x	NT	NT	x	Site d'hibernation : Bâtiments, fissures rocheuses, cavités arboricoles. Site de mise bas : Bâtiments (interstices derrière les revêtements ou les entretoits). Terrain de chasse : Zones humides, étendues d'eau, éclairages urbains, zones boisées, milieux agricoles. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Chasse
Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Souterrains naturels et artificiels. Site de mise bas : Bâtiments (disjointements de bois), écorces décollées. Terrain de chasse : Plans d'eau calmes, zones humides arborées, lisières, éclairages urbains. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Chasse
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	CDH4	NM2	x	NT	NT	x	Site d'hibernation : isolation et toitures des bâtiments, fentes rocheuses ou arboricoles. Site de mise bas : bâtiments. Terrain de chasse : lisières, milieux ouverts mixtes, éclairages publics. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Chasse
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Bâtiments, fissures de falaises. Site de mise bas : Bâtiments, disjointements, parois rocheuses. Terrain de chasse : Espaces ouverts, espaces boisés, zones humides, éclairages urbains. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Chasse
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	CDH2, CDH4	NM2	x	LC	LC	true	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels, ouvrages militaires. Site de mise bas : Gîtes arboricoles (souvent derrière de l'écorces décollées), bâtiments, ponts (corniches en béton en V inversé, similaire à une fissure d'arbre). Terrain de chasse : Forêts, zones humides, lisières, bocages. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Chasse

Tableau 23 : Habitats favorables aux cortèges de chiroptères

Espèce ou cortège d'espèces	Habitats dans la zone d'étude rapprochée	Surface totale (m²)
Chasse/Transit	E2.6 : Prairie améliorée entretenue I1.5 : Jachère	13 000

4.2.4. Reptiles



Aucune espèce de reptile contactée dans la zone d'étude

Une espèce protégée potentiellement présente, le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), LC sur LRN et LRR.

La zone d'étude est constituée d'une faible proportion d'habitats favorables aux espèces de reptiles comme des zones arbustives ou encore des lisières de bois. Cela s'accompagne de routes et de zones urbaines à la proximité de la zone d'étude qui limite fortement la présence de ces espèces. Ainsi aucune espèce n'a été contactée dans la zone.

Bibliographie

Une espèce peut être présente dans les habitats anthropisés de la zone d'étude. Ces habitats peuvent servir de zone de thermorégulation pour le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), LC sur LRN et LRR. Il s'agit d'une espèce protégée mais commune qui peut être retrouvée dans une large gamme d'habitat.

Les milieux favorables aux reptiles sont synthétisés dans le Tableau 37.

Tableau 24 : Synthèse des espèces de reptiles

Espèce	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Statut biologique	Cortège
Lézard des murailles (Le) <i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	CDH4	FRAR2	x	x	x	LC	LC	x	Espèce à grande plasticité écologique. Fréquente les milieux secs avec composante minérale et couverture herbacée ou bois mort (milieux rupestres particulièrement). Reproduction entre le printemps et l'été. Produit plusieurs pontes chaque année selon la latitude. Hiverné sous une couche, une pierre. Alimentation composée d'arthropodes (insectes, arachnides etc.). Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Transit, chasse thermorégulation	Ubiquiste

Tableau 25 : Habitats des cortèges de reptiles

Espèce ou cortège d'espèces	Habitats dans la zone d'étude rapprochée	Surface totale (m²)
Lézard des murailles	I2.22 : Jardin partagé J1.51 : Terrain vague	10 853

4.2.5. Amphibiens



Aucun habitat favorable

Aucune espèces contactée

La zone d'étude ne présente aucun habitat favorable, en effet aucun point d'eau n'est présent. A cela peut être rajouté le contexte urbain de la zone avec des routes à fort trafic. Ainsi aucune espèce n'a été contactée dans la zone d'étude.

• Bibliographie

Aucune espèce d'amphibiens mentionnée dans la bibliographie peut être potentiellement présente dans la zone.

4.2.6. Entomofaune

4.2.6.1. Lépidoptères



7 espèces communes contactées dans la zone d'étude

Utilisation dans habitats ouverts de la zone

12 espèces potentiellement présentes

Les habitats ouverts de la zone d'étude sont le support pour la réalisation du cycle de vie de certaines espèces de lépidoptères. En effet, 7 espèces de lépidoptères ont été contactées. Ce chiffre est relativement faible et cela peut être expliqué principalement par deux facteurs. La zone d'étude est située dans une zone urbaine peu favorable pour les espèces de lépidoptères et les habitats ouverts semblent être sujets à une forte gestion et ils se caractérisent par une faible diversité en espèces floristiques.

Aucune de ces espèces n'est à enjeu, seul le Tristan (*Aphantopus hyperantus*), LC sur LRN et LRR est une espèce d'enjeu modéré car ZDET, mais non protégée.

• Bibliographie

12 espèces de lépidoptères mentionnées dans la bibliographie sont potentiellement présentes dans la zone d'étude, il s'agit d'espèces communes sans enjeux sauf une espèce avec une forte plasticité écologique, l'Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*), LC sur LRN et LRR., espèce d'enjeu fort et Natura 2000 mais non protégée. Cette espèce peut être présente dans la zone d'étude, par la présence de plantes hôtes. Il faut cependant nuancer sa présence, car il s'agit d'une espèce assez commune dans les parcs et les jardins, avec de faibles exigences écologiques et une bonne capacité de recolonisation d'habitats favorables.

Espèce	Statut	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Enjeu réglementaire	Enjeu de conservation	Enjeu global	Enjeu contextualisé	Statut biologique	Cortège
Piérade de la Rave (La) <i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Le papillon le plus commun de France. Toutes sortes de milieux ouverts jusqu'à 3500m. Vol de mars à novembre. Chenille sur Brassicacées.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Azuré de la Bugrane (L') <i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	P	x	x	x	LC	LC	x	L'Azuré le plus commun. Abondant dans les prairies, pelouses, bois clairs et jardins jusqu'à 2400m. Vol d'avril à octobre. Chenille sur petites Fabacées.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Fadet commun (Le) <i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Espèce fréquentant tous types de prairies et pelouses jusqu'à 2500m. Vol entre avril et septembre en deux générations. Chenille sur les tiges de graminées : Pâturins (<i>Poa sp.</i>), Fétuques (<i>Festuca sp.</i>), Agrostides (<i>Agrostis sp.</i>), Crételles à crêtes (<i>Cynosurus cristatus</i>).	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Vanesse des Chardons (La) <i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Migrateur, traverse la Méditerranée pour se reproduire en Europe en été. Milieux ouverts variés jusqu'à 3000m. Vol de mars à octobre. Chenille sur nombreuses plantes basses, notamment la Mauve sauvage et les Chardons.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Tristan (Le) <i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	true	Commun presque partout sauf en Région méditerranéenne et en montagne. Lisières et clairières des bois, landes et haies jusqu'à 1800 m, mais surtout à basse altitude. Juin-août. Différentes graminées et Laiches (<i>Carex spp.</i>), à priori sans préférences.	Faible	Modéré	Modéré	Modéré	Hivernage, reproduction	Arbo, Arbu
Myrtil (Le) <i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Un des papillons les plus communs de France. Endroits herbeux jusqu'à 2000m mais rare en montagne. Vol de mai à début octobre. Chenille sur Graminées.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Demi-Deuil (Le) <i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Très répandu en France dans les prairies et pelouses jusqu'à 1600m. Vol de juin à août. Chenille sur Graminées : Brachypodes, Fétuques, Fléole des prés, Avénules, Ammophile des sables.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Petite Tortue (La) <i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Prairies, friches et jardins jusqu'à 3400m. Rare dans les endroits secs, en régression en plaine. Vol de février à octobre. Chenille sur Orties (<i>Urtica sp.</i>). Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Céphale (Le) <i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1761)	P	x	x	x	LC	LC	x	Papillon de jour des milieux herbacés semi-ouverts, comme les clairières, lisières forestières et prairies buissonnantes. Les chenilles se nourrissent principalement de graminées Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv, Arbu
Grand Nacré (Le) <i>Speyeria aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Prairies, pelouses, landes, lisières et clairières des bois jusqu'à 2500 m. Juin-août. Chenille sur Violettes. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Vulcain (Le) <i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Migrateur, présent dans toute la France. Lisières et clairières des bois, prairies, vergers, parcs et jardins jusqu'à 2600m. Vol de mars à novembre. Chenille sur Orties. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Écaille chinée (L') <i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	P	CDH2	x	x	x	x	x	Grand nombre de milieux humides ou xériques ainsi que milieux anthropisés. Vol de fin juin à fin août. Chenille sur <i>Eupatorium cannabinum</i> , <i>Cirsium spp.</i> , <i>Carduus spp.</i> , <i>Lamium spp.</i> , <i>Urtica spp.</i> , <i>Epilobium spp.</i> , <i>Corylus avellana</i> , <i>Genista spp.</i> , <i>Fagus sylvatica</i> , <i>Quercus spp.</i> , <i>Lonicera spp.</i> Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Fort	Indéterminé	Fort	Fort	Hivernage, reproduction	Ubiquiste
Citron (Le) <i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Répandu partout dans les bois et les landes arbustives jusqu'à 2500m. Vol de février à octobre. Chenille sur Bourdaine et Nerpruns. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Arbo, Arbu
Argus bleu-nacré (L') <i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	P	x	x	x	LC	LC	x	Abondant en pelouses sèches sur calcaire ou basalte jusqu'à 2500 m. Rare en Corse : ssp. nufrellensis dont les femelles sont bleues dessus. Les femelles bleues du continent appartiennent à la f. syngrapha. Juillet début septembre. Chenille sur Hippocrépis à toupet. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Punaise arlequin <i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	P	x	x	x	x	x	x	Punaise fréquente dans les prairies, friches, bords de chemins et autres milieux ouverts ensoleillés. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Faible	Indéterminé	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Flambé (Le) <i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Espèce fréquentant les milieux chauds et buissonneux, bois clairs, vergers et jardins jusqu'à 1900m. Vole d'avril à début septembre entre une et deux générations selon la latitude. Chenille sur arbres et arbustes de la famille des Rosacées (Rosaceae). Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Arbu, Ouv
Coccinelle asiatique (la) <i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)	J	x	x	x	x	x	x	Invasive. Milieux très variés : jardins, cultures, parcs, haies, forêts claires. Affinité pour les zones anthropisées. Aphidophage. Multivoltine. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Faible	Indéterminé	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Ouv
Tircis (Le) <i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Très répandu et commun en France. Evite les habitats trop ouverts et trop secs. Bois, parcs et jardins arborés jusqu'à 1900m. Vol de mars à novembre (en hiver par beau temps). Chenille sur Graminées : Pâturins, Avoines, Molinies et Brachypodes notamment.	Faible	Faible	Faible	Faible	Hivernage, reproduction	Arbo, Arbu

Espèce	Statut	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Enjeu réglementaire	Enjeu de conservation	Enjeu global	Enjeu contextualisé	Statut biologique	Cortège
								Espèce non contactée mais potentiellement présente.						
Paon-du-jour (Le) <i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	P	x	x	x	LC	LC	x	Répandu partout, abondant dans les habitats humides à proximité des bois, mais rare dans les endroits secs. Lisières et prairies jusqu'à 2500m. Vol de février à octobre. Chenille sur Urtica dioica. Espèce non contactée mais potentiellement présente.	Faible	Faible	Faible	Faible		Arbo, Arbu

Tableau 26 : Habitats des cortèges de lépidoptères

Espèce ou cortège d'espèces	Habitats dans la zone d'étude rapprochée	Surface totale (m ²)
Cortège ouvert et ubiquiste	E2.6 : Prairie améliorée entretenue I1.5 : Jachère	13 000

4.2.6.2. Odonates



Aucune espèce contactée

Aucun habitat favorable

Aucun habitat aquatique n'est présent dans la zone d'étude. Ainsi les habitats présents ne permettent pas la réalisation du cycle de vie de ces espèces dans la zone d'étude rapprochée. Cela se traduit par aucune observation d'odonates dans la zone.

- Bibliographie**

Ainsi, aucune espèce d'odonate mentionnée d'odonate mentionnée dans la bibliographie ne peut être présente dans la zone d'étude.

4.2.6.3. Coléoptères



Aucune espèce contactée

Aucun arbre favorable

Aucune espèce de coléoptère saproxylique protégée ou à enjeu de conservation n'a été contactée dans la zone d'étude rapprochée, cela peut être expliqué par l'absence d'arbres favorables (vieux chêne) et de façon plus générale par l'absence d'habitats arborés dans la zone d'étude.

- Bibliographie**

Aucune espèce à enjeux mentionnées dans la bibliographie n'est potentiellement présente dans la zone d'étude.

4.3. Synthèse des enjeux écologiques dans la zone d'étude rapprochée

4.3.1. Enjeux concernant les habitats

6 Habitats anthropisés ont été renoncées dans la zone d'étude. Ces différents habitats ne représentent aucun enjeu de conservation. Ainsi les enjeux concernant les habitats présents dans la zone d'étude rapprochés sont faibles.

4.3.2. Enjeux concernant la flore

Parmi les 48 espèces végétales contactées dans la zone d'étude aucune espèce protégée ou patrimoniale n'a été recensée au sein de la zone d'étude. En revanche, 2 espèces exotiques envahissantes ont été observées : la

Vergerette annuelle et la Tête d'or. Ainsi les enjeux sont présents au niveau des espèces étiatiques envahissantes et plus particulièrement concernant le risque de les propager.

4.3.3. Enjeux concernant les oiseaux

La zone d'étude est principalement constituée d'habitats pouvant servir de support pour le transit et l'alimentation des différentes espèces. L'absence d'habitats arborés et arbustifs réduit l'intérêt du site pour les espèces d'oiseaux, à cela s'accompagne une zone fortement anthropisée et des habitats ouverts sujets à des perturbations régulières. Une seule espèce à fort enjeux a été contactée dans la zone d'étude en transit, il s'agit du Milan noir (*Milvus migrans*). Ainsi, les enjeux concernant l'avifaune sont faibles.

4.3.4. Enjeux concernant les mammifères hors chiroptères

L'absence d'habitats refuges dans la zone d'étude, comme des boisements ou des milieux arbustifs, accompagnée d'une zone d'étude située dans un milieu anthropisé, diminue fortement l'attractivité de la zone pour ces espèces. Ainsi des espèces ubiquistes sans enjeux peuvent utiliser la zone d'étude comme zone de transit et d'alimentation. Les enjeux concernant les mammifères sont donc faibles.

4.3.5. Enjeux concernant les chiroptères

Aucun arbre gîte n'est présentes dans la zone d'étude, les différentes espèces de chiroptères mentionnées dans la bibliographie et potentiellement présentes, peuvent utiliser les habitats ouverts comme zones de chasse et de transit. Ainsi les enjeux concernant les chiroptères sont faibles.

4.3.6. Enjeux concernant les reptiles

Une faible proportion d'habitats favorables pour les reptiles est présente dans la zone d'étude. Ainsi une seule espèce a une forte potentialité de présence, il s'agit du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), cette espèce est d'enjeu assez fort. Mais le caractère ubiquiste de cette espèce qui est assez commune et avec une capacité de dispersion importante diminue les enjeux associés à cette espèce. Ainsi les enjeux sont faibles concernant les reptiles.

4.3.7. Enjeux concernant les amphibiens

Aucun habitat favorable n'est présent dans la zone d'étude et aucune espèce n'a été contactée dans la zone d'étude. Ainsi les enjeux concernant les espèces d'amphibiens sont faibles.

4.3.8. Enjeux concernant l'entomofaune

Concernant l'entomofaune, l'absence d'habitats arborés et aquatiques diminue la potentialité de présences d'espèces de coléoptères saproxyliques protégés et d'espèces d'odonates. Ainsi, la zone d'étude reste favorable pour les lépidoptères par l'intermédiaire des habitats ouverts. Cependant le contexte anthropisé de la zone avec des habitats ouverts peu favorables favorise la présence d'espèces de lépidoptères communes et à faibles enjeux. Ainsi, les enjeux concernant les lépidoptères sont faibles.

5. Analyse des impacts du projet en phase travaux

Les impacts d'un projet en phase travaux peuvent être définis sur la base de 4 niveaux, Tableau 27. Les différentes interprétations qui vont être réalisées pour déterminer le niveau d'impacts du projet sont basées sur le passage réalisé. Une analyse plus précise des impacts nécessite un nombre de passages sur site plus important sur les différentes saisons.

Tableau 27 : Différents niveaux d'impacts en phase travaux

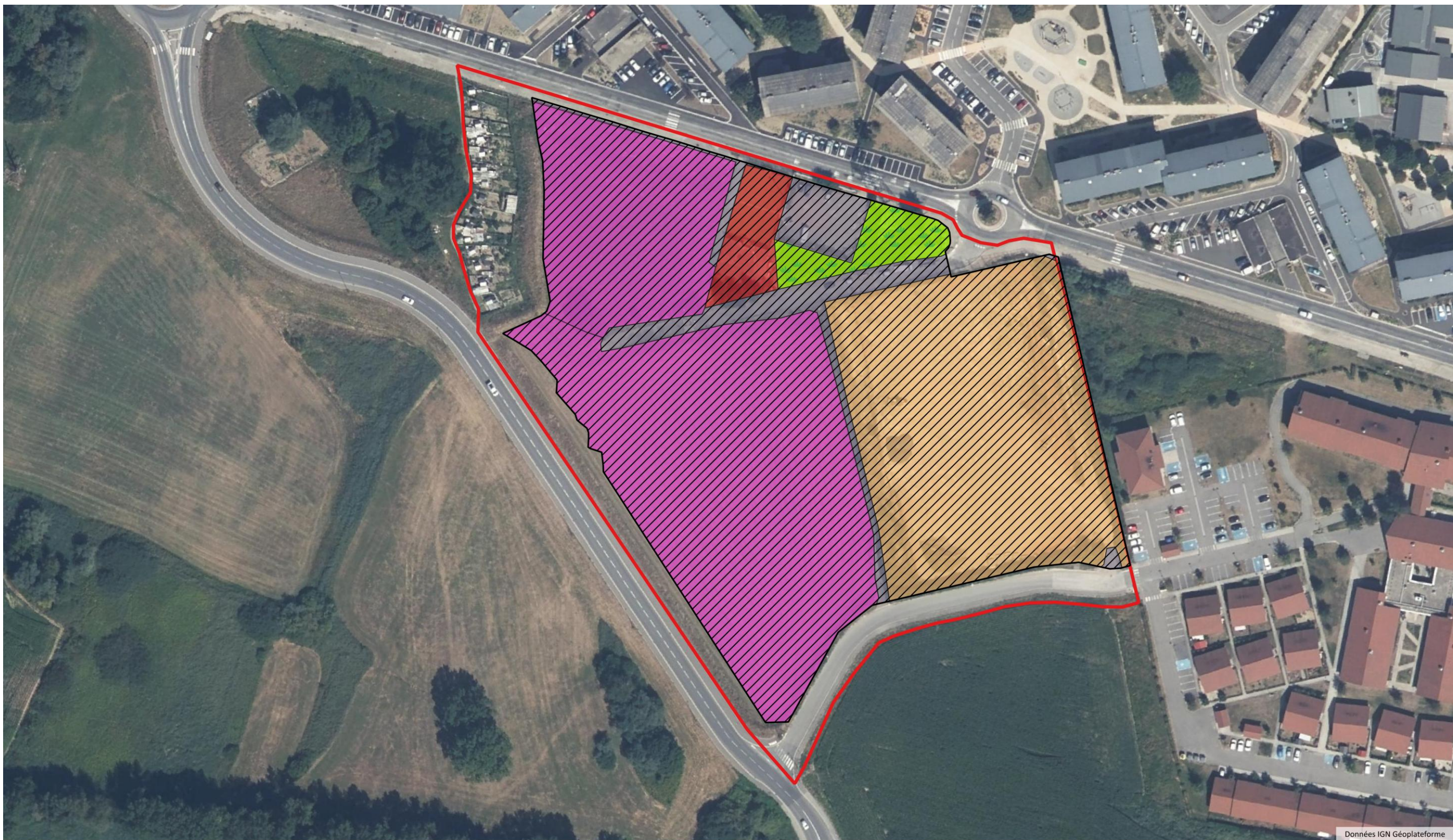
Nature de l'impact	Description
Perturbation d'individus	La perturbation des individus peut être définie comme un dérangement qui affecte leur comportement, leur stress ou leur succès reproducteur (alimentation, reproduction, repos), mais sans détruire le milieu.
Altération de l'habitat	L'altération de l'habitat se produit quand la qualité d'un milieu naturel diminue — il devient moins favorable à la vie des espèces (par exemple à cause de la pollution, de la coupe des arbres, du bruit, etc.).
Destruction d'habitats	Les aménagements entraînent une destruction d'habitats, le milieu naturel est supprimé ou transformé complètement, au point que les espèces ne peuvent plus y vivre.
Destruction d'individus	Les individus d'une espèce sont impactés directement par les aménagements allant jusqu'à l'altération de la survie des individus par destruction directe ou indirecte.

5.1. Impacts sur les habitats naturels

Cinq types d'habitats naturels sont potentiellement impactés par les travaux. L'habitat avec la plus grande superficie impactée est une jachère avec 1,73 hectares. Il s'agit pour la majorité d'habitats anthropisés sans enjeux de conservation. Ainsi les impacts du projet sur les habitats naturels peuvent être considérés comme non significatifs.

Tableau 28 : Surface impactée des habitats naturels

Habitat	Superficie impactée
E2.6 : Prairie améliorée entretenue	980 m ² ; 0,09 ha
I1.5 : Jachère	17324 m ² ; 1,73 ha
J1.3 : City stade	910 m ² ; 0,091 ha
J1.51 : Terrain vague	9408 m ² ; 0,94 ha
J4.1 : Réseau routier dont parking	4805 m ² ; 4,8 ha



Données IGN Géo plateforme

Légende

 Zone d'étude rapprochée

Habitats

 E2.6 - Prairie améliorée entretenue

 I1.5 - Jachère

 J1.3 - City stade

 J1.51 - Terrain vague

 J4.2 - Réseau routier dont parking

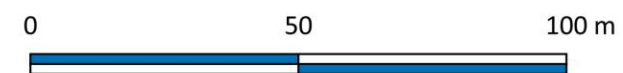


Figure 17 : Cartographie des habitats naturels impactés

5.2. Impacts sur les habitats d'espèces faunistiques

Deux habitats faunistiques sont potentiellement impactés par les travaux. Il s'agit des habitats ouverts et anthropisés avec une superficie de 1,5 ha pour les habitats ouverts. Les différents habitats potentiellement utilisés par la majorité des espèces inventoriées et potentielles sont des habitats peu favorables dans un contexte anthropique. Ces différentes espèces peuvent utiliser les habitats impactés comme zone de transit ou d'alimentation, pour les oiseaux, les mammifères et les reptiles, et comme zone d'hivernage et de reproduction pour les lépidoptères.

L'ensemble des espèces potentiellement impactées ne représentent pas un enjeu de conservation marqué et aucune d'entre elles n'est protégée.

Tableau 29 : Surface impactée des habitats faunistiques

Habitat	Superficie impactée
Habitat ouvert	15583 m ² ; 1,5 ha (E2.6 ; I1.5)
Habitat anthropisé	9260 m ² ; 0,92 ha (J1.51)



Données IGN Géoportail

haute
savoie
le Département

**Prédiagnostic écologique du stade de BMX
à Scionzier (74)**

Prédiagnostic écologique

hydrétudes
Groupe altereo

[AE26-012-2]
Edition 2026-07-07
Projection EPSG:2154
Format A3

Légende

- Zone d'étude rapprochée
- Habitat ouvert
- Habitat anthropique
- Surface impactée

Habitats faunistiques impactés

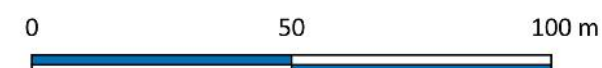


Figure 18 : Cartographie des habitats faunistiques impactés

5.3. Evaluation des impacts

L'analyse des impacts présentée dans le tableau suivant, est basée sur le prédiagnostic écologique et le passage réalisé, cette analyse est donc sommaire.

Tableau 30 : Synthèse de l'évaluation des impacts du projet

Taxon	Enjeu	Nature de l'impact en phase travaux	Impact phase travaux	Nature de l'impact en phase d'exploitation	Impact phase d'exploitation
Oiseaux	Modéré	Perturbation d'individus	Les espèces d'oiseaux utilisent la zone d'étude comme zone de transit, la perturbation d'individus en phase travaux et donc non significative	Perturbation d'individu	Les principales perturbations en phase d'exploitation correspondent à de la pollution sonore et lumineuse, le contexte déjà fortement anthropisé de la zone réduit cette perturbation comme non significative pour l'avifaune.
		Destruction d'habitat	L'absence d'habitats arborés et arbustifs pouvant servir d'habitats de nidification dans l'emprise projet, réduit le risque de destruction d'habitats favorables à ces espèces, la destruction d'habitats est donc non significative		
		Destruction d'individus	L'absence d'habitats de nidification diminue le risque de destruction d'individus juvéniles ou sortant du nid. L'utilisation du site, comme zone de transit réduit également le risque de destruction d'individus qui est donc non significatif		
Mammifères hors chiroptères	Modéré	Perturbation d'individus	Le contexte anthropisé de la zone avec une fragmentation importante limite l'attractivité de la zone pour les mammifères, avec une utilisation principalement en transit. La perturbation d'individus est donc non significative	Perturbation d'individu	Les principales perturbations en phase d'exploitation correspondent à de la pollution sonore et lumineuse, le contexte déjà fortement anthropisé de la zone réduit cette perturbation comme non significative pour les mammifères hors chiroptères.
		Destruction d'habitat	Le caractère peu favorable des habitats de la zone d'étude pour les mammifères, avec une utilisation principalement comme zone de transit ou d'alimentation, conduit à un impact non significatif concernant la destruction d'habitat en phase travaux		
		Destruction d'individus	L'utilisation de la zone d'étude comme zone de transit limite le risque de destruction d'individus. Ce risque peut être jugé de non significatif		
Chiroptères	Fort	Perturbation d'individus	Le contexte anthropisé de la zone avec une absence d'habitats gîtes favorables aux chiroptères dans la zone d'étude, diminue le risque de perturbation d'individus qui peut donc être jugé de non significatifs	Perturbation d'individu	Les principales perturbations en phase d'exploitation correspondent à de la pollution sonore et lumineuse, le contexte déjà fortement anthropisé de la zone réduit cette perturbation comme non significative pour les chiroptères.
		Destruction d'habitat	Les habitats de la zone d'étude sont utilisés par les chiroptères comme zone de chasse et de transit. La surface impactée est très réduite et les habitats impactés sont peu favorables et bien représentés à l'échelle locale. Ainsi la destruction d'habitats en phase travaux peut être jugée de non significative		
		Destruction d'individus	Les habitats de la zone d'étude sont utilisés par les chiroptères comme zone de chasse et de transit, ainsi le risque de destruction d'individu au gîte ou sortant du gîte est non significatif		
Reptiles	Assez fort	Perturbation d'individus	Le contexte déjà fortement anthropisé de la zone avec des habitats peu favorables pour ces espèces traduisent la faible attractivité de la zone pour ces espèces et ainsi un niveau d'impact non significatif pour la perturbation d'individus	Perturbation d'individu	Les principales perturbations en phase d'exploitation correspondent à de la pollution sonore et lumineuse, le contexte déjà fortement anthropisé de la zone réduit cette perturbation comme non significative pour les reptiles
		Destruction d'habitat	Les espèces potentiellement présentes dans la zone d'étude, utilisent les habitats anthropisés comme zone de chasse et de thermorégulation. Ces habitats restent peu favorables pour soutenir le cycle de vie de ces espèces comme de la reproduction ou de l'hivernage. Ainsi la destruction d'habitats est considérée comme non significative		
		Destruction d'individus	L'utilisation de la zone d'étude comme zone de chasse et de thermorégulation pour une espèce potentielle le Lézard des murailles avec une forte plasticité écologique et une bonne capacité de recolonisation réduit le risque de destruction des individus à du non significatif		
Amphibiens	x	Perturbation d'individus	L'absence d'habitats favorables aux amphibiens dans la zone d'étude réduit le risque de perturbation de ces espèces, la perturbation d'individu est donc non significative	Perturbation d'individu	Les principales perturbations en phase d'exploitation correspondent à de la pollution sonore et lumineuse, le contexte déjà fortement anthropisé de la zone et l'absence d'habitats favorables réduit cette perturbation à du non significatif .
		Destruction d'habitat	L'absence d'habitats favorables aux amphibiens dans la zone d'étude réduit le risque de destruction d'habitat, il est non significatif		
		Destruction d'individus	L'absence d'habitats favorables et d'individus dans la zone d'étude réduit le risque de destruction d'individus de ces espèces, la destruction d'individu est donc non significative		
Lépidoptères	Fort	Perturbation d'individus	La majorité des espèces présentes dans la zone sont des espèces communes avec une bonne capacité de dispersion, le tout dans un contexte fortement anthropisé, ainsi la perturbation des individus en phase travaux peut être jugée de non significative	Perturbation d'individu	La principale perturbation en phase d'exploitation correspond à de la pollution lumineuse, le contexte déjà fortement anthropisé de la zone réduit cette perturbation comme non significative pour les reptiles
		Destruction d'habitat	Les espèces de lépidoptères utilisent les habitats ouverts de la zone, la majorité des habitats ouverts impactés par les travaux sont du type jachère avec un entretien régulier, peu favorable pour ces espèces, ainsi la destruction d'habitat peut être considéré de non significative		
		Destruction d'individus	Les espèces présentes sont pour la majorité des espèces communes, à bonnes plasticité écologique, sans enjeux et avec de bonne capacité de dispersion, ainsi la destruction d'individus en phase travaux peut être jugé de non significative		
Odonates	x	Perturbation d'individus	L'absence d'habitats favorables aux odonates dans la zone d'étude réduit le risque de perturbation de ces espèces, la perturbation d'individu est donc non significative	Perturbation d'individu	Les principales perturbations en phase d'exploitation correspondent à de la pollution sonore et lumineuse, le contexte déjà fortement anthropisé de la zone et l'absence d'habitats favorables réduit cette perturbation à du non significatif .
		Destruction d'habitat	L'absence d'habitats favorables aux odonates dans la zone d'étude réduit le risque de destruction d'habitat, il est non significatif		

Taxon	Enjeu	Nature de l'impact en phase travaux	Impact phase travaux	Nature de l'impact en phase d'exploitation	Impact phase d'exploitation
		Destruction d'individus	L'absence d'habitats favorables et d'individus dans la zone d'étude réduit le risque de destruction d'individus de ces espèces, la destruction d'individu est donc non significative		
Coléoptères	x	Perturbation d'individus	L'absence d'habitats arborés favorables aux coléoptères saproxyliques protégées dans la zone d'étude réduit le risque de perturbation de ces espèces, la perturbation d'individu est donc non significative	Perturbation d'individu	Les principales perturbations en phase d'exploitation correspondent à de la pollution sonore et lumineuse, le contexte déjà fortement anthropisé de la zone et l'absence d'habitats favorables réduit cette perturbation à du non significatif .
		Destruction d'habitat	L'absence d'habitats favorables aux espèces de coléoptères saproxyliques dans la zone d'étude réduit le risque de destruction d'habitat, il est non significatif		
		Destruction d'individus	L'absence d'habitats favorables et d'individus dans la zone d'étude réduit le risque de destruction d'individus de ces espèces, la destruction d'individu est donc non significative		
Flore	Faible	Destruction d'habitat et destruction d'individus	L'ensemble des espèces floristiques inventoriées dans la zone d'étude sont des espèces communes de milieux ouverts et sans enjeux de conservation ainsi les impacts du projet sur la flore peut être considéré de non significatif		
		Introduction et dissémination d'EvEE	Deux espèces envahissantes sont présentes et peuvent se disséminer avec les mouvements de terre végétale Dans la mesure où le Maître d'ouvrage suit les dispositions prévues dans la mesure MR04, cet impact est non significatif		
Habitats naturels et semi-naturels	Faible	Destruction d'habitat	Les habitats inventoriés dans la zone d'étude sont des habitats anthropiques sans aucun enjeu de conservation, les impacts du projet sur les habitats naturels peuvent donc être jugés de non significatifs		

6. Mesures environnementales

Tableau 31 : Synthèse des mesures d'accompagnement et de suivi

Code mesure	Intitulé mesure	Phase
Mesures de réduction (MR)		
MR01	Optimisation temporelle des interventions	Travaux
MR02	Optimisation spatiale des interventions	Travaux
MR03	Remise en état écopaysagère en faveur de la biodiversité	Travaux, exploitation
MR04	Prévention et contrôle du développement des Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE)	Travaux
MR05	Suppression des pièges à faune en phase chantier	Travaux
MR06	Prévention des risques de pollution	Travaux
MR07	Plan d'intervention en cas de pollution du milieu naturel	Travaux
MR08	Gestion de l'éclairage	Exploitation
Mesures de suivi (MS)		
MS01	Suivi écologique en phase travaux	Travaux

6.1. Mesures de réduction

6.1.1. MR01 : Optimisation temporelle des interventions

MR01	Prise en compte des périodes des sensibilités écologiques dans l'organisation des travaux
Type Cerema	R3.1a
Objectifs	- Réduire le risque de destruction d'un maximum d'individus d'espèces animales, notamment les espèces protégées ; - Supprimer le dérangement d'un maximum d'individus d'espèces animales, notamment les espèces protégées.
Communautés biologiques visées	Toutes les espèces présentes dans l'emprise projet, notamment les espèces animales protégées : - Mammifères dont chiroptères ; - Reptiles ; - Lépidoptères.
Localisation	Emprise du périmètre de travaux et emprise du périmètre d'exploitation.
Acteurs	- Maître d'ouvrage ; - Entreprise en charge des opérations de travaux ; - Entreprise en charge des opérations d'entretien des aménagements en phase d'exploitation ; - Ecologue en charge de l'assistance environnementale.
Modalités de mise en œuvre	Les opérations de travaux préparatoires (défrichement et débroussaillage) seront réalisées hors des périodes de sensibilité des différents taxons inventoriés. Il s'agit ici de s'adapter aux périodes suivantes : - Période de léthargie hivernale de l'herpétofaune (reptiles et amphibiens) -> individus peu mobiles incapables de fuir ; - Période de reproduction des reptiles -> présence d'œufs et de juvéniles peu mobiles, grande sensibilité au dérangement ; - Période de léthargie hivernale de l'entomofaune (lépidoptères) -> présence d'individus en phase immobile (œufs, chrysalide) incapables de fuir ; - Période diapause des lépidoptères -> les lépidoptères constamment une phase immobile active dans l'année. Il est ainsi difficile de garantir une non destruction d'individus.

MR01	Prise en compte des périodes des sensibilités écologiques dans l'organisation des travaux												
	Groupe taxonomique	Mois de l'année											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
	Oiseaux	Hivernage		Migration prénuptiale et reproduction			Reproduction et migration postnuptiale		Migration postnuptiale			Hivernage	
	Mammifères hors chiroptères	Hivernage		Reproduction et mise-bas								Hivernage	
	Chiroptères	Hibernation dans gîtes hivernaux (léthargie)		Réveil, gestation et transit vers gîtes estivaux			Mise-bas, élevage des juvéniles dans les gîtes estivaux		Reproduction et transit vers gîtes hivernaux		Hibernation dans gîtes hivernaux		
	Reptiles	Léthargie hivernale		Reproduction, ponte et croissance des juvéniles								Léthargie hivernale	
	Amphibiens	Léthargie hivernale	Émergence prénuptiale espèces	Reproduction et développement larvaire en phase aquatique			Phase postnuptiale majoritairement terrestre					Léthargie hivernale	
	Lépidoptères	Diapause hivernale				Période de vol : reproduction et ponte						Diapause hivernale	
	Odonates	Diapause hivernale : stades larvaires en milieu aquatique			Période de vol : reproduction et ponte en milieu aquatique						Diapause hivernale : stades larvaires en milieu aquatique		
	Orthoptères	Diapause hivernale : œuf ou stades larvaires					Période d'activité des imagos : reproduction et ponte					Diapause hivernale : œuf ou stade larvaire	
Coléoptères								Période d'activité des imagos : reproduction et ponte					
Période favorable pour les interventions Période très sensible Période modérément sensible Pas de caractérisation													
De manière générale, le meilleur compromis entre ces différentes périodes correspond à la période automnale du 1^{er} septembre au 31 octobre (voire fin d'été). En effet, l'herpétofaune n'est pas encore en léthargie hivernale et est encore suffisamment mobile pour fuir l'emprise des travaux, les oiseaux ne nichent plus et les juvéniles sont capables de voler tandis que nombreuses pontes de lépidoptères n'ont pas encore été réalisées. Dans le contexte du site étudié, au vu des habitats d'espèces présents et au vu des espèces contactées, la période la plus favorable s'étend de septembre à février, puisque les habitats présents ne sont pas favorables à l'accueil d'oiseaux, de mammifères dont chiroptères, de reptiles et d'amphibiens en période hivernale. L'absence d'arbres gîtes pour les chiroptères, et de façon plus globale d'arbres dans la zone d'étude pouvant servir d'habitats d'hivernages pour les reptiles et pour les mammifères. Ainsi que l'absence de zones favorables pour les amphibiens, limite la période de sensibilité sur les mois de janvier et février, des opérations de travaux préparatoires peuvent ainsi être envisagées sur ces deux mois.													
Planification	Mesure applicable à chaque opération de la phase travaux.												
Coût estimé	Coût intégré au projet												
Modalités de suivi	Visites de l'écologue en charge de l'assistance environnementale												
Mesures associées	MS01 : Suivi écologique en phase travaux												

6.1.2. MR02 : Optimisation spatiale des interventions

MR02	Optimisation spatiale des interventions
Type Cerema	R1.1a - Limitation / adaptation des emprises des travaux et/ou des zones d'accès et/ou des zones de circulation des engins de chantier R1.1b - Limitation / adaptation des installations de chantier R1.1c - Balisage préventif divers ou mise en défens (pour partie) ou dispositif de protection d'une station d'une espèce patrimoniale, d'un habitat d'une espèce patrimoniale, d'habitats d'espèces ou d'arbres remarquables
Objectifs	- Réduire le risque de destruction d'un maximum d'individus d'espèces animales, notamment les espèces protégées ; - Supprimer le dérangement d'un maximum d'individus d'espèces animales, notamment les espèces protégées. - Limiter la destruction des habitats naturels et semi-naturels situés en périphérie de la zone stricte des travaux.
Communautés biologiques visées	Toutes les espèces faunistiques et floristiques présentes au sein et à proximité de l'emprise projet.
Localisation	Emprise du périmètre de travaux et emprise du périmètre d'exploitation.
Acteurs	- Maître d'ouvrage ; - Entreprises en charge des opérations de travaux ; - Entreprises en charge des opérations d'entretien des aménagements en phase d'exploitation ; - Ecologue en charge de l'assistance environnementale.
Modalités de mise en œuvre	Les emprises travaux devront se cantonner strictement à ce qui a été défini dans le projet. Les chemins d'accès et zones de stockage sont bien définies et devront être respectées. Définition de l'emprise nécessaire : - Les emprises travaux seront limitées au strict nécessaire. Toute surface excédentaire par rapport aux besoins opérationnels sera supprimée. - Un plan précis des zones de travaux sera réalisé en amont. Ce plan fera apparaître les différentes zones et leurs fonctions (zone de passage, zone de stockage, base vie, terrassement etc.). Ce plan fera l'objet d'une validation par le maître d'ouvrage. - Un plan de circulation des engins sera défini. Il interdira notamment la circulation des engins en dehors des emprises prévues à cet effet. Matérialisation des emprises travaux sur le terrain : Les emprises travaux et les zones de chantier seront matérialisées physiquement sur le terrain pour optimiser sa visibilité et lisibilité par les équipes de chantier. Le périmètre extérieur du chantier sera délimité par une barrière haute jointive. Cette dernière sera fixée sur des supports amovibles réhaussés de 15-20 cm pour permettre les mouvements de la petite faune. Les différentes zones de travail seront délimitées au moyen de rubans de signalisation, de piquets ou de filets de chantier. Les systèmes de signalisation et de délimitation feront l'objet d'une maintenance et d'un contrôle régulier durant toute la durée du chantier. Les secteurs contaminés par des espèces végétales exotiques envahissantes seront délimités par un piquetage. Communication et sensibilisation : Les plans de circulation et le plan des emprises de travaux seront communiqués aux équipes de chantier. Une synthèse sur les enjeux écologiques et les bonnes pratiques environnementales sera également réalisée.
Planification	Application en phase travaux sur la durée de toutes les interventions et en phase d'exploitation sur toute la durée des opérations d'entretien/gestion de la végétation des accotements.
Coût estimé	Coût intégré au projet
Modalités de suivi	Visites de l'écologue en charge de l'assistance environnementale
Mesures associées	MS01 : Suivi écologique en phase travaux

6.1.3. MR03 : Remise en état écopaysagère en faveur de la biodiversité

MR03	Remise en état écopaysagère en faveur de la biodiversité
Type Cerema	R2.1q - Dispositif d'aide à la recolonisation du milieu
Objectifs	- Permettre une intégration écologique optimale du projet à moyen et long terme ; - Limiter l'érosion et le lessivage des sols ; - Constituer une zone de refuge favorable à la biodiversité tout au long de la phase d'exploitation.
Communautés biologiques visées	Toutes les espèces faunistiques et floristiques présentes au sein et à proximité de l'emprise projet.
Localisation	Aux abords du futur stade de BMX.
Acteurs	- Maître d'ouvrage - Entreprise en charge des opérations de travaux - Ecologue en charge de l'assistance environnementale.
Modalités de mise en œuvre	La remise en état écopaysagère permettra ainsi de reconstituer les abords du futur stade avec la création d'habitats herbacés ouverts. Afin d'accélérer la colonisation de la strate herbacée et limiter la dynamique de colonisation d'éventuelles EvEE, les surfaces à remettre en état pourront êtreensemencées avec des graines d'espèces indigènes recensées lors des relevées phytosociologiques.
Planification	Application en phase travaux, à l'issue des opérations de prélèvement de matériaux dans les zones d'emprunt.
Coût estimé	Coût intégré au projet
Modalités de suivi	Visites de l'écologue en charge de l'assistance environnementale
Mesures associées	MS01 : Suivi écologique en phase travaux

6.1.4. MR04 : Prévention et contrôle du développement des Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE)

MR04	Prévention et contrôle du développement des Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE)
Type Cerema	R2.1f - Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (actions préventives et curatives)
Objectifs	Contrôler la dispersion et le développement des Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE) pendant toute la durée des travaux ; Limiter le risque d'introduction et de dissémination de nouvelles EvEE dans l'emprise travaux.
Communautés biologiques visées	Toutes les espèces faunistiques et floristiques présentes au sein et à proximité de l'emprise projet. Les EvEE présentes sur le site initialement sont : la Vergerette annuelle et la Tête d'or
Localisation	Emprise projet
Acteurs	Maître d'ouvrage Personnels en charge des opérations de travaux Personnels en charge des interventions de maintenance Ecologue en charge de l'assistance environnementale.
Modalités de mise en œuvre	L'objectif de cette mesure est de prévenir l'introduction de nouvelles EvEE au sein de l'emprise projet et d'éviter la dissémination des EvEE présentes vers les milieux extérieurs. Cette prévention sera intégrée dans les opérations de travaux sous la forme de clauses à incorporer dans le CCTP des opérations de travaux : Sensibilisation des conducteurs d'engins affectés au chantier Tous les conducteurs d'engins affectés au chantier seront réunis le premier jour des travaux aux frais de l'entreprise pour écouter les recommandations du maître d'œuvre et se voir présenter les espèces invasives cibles et les mesures préventives pour ne pas les disperser. Le maître d'œuvre présentera notamment les différents points de contrôles prévus dans le chantier et leurs effets sur la poursuite des travaux. L'entreprise présentera comment elle a prévu d'intégrer ces contraintes et nommera une personne unique responsable de la bonne mise en application des mesures préventives. Cette réunion durera 1 heure et l'entreprise devra fournir un lieu adapté à cette présentation. Si l'entreprise n'est pas en mesure de réunir tous les conducteurs d'engins, elle devra répéter l'organisation de la réunion à ses frais autant que nécessaire. Propreté des engins À la première arrivée sur le chantier, tout engin sera inspecté et devra avoir été préalablement nettoyé au jet haute pression afin d'être exempt de toutes terres ou de débris végétaux. La propreté et l'identification des engins feront l'objet d'un contrôle. Pour cela, l'entrepreneur devra inspecter ou faire inspecter par le maître d'œuvre, les engins avant que ceux-ci ne descendent du porte-char. Si le maître d'œuvre n'est pas présent, un constat de la propreté des engins par photographies lui sera envoyé. Les clichés devront couvrir tous les bas-côtés et l'intérieur et l'extérieur des outils (broyeurs, godets, etc.). Le matériel non conforme ne pourra pas être utilisé sur le chantier tant qu'il n'aura pas été nettoyé. Tout engin qui quitte le chantier puis revient devra faire l'objet de la même procédure. Origine des terres exogènes importées Les terres rapportées proviendront uniquement de sites agréés par le maître d'œuvre. Aucun changement de provenance ou de qualité ne pourra être fait sans accord préalable du maître d'œuvre. Ces terres devront être exemptes de toute propagule (graine, bouture, rhizome, tubercule, tige, racines) de plantes exotiques envahissantes, et plus particulièrement des renouées du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>, <i>R. sachalinensis</i>, et leurs hybrides <i>R. x bohemica</i>) et les ambrosies (<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L. et <i>A. trifida</i> L.). Pour cela, les stocks utilisés par l'entreprise devront être connus et ne pas avoir présenté la saison végétative précédente de repousses de renouées ou d'ambrosies. Des photographies des stocks pourront servir de constats. En cas de doute sur les sites de prélèvement, le maître d'œuvre pourra demander à l'entreprise d'organiser à ses frais une visite pour vérifier l'absence de plantes exotiques envahissantes. À tout moment, le maître d'œuvre pourra stopper le chantier, s'il constate que des terres contenant des graines d'ambrosies ou des rhizomes de renouées asiatiques sont apportées dans l'emprise des travaux. En cas de développement de renouées asiatiques ou d'ambrosies dans les 4 premiers mois après le début de la saison végétative suivant le chantier dans les terres rapportées, l'entreprise proposera pour validation et réalisera ensuite à ses frais les mesures correctives nécessaires. Celles-ci comprendront l'enlèvement des terres infestées, leur exportation en ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux), la remise en place de terres saines (ne contenant aucune diaspore de plantes invasives) et leur revégétalisation. Ces opérations conditionneront la levée des réserves.

MR04	Prévention et contrôle du développement des Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE)
	Evitement des zones contaminées Dès le démarrage du chantier, les limites des zones colonisées par les plantes invasives seront matérialisées sur le site par la pose de piquets et de rubalise et de panneaux interdisant le passage d'engins, le remblaiement ou l'entreposage de matériels sur ces zones. Le piquetage sera posé à 2 m de distance des derniers plants. Cette matérialisation devra être maintenue en permanence pendant toute la durée du chantier. Des contrôles à la pose du balisage puis périodiques seront effectués par le maître d'œuvre. Franchissement des zones infestées par les engins Si l'évitement des zones envahies constitue une contrainte trop forte dans l'organisation du chantier, une piste les franchissant pourra être créée. Les secteurs concernés devront recevoir l'accord préalable du maître d'œuvre. La piste sera ensuite créée en procédant si besoin à un nivellement préalable repoussant les matériaux vers les zones envahies. L'engin qui réalise le nivellement devra impérativement être nettoyé après cette opération sur une aire de lavage spécifique. Puis la zone nivelée sera recouverte d'un géotextile résistant au poinçonnement (Géotextile non tissé aiguilleté - 330g/m² - Classe 7, certifié ASQUAL - Résistance à la traction 25kN/ml). Ce géotextile sera surmonté d'une couche compactée de 20 cm de matériaux sains. La piste devra être suffisamment large et balisée pour qu'aucun engin ne s'en écarte involontairement. Déblaiement des terres contaminées - Les terres infestées à purger seront piquetées sous la direction du maître d'œuvre ; les surfaces à traiter vont au-delà des dernières tiges de plantes visibles à la surface du sol ; - La procédure de déblaiement fera l'objet d'un contrôle par le maître d'œuvre ; - Les engins ne devront pas pénétrer dans les zones envahies. Pour les petites zones, la pelle mécanique restera en retrait de la zone à terrasser. Pour les zones étendues hors d'atteinte du bras de pelle, la terre sera purgée sur 1 m d'épaisseur pour les renouées asiatiques ou 20 cm pour les plantes annuelles, avant que l'engin puisse pénétrer dans la zone ; - Un homme à pied contrôlera visuellement en permanence le chargement des camions ; - La terre infestée sera déblayée par couches successives de 20 cm d'épaisseur environ et non pas d'emblée sur toute l'épaisseur de sol pour ne pas contaminer le fond de la zone excavée ; - Pour contrôler les purges, les bords des tranchées seront nets et verticaux sans présenter d'effondrement immédiat des terres ; - Du géotextile sera utilisé systématiquement pour éviter la contamination par des pertes de terres, du sol ou des chenilles des engins pendant les déblaiements ; - Les déblaiements se feront de préférence avec un godet de curage et non un godet de terrassement ; - Le conducteur placera systématiquement l'ouverture du godet vers le haut au-dessus de la zone de déchargement avant de le recharger ; les camions fermeront systématiquement leur porte arrière après déchargement et avant de rouler ; - Les bennes des engins de transport devront être remplies de façon à ne perdre aucune terre pendant le transport, soit 2/3 maximum, et bâchées si nécessaire ; - Le chargement et le déchargement des bennes devront se faire de façon à ne pas contaminer l'extérieur des engins de transport. Gestion des terres contaminées Aucun dépôt provisoire et reprise au sol des terres infestées ne seront autorisés en dehors des aires spécifiquement aménagées pour cela. Si à la suite d'un incident, des terres ou des souches infestées sont éparpillées sur le sol, celles-ci devront être récupérées mécaniquement puis à la main pour la finition. Le maître d'œuvre pourra à tout moment demander que des terres infestées et abandonnées par l'entreprise au cours du transport soient immédiatement récupérées. Si l'entreprise prévoit de déposer provisoirement des terres infestées sur un site pour les reprendre ensuite, elle devra obligatoirement protéger le sol sous la zone de dépôt. La protection sera obligatoirement réalisée par l'étalement au sol d'un géotextile surmonté d'une couche de 20 cm d'épaisseur de graviers faisant un contraste de couleur avec les terres infestées qui seront déposées dessus. Ce procédé permet de récupérer les terres infestées déposées sans contaminer le sol. L'emplacement précis de ces aires sera déterminé avec le maître d'œuvre. Aire de nettoyage Une aire spécifique pour le nettoyage des engins et des outils sera aménagée. Elle comprendra : - Une citerne d'eau et un dispositif de jet haute pression ; - Une protection du sol formée obligatoirement par l'étalement au sol d'un géotextile surmonté d'une couche de 20 cm d'épaisseur de graviers.

MR04	Prévention et contrôle du développement des Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE)
	Les nettoyages éventuellement nécessaires en dehors de cette aire se feront sans eau avec des outils à main ou avec de l'air comprimé, au-dessus d'une bâche permettant de récolter les débris végétaux pour les évacuer vers l'aire de nettoyage. À la fin du chantier, l'aire de nettoyage sera démontée : les matériaux au-dessus du géotextile seront évacués vers la zone de stockage des terres infestées et le géotextile emporté en déchetterie. Nettoyage des engins et outils Pendant le chantier, les outils ou accessoires utilisés pour manipuler de la terre infestée ne pourront servir à autre chose sans avoir été nettoyés au préalable. Avant de quitter le chantier, tous les engins et outils ayant manipulé de la terre infestée seront soigneusement nettoyés de façon à ne plus conserver de terres ou débris végétaux. Transport de matériaux contaminés Les bennes servant au transport des matériaux contaminés seront couvertes d'une bâche étanche. Les espaces situés entre la chargeuse et la benne seront protégés d'un géotextile.
Planification	Application durant toute la phase travaux et toute la phase d'exploitation.
Coût estimé	Coût intégré au projet.
Modalités de suivi	Visites de l'écologue en charge de l'assistance environnementale.
Mesures associées	MR03 : Remise en état écopaysagère en faveur de la biodiversité ; MS01 : Suivi écologique en phase travaux

6.1.5. MR05 : Suppression des pièges à faune en phase chantier

MR05	Suppression des pièges à faune en phase chantier et en phase d'exploitation
Objectifs	- Éviter la mortalité accidentelle de la faune terrestre (petits mammifères, reptiles) liée à la présence d'ouvrages ou d'éléments techniques constituant des pièges. - Réduire l'impact du projet routier sur la faune locale durant les travaux et après la mise en service de l'infrastructure.
Communautés biologiques visées	- Faune terrestre, en particulier les petits mammifères et les reptiles présents au sein et à proximité de l'emprise du projet.
Localisation	Emprise du chantier ainsi que les ouvrages et les équipements associés en phase d'exploitation (ouvrages hydrauliques, dispositifs de gestion des eaux, équipements annexes).
Acteurs	- Maître d'ouvrage - Ouvriers en charge des opérations de travaux - Ecologue en charge de l'assistance environnementale - Gestionnaire de la voirie en phase d'exploitation.
Modalités de mise en œuvre	Afin d'éviter la création de pièges à faune, les dispositions suivantes seront mises en œuvre : En phase chantier : - Suppression ou neutralisation de tout élément creux susceptible de piéger la faune (regards ouverts, buses non protégées, fouilles, tranchées, excavations) ; - Mise en place de dispositifs temporaires d'échappatoire (rampes, pentes douces, planches, grillages inclinés) dans les ouvrages ne pouvant être immédiatement fermés ; - Obturation systématique des regards et canalisations hors usage ; - Vérification régulière des zones à risque et retrait immédiat de tout piège identifié. En phase d'exploitation : - Conception et aménagement des ouvrages (regards, bassins, fossés, ouvrages hydrauliques) de manière à empêcher l'emprisonnement de la faune, avec par exemple la mise en place de pentes douces pour les fossés ; - Ouvrages profonds constitués de dispositifs d'échappatoire pérennes (banquettes, rampes, pentes douces, grilles adaptées) ; - Absence d'éléments creux non accessibles ou non franchissables pour la faune. Ces dispositions seront intégrées dès la conception des ouvrages et contrôlées lors de la réception des travaux.
Planification	Phase chantier : durant toute la durée des travaux ; Phase d'exploitation : dès la mise en service de la route et de manière pérenne.
Coût estimé	Coût intégré au projet
Modalités de suivi	Visites de l'écologue en charge de l'assistance environnementale.
Mesures associées	MS01 : Suivi écologique en phase travaux

6.1.6. MR06 : Prévention des risques de pollution

MR06	Prévention des risques de pollution
Type Cerema	R2.1d - Dispositif préventif de lutte contre une pollution et dispositif d'assainissement provisoire de gestion des eaux pluviales et de chantier
Objectifs	- Garantir la prévention de pollutions diffuses par des composés liquides ou solides vers les milieux naturels et semi-naturels terrestres et aquatiques périphériques ; - Limiter les impacts de potentielles pollutions accidentelles par des composés liquides ou solides vers les milieux naturels et semi-naturels terrestres et aquatiques périphériques.
Communautés biologiques visées	Toutes les espèces faunistiques et floristiques présentes au sein et à proximité de l'emprise projet.
Localisation	Emprise du périmètre de travaux
Acteurs	Maître d'ouvrage ; Entreprise en charge des opérations de travaux ; Ecologue en charge de l'assistance environnementale.
Modalités de mise en œuvre	Le risque de pollution concerne principalement les machines de travaux et les infrastructures de stockage de matières installées dans l'emprise projet. Dans le but de prévenir le risque de pollution des habitats naturels, les recommandations suivantes seront appliquées : - Les bases chantiers seront installées à l'écart des secteurs écologiquement sensibles et des zones inondables. - Tous les engins de chantiers et les véhicules du personnel seront bien entretenus et justifieront d'un contrôle technique récent. L'étanchéité de leurs réservoirs et de leurs circuits de conduction de liquides (huile, liquide de refroidissement, carburant) sera contrôlée régulièrement. - Des kits de dépollution, à disposition dans chaque engin, seront déployés en cas d'avarie sur un engin (fuite de carburant ou d'huile etc..) et permettront de canaliser rapidement une pollution accidentelle. Les matériaux récupérés seront évacués et traités par une entreprise spécialisée. - Les zones de stockage des huiles et hydrocarbures à destination des engins de chantiers seront étanches et confinées au sein d'une plateforme étanche ou d'un container étanche. - Les opérations d'entretien, de vidange ou de réparation des engins de chantier seront réalisées au niveau d'emplacements aménagés spécialement pour cette fonction (délimités, imperméabilisés, à l'écart de la zone de travaux). Les eaux de ruissellement issues de cet emplacement seront collectées puis traitées. Tous les produits de vidange seront collectés à l'aide de cuves étanches et évacués le plus rapidement possible vers des installations de traitement agréées. Les matériaux et substances non naturelles issues des opérations de travaux seront collectées et non rejetées dans le milieu naturel. Les engins de chantiers et les installations de stockage d'huile et d'hydrocarbures seront mis en défend. La gestion des eaux sanitaires issues de la base vie dépend du raccordement de cette dernière au réseau de collecte des eaux usées. Si la base vie est déconnectée du réseau des eaux usées, la base vie sera équipée en installations sanitaires autonomes reliées à des cuves de stockage des effluents. Ces cuves seront contrôlées et vidangées régulièrement. La gestion des déchets issus du chantier sera à la charge et la responsabilité des entreprises attributaires des travaux. Elles seront responsables de la collecte, du tri et de l'évacuation des déchets générés lors de la phase de travaux. Les entreprises de travaux devront notamment respecter les dispositions suivantes : - L'organisation de la collecte et du tri des déchets en fonction de leur nature et de leur toxicité ; - Le conditionnement et le transport des déchets dans des conditions hermétiques ; - La définition d'une aire de stockage temporaire des déchets ; - La sensibilisation des équipes intervenant sur le chantier.
Planification	Application durant toute la phase de travaux et durant les opérations d'entretien de la phase d'exploitation.
Coût estimé	Inclus dans les opérations de suivi
Modalités de suivi	Visites de l'écologue en charge de l'assistance environnementale
Mesures associées	MS01 : Suivi écologique en phase travaux

6.1.7. MR07 : Plan d'intervention en cas de pollution du milieu naturel

MR07	Plan d'intervention en cas de pollution du milieu naturel
Type Cerema	R2.1d - Dispositif préventif de lutte contre une pollution et dispositif d'assainissement provisoire de gestion des eaux pluviales et de chantier
Objectifs	Définir une stratégie d'intervention en cas de pollution du milieu naturel
Communautés biologiques visées	Toutes les espèces faunistiques et floristiques présentes au sein et à proximité de l'emprise projet.
Localisation	Emprise du périmètre de travaux
Acteurs	Maître d'ouvrage Ouvriers en charge des opérations de travaux Ecologue en charge de l'assistance environnementale.
Modalités de mise en œuvre	Un plan d'intervention sera défini avant le lancement des travaux afin d'anticiper un scénario de pollution des milieux naturels. Ce plan d'intervention précisera : - Le plan d'accès aux zones de travaux afin d'optimiser le délai d'intervention ; - Les modalités d'intervention : moyens de récupération, d'évacuation des polluants ; - L'obligation de l'entreprise mandataire des travaux d'avoir en sa possession l'équipement nécessaire pour traiter un épisode de pollution dans un délais court ; - La liste des personnes à alerter prioritairement : maître d'ouvrage, DDT, OFB, DREAL. Ce plan sera défini par l'entreprise mandataire des travaux et validé par le maître d'ouvrage et l'écologue en charge de l'assistance environnementale du chantier.
Planification	Restitution de la terre végétale dans les zones d'emprunt à l'issue de la phase de prélèvements de matériaux.
Coût estimé	Inclus dans les opérations de suivi
Modalités de suivi	Visites de l'écologue en charge de l'assistance environnementale.
Mesures associées	MS01 : Suivi écologique en phase travaux

6.1.8. MR08 : Gestion de l'éclairage

MR08	Adaptation de l'éclairage
Objectifs	- Réduire les impacts de l'éclairage artificiel sur la faune et la flore.
Communautés biologiques visées	Toutes les espèces faunistiques et floristiques présentes au sein et à proximité de l'emprise projet.
Localisation	Toute l'emprise projet.
Acteurs	- Maître d'ouvrage - Entreprise en charge des opérations de travaux - Ecologue en charge de l'assistance environnementale.
Modalités de mise en œuvre	Afin d'éviter d'attirer les insectes nocturnes et concomitamment les chauves-souris et autres prédateurs (oiseaux, mammifères), des précautions simples seront prises au regard de l'éclairage des infrastructures de voirie (piétonne comme motorisée) : - L'éclairage est interrompu entre 20h et 6h ; - Tout éclairage non-indispensable au fonctionnement des lieux est évité, en limitant l'éclairage au rez-de-chaussée et en prévoyant des accès équipés de radars d'activation en dehors des heures d'exploitation des locaux ; - Les éclairages à l'iodure métallique et sodium sont proscrits ; - Les enseignes lumineuses sont interdites. Les enseignes sont éclairées par un dispositif extérieur d'intensités variables à l'exclusion de systèmes clignotants agressifs ; - La substitution de l'éclairage des accès par système rétroréfléchissant et la mise en place d'un système de pilotage intelligent de l'éclairage sont recommandés ; - Eviter les lumières vaporeuses et privilégier les éclairages à rayon focalisé ; - Diriger l'éclairage vers le bas et ne pas éclairer la végétation environnante ; - Eviter un système d'éclairage continu toute la nuit (éteindre/allumer à des horaires réguliers pour éviter tout effet de surprise).
Planification	Application en phase travaux et en phase d'exploitation.
Coût estimé	Coût intégré au projet.
Modalités de suivi	Visites de l'écologue en charge de l'assistance environnementale.
Mesures associées	MS01 : Suivi écologique en phase travaux.

6.2. Mesures de suivi

6.2.1. MS01 : Suivi écologique phase travaux

MS01	Suivi écologique phase travaux
Objectifs	- Assurer un suivi de l'évolution des travaux ; - Vérifier le respect et la bonne application de la réglementation ainsi que des prescriptions environnementales ; - Garantir auprès des acteurs locaux et des services de l'Etat la qualité et le succès de l'application des prescriptions.
Communautés biologiques visées	- Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE) ; - Oiseaux nicheurs probables sur le site ; - Mammifères ; - Reptiles (lézard des murailles) ; - Entomofaune (lépidoptères).
Localisation	Emprise travaux.
Acteurs	- Maître d'ouvrage ; - Entreprise en charge des opérations de travaux ; - Ecologue en charge de l'assistance environnementale.
Modalités de mise en œuvre	Phase préparatoire - Réalisation d'un plan de gestion et de suivi des EvEE sur l'emprise projet : - Définition des espèces cibles ; - Détermination des foyers d'invasion ; - Définition des modalités de gestion et de lutte à mettre en place en phase de travaux (y compris une visite préalable au décapage et aux prélèvements de matériaux) ; - Sensibilisation du personnel intervenant en phase travaux. Phase de travaux - Assistance aux opérations de remise en état écopaysagère : définition d'une palette végétale, des surfaces concernées, planification des opérations etc... - Suivi de la présence d'espèces protégées au sein de l'emprise travaux, avec un passage juste avant le début des travaux et des passages occasionnels en fonction des sensibilités des phases de travaux ; - Repérage des différents zonages de travaux : base vie, zone de circulation, de stockage ; - Sensibilisation aux enjeux environnementaux des entreprises de travaux en amont du début de la phase de travaux ; - Présentation des différents enjeux écologiques lors de la réunion de lancement de chantier ; - Contrôle du respect des mesures de réduction appliquées aux enjeux écologiques identifiés dans le présent rapport, à l'aide de visites régulières et d'entretiens avec les responsables des opérations de travaux (une visite par semaine lors des phases sensibles) ; - Contrôle de la bonne mise en œuvre des mesures environnementales liées à la propreté du chantier et à la prévention des risques de pollution ; - Participation à la réception des travaux ; - Rédaction d'un bilan annuel de travaux évaluant l'impact réel des travaux et dressant un bilan sur le respect des mesures environnementales. Ce bilan sera remis au Maître d'ouvrage et au Maître d'œuvre. Phase de remise en état - Contrôle de l'application des mesures de remise en état écopaysagère ;
Planification	Tout au long de la phase de travaux. La fréquence de passage sera à adapter en fonction des périodes d'intervention sensibles avec un passage en amont des interventions et un passage à pied-d'œuvre.
Coût estimé	Inclus dans l'étude
Modalités de suivi	Visites de l'écologue en charge de l'assistance environnementale

MS01	Suivi écologique phase travaux
Mesures associées	MR01 : Optimisation temporelle des interventions ; MR02 : Optimisation spatiale des interventions ; MR03 : Remise en état écopaysagère en faveur de la biodiversité ; MR04 : Prévention et contrôle du développement des Espèces végétales Exotiques Envahissantes (EvEE) ; MR05 : Suppression des pièges à faune en phase chantier ; MR06 : Prévention des risques de pollution ; MR07 : Plan d'intervention en cas de pollution du milieu naturel ; MR08 : Gestion de l'éclairage.

7. Conclusions

Dans le cadre de l'étude des implantations potentielles pour la réalisation d'un stade de BMX, une synthèse des jeux de données naturalistes et des campagnes d'inventaires naturalistes ont été réalisées sur un site sur la commune de Scionzier, afin d'identifier les enjeux environnementaux présents dans le secteur.

Les données collectées ont permis de mettre en évidence d'une part les enjeux environnementaux présents et d'autre part, ceux potentiellement présents sur la zone d'étude :

- Concernant les **habitats naturels, aucun ne représente un enjeu particulier**. Il s'agit pour l'ensemble d'habitats anthropisés.
- Parmi les 48 espèces floristiques inventoriées, aucune n'est protégée et aucune ne fait l'objet d'un enjeu de conservation particulier. La majorité des espèces est commune voire très commune dans la région. Ces espèces sont caractéristiques des milieux prairiaux et des zones anthropisées (espèces pionnières). **Il n'y a ainsi aucun enjeu concernant la flore protégée ou patrimoniale**. Deux espèces végétales exotiques envahissantes sont cependant présentes dans la zone d'étude et font l'objet d'une mesure de réduction spécifique.
- Concernant les espèces faunistiques, la zone d'étude est peu favorable aux différents taxons, avec uniquement des habitats ouverts anthropisés. Le contexte urbain de la zone avec une forte fragmentation diminue l'attractivité du site pour les espèces avec principalement une utilisation comme zone de chasse et de transit. **L'enjeu concernant les espèces faunistiques est ainsi faible**.
- Concernant les impacts du projet, sur la base du prédiagnostic écologique et du passage effectué, l'évaluation sommaire des impacts met en avant des **impacts non significatifs en phase travaux et en phase d'exploitation** pour l'ensemble des taxons ainsi que pour les habitats naturels, **sous réserve de l'application des différentes mesures environnementales proposées**.

8. Annexes

8.1. Annexe 01 : Définitions des codes statuts d'espèces

Code	Définition
DD	Données insuffisantes
NT	Quasi menacé
VU	Vulnérable
LC	Préoccupation mineure
CR	En danger critique
EW	Eteint à l'état sauvage
EX	Eteint
EN	En danger
NA	Non applicable
RE	Disparue au niveau régional
NE	Non évaluée
CR*	On ne sait pas si l'espèce n'est pas éteinte ou disparue
RE?	Disparue au niveau régional ?
CDH4	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe IV
CDH5	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe V
CDO32	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe III/2
CDO21	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe II/1
CDO22	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe II/2
CDO1	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe I
IBO2	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe II
IBOAE	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Accord AEWA [1999]
CDH2	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe II
IBO1	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Annexe I
IBOAS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Accord ASCOBANS [1994]
IBOEU	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Accord EUROBATS - ANNEXE 1
IBOAC	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Accord ACCOBAMS [2001]
CDO31	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe III/1
IBOC	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Protocole d'accord Slender-Billed Curlew [1994]
IBE3	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe III
IBE2	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe II
IBE1	Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) : Annexe I
true	Déterminante ZNIEFF
IBOAW	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS - Convention de Bonn) : Protocole d'accord Aquatic warbler [2003]
NV2	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 2
NV1	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 1
NO3	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3
NMAM mar2	Liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection : Article 2
NMAM mar3	Liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection : Article 3
NMAM mar5	Liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection : Article 5

Code	Définition
FRAR2	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection : Article 2
FRAR3	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection : Article 3
NI2	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 2
NI3	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3
NMO4	Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 4
NMO3	Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 3
NP1	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national : Article 1
NFM1	Liste des animaux de la faune marine protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 1
NO4	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 4
OC5	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national : Article 5
FRAR4	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection : Article 4
NVM	Liste des espèces végétales marines protégées en France métropolitaine : Article 1er
NM2	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2
IOS5	Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du nord-est (Convention OSPAR) : Annexe V
cricetus_1	Protection de l'habitat du hamster commun (Cricetus cricetus) : Article 1er
NMO2	Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 2
NTAA1	Mesures de protection sur tout le territoire national des oiseaux représentés dans les Terres australes et antarctiques françaises : Article 1
NEC1	Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain : Article 1
NP3	Liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R. 432-1 du code de l'environnement : Article 3
RV73	Liste des espèces végétales protégées en région Midi-Pyrénées : Article 1
RV25	Liste des espèces végétales protégées en région Basse-Normandie : Article 1
RV21	Liste des espèces végétales protégées en région Champagne-Ardenne : Article 1
RV23	Liste des espèces végétales protégées en région Haute-Normandie : Article 1
RV26	Liste des espèces végétales protégées en région Bourgogne : Article 1
RV54	Liste des espèces végétales protégées en région Poitou-Charentes : Article 1
RV93	Liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Article 1
RV24	Liste des espèces végétales protégées en région Centre : Article 1
RV22	Liste des espèces végétales protégées en région Picardie : Article 1
RV83	Liste des espèces végétales protégées en région Auvergne : Article 1
RV42	Liste des espèces végétales protégées en région Alsace : Article 1
RV43	Liste des espèces végétales protégées en région Franche-Comté : Article 1
RV53	Liste des espèces végétales protégées en Bretagne : Article 1
RV11	Liste des espèces végétales protégées en région Île-de-France : Article 1
gypaete_1	Interdiction de la perturbation intentionnelle du gypaète barbu : Article 1
RV74	Liste des espèces végétales protégées en région Limousin : Article 1
RV82	Liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes : Article 1
RV91	Liste des espèces végétales protégées en région Languedoc-Roussillon : Article 1
RV94	Liste des espèces végétales protégées en Corse : Article 1
RV52	Liste des espèces végétales protégées en région Pays-de-la-Loire : Article 1
RV41	Liste des espèces végétales protégées en région Lorraine : Article 1
RV31	Liste des espèces végétales protégées en région Nord-Pas-de-Calais : Article 1
NP2	Liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R. 432-1 du code de l'environnement : Article 2
RI11	Liste des insectes protégés en région Île-de-France : Article 1
PNTM3	Liste des tortues marines protégées sur le territoire national et les modalités de leur protection : Article 3
V39P1	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département du Jura : Article 1

Code	Définition
V06P1	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département des Alpes-Maritimes : Article 1
V46P4	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages en tout temps et sur tout le territoire du département du Lot : Article 4
V18P2	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département du Cher : Article 2
V41P2	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département de Loir-et-Cher : Article 2
V54P3	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Meurthe-et-Moselle : Article 3
RV72	Liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine : Article 1
V35P1	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département d'Ille-et-Vilaine : Article 1
DV12	Liste des espèces végétales protégées en région Midi-Pyrénées : Article 3
DV46	Liste des espèces végétales protégées en région Midi-Pyrénées : Article 6
DV65	Liste des espèces végétales protégées en région Midi-Pyrénées : Article 7
DV81	Liste des espèces végétales protégées en région Midi-Pyrénées : Article 8
MAYEV 181	liste des espèces végétales protégées et réglementation de l'utilisation d'espèces végétales menacées dans département de Mayotte : 1
DV23	Liste des espèces végétales protégées en région Limousin : Article 3
DV57	Liste des espèces végétales protégées en région Lorraine : Article 4
DV47	Liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine : Article 5
DV05	Liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Article 3
V04P2	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département des Alpes-de-Haute-Provence : Article 2
V28P1	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département d'Eure-et-Loir : Article 1er
DV87	Liste des espèces végétales protégées en région Limousin : Article 4
DV08	Liste des espèces végétales protégées en région Champagne-Ardenne : Article 2
DV24	Liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine : Article 2
V14P1	Réglementation relative à la récolte ou au ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Calvados : Article 1
V18P1	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département du Cher : Article 1
V50P1	Réglementation de la récolte ou du ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département de la Manche : Article 1
V44P2	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Loire-Atlantique : Article 2
V44P4	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Loire-Atlantique : Article 4
V48P1	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de la Lozère : Article 1
V18P3	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département du Cher : Article 3
V61P1	Réglementant la récolte ou le ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département de l'Orne : Article 1er
V45P3	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département du Loiret : Article 3
PV261	Protection et réglementation de certaines espèces végétales et champignons dans le département de la Drôme : Article 1
PV421	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département de la Loire : Article 1
PV382	Protection des espèces végétales sauvages et champignons dans le département de l'Isère : Article 2
DV74	Liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes : Article 5
DV51	Liste des espèces végétales protégées en région Champagne-Ardenne : Article 4
DV31	Liste des espèces végétales protégées en région Midi-Pyrénées : Article 4
DV32	Liste des espèces végétales protégées en région Midi-Pyrénées : Article 5
DV38	Liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes : Article 3
DV42	Liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes : Article 4
DV10	Liste des espèces végétales protégées en région Champagne-Ardenne : Article 3
DV33	Liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine : Article 3
DV64	Liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine : Article 6
DV09	Liste des espèces végétales protégées en région Midi-Pyrénées : Article 2
PV292	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère : Article 2

Code	Définition
DV04	Liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Article 2
DV83	Liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Article 5
DV40	Liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine : Article 4
REUI2	Liste des insectes de la Réunion protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 2
DV01	Liste des espèces végétales protégées en région Rhône-Alpes : Article 2
DV54	Liste des espèces végétales protégées en région Lorraine : Article 2
DV84	Liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Article 6
V53P1	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de la Mayenne : Article 1er
V37P3	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département d'Indre-et-Loire : Article 3
OC3	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national : Article 3
PV383	Protection des espèces végétales sauvages et champignons dans le département de l'Isère : Article 3
V2BP2	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Haute-Corse : Article 2
V44P5	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Loire-Atlantique : Article 5
V2BP3	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Haute-Corse : Article 3
V44P6	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Loire-Atlantique : Article 6
CCB	Application de la Convention CITES (Convention de Washington) au sein de l'Union européenne : Annexe B
V04P6	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département des Alpes-de-Haute-Provence : Article 6
V39P2	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département du Jura : Article 2
V45P4	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département du Loiret : Article 4
V46P2	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages en tout temps et sur tout le territoire du département du Lot : Article 2
V06P2	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département des Alpes-Maritimes : Article 2
V39P6	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département du Jura : Article 6
V46P3	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages en tout temps et sur tout le territoire du département du Lot : Article 3
PV385	Protection des espèces végétales sauvages et champignons dans le département de l'Isère : Article 5
PV384	Protection des espèces végétales sauvages et champignons dans le département de l'Isère : Article 4
V28P2	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département d'Eure-et-Loir : Article 2
V28P3	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département d'Eure-et-Loir : Article 3
V35P3	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département d'Ille-et-Vilaine : Article 3
REUP	Liste des espèces de poissons, grenouilles et crustacés représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Réunion : Article 1
V41P3	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département de Loir-et-Cher : Article 3
V2AP2	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Corse-du-Sud : Article 2
V41P1	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département de Loir-et-Cher : Article 1
V43P2	Réglementation de la cueillette et de la cession de certaines plantes sauvages dans le département de la Haute-Loire : Article 2
PV2911	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère : Article 11
V18P4	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département du Cher : Article 4
V52P4	Réglementation du ramassage des truffes dans le département de Haute-Marne : Article 4
CCA	Application de la Convention CITES (Convention de Washington) au sein de l'Union européenne : Annexe A
CRH3	Règlement (UE) 2019/1241 : Annexe 3
V54P2	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Meurthe-et-Moselle : Article 2
V04P5	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département des Alpes-de-Haute-Provence : Article 5
V50P4	Réglementation de la récolte ou du ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département de la Manche : Article 4
V52P2	Réglementation du ramassage des truffes dans le département de Haute-Marne : Article 2

Code	Définition
V52P3	Réglementation du ramassage des truffes dans le département de Haute-Marne : Article 3
V2AP3	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Corse-du-Sud : Article 3
MARP	Liste des espèces de poissons et de crustacés représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Martinique : Article 1
CCC	Application de la Convention CITES (Convention de Washington) au sein de l'Union européenne : Annexe C
V44P3	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Loire-Atlantique : Article 3
Ngib_ch _1	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée : Premier
PV263	Protection et réglementation de certaines espèces végétales et champignons dans le département de la Drôme : Article 3
PV293	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère : Article 3
V35P2	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département d'Ille-et-Vilaine : Article 2
V48P2	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de la Lozère : Article 2
PV262	Protection et réglementation de certaines espèces végétales et champignons dans le département de la Drôme : Article 2
PV424	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département de la Loire : Article 4
PV425	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département de la Loire : Article 5
V04P3	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département des Alpes-de-Haute-Provence : Article 3
V04P4	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département des Alpes-de-Haute-Provence : Article 4
V28P4	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département d'Eure-et-Loir : Article 4
PV014	Protection et réglementation de certaines espèces végétales et des champignons non cultivés dans le département de l'Ain : Article IV
V35P4	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département d'Ille-et-Vilaine : Article 4
V61P4	Réglementant la récolte ou le ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département de l'Orne : Article 4
V37P2	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département d'Indre-et-Loire : Article 2
PV423	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département de la Loire : Article 3
V45P2	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département du Loiret : Article 2
NV3	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain : Article 3
V56P2	Réglementation de l'abattage et de la taille de certaines espèces sauvages d'arbres dans le département du Morbihan : Article 2
V37P1	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département d'Indre-et-Loire : Article 1
V50P2	Réglementation de la récolte ou du ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département de la Manche : Article 2
V43P3	Réglementation de la cueillette et de la cession de certaines plantes sauvages dans le département de la Haute-Loire : Article 3
V43P4	Réglementation de la cueillette et de la cession de certaines plantes sauvages dans le département de la Haute-Loire : Article 4
V45P1	Liste des espèces végétales faisant l'objet d'une réglementation de ramassage, de récolte ou de cession à titre gratuit ou onéreux dans le département du Loiret : Article 1er
V46P1	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages en tout temps et sur tout le territoire du département du Lot : Article 1
V39P5	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département du Jura : Article 5
V52P1	Réglementation du ramassage des truffes dans le département de Haute-Marne : Article 1
V2BP1	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Haute-Corse : Article 1er
V14P3	Réglementation relative à la récolte ou au ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Calvados : Article 3
V44P1	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Loire-Atlantique : Article 1
V22P2	Réglementation de la cueillette des jonquilles dans le département des Côtes-d'Armor : Article 2
PV422	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département de la Loire : Article 2
NO6	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 6
V22P1	Réglementation de la cueillette des jonquilles dans le département des Côtes-d'Armor : Article 1
V11P1	Ramassage et récolte des truffes non cultivées [dans le département de l'Aude] : Article 1
V50P3	Réglementation de la récolte ou du ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département de la Manche : Article 3

Code	Définition
PV298	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère : Article 8
PE1	Liste des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés sur le territoire français métropolitain : Article 1
CCD	Application de la Convention CITES (Convention de Washington) au sein de l'Union européenne : Annexe D
V53P2	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de la Mayenne : Article 2
V14P2	Réglementation relative à la récolte ou au ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Calvados : Article 2
V2AP1	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Corse-du-Sud : Article 1
V54P1	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département de Meurthe-et-Moselle : Article 1
PV97	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale dans les départements d'outre-mer : Article 1
PV1	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire : Article 1er
CNPN1	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature : Annexe 1
V11P3	Ramassage et récolte des truffes non cultivées [dans le département de l'Aude] : Article 3
NM	Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département : Article 1er
V61P2	Réglementant la récolte ou le ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département de l'Orne : Article 2
PE1c	Liste des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés sur le territoire français métropolitain : Article 1c
UEPOM ACEA	Mesures destinées à prévenir l'introduction et la propagation dans l'Union du genre Pomacea (Perry) : Article premier
FRnoEE EA	Liste des espèces animales exotiques envahissantes dont l'introduction est interdite sur le territoire métropolitain : Annexe 1
UEintro	Suspension de l'introduction dans l'Union européenne de spécimens de certaines espèces de faune et de flore sauvages : Article premier
FRnoEE EA2	Liste des espèces animales exotiques envahissantes dont l'introduction est interdite sur le territoire métropolitain : Annexe 2
FRnoEE EV	Liste des espèces végétales exotiques envahissantes dont l'introduction est interdite sur le territoire métropolitain : Annexe 1
EEEUE	Règlement d'exécution (UE) 2016/1141 : Article 1
AMBRO ISIE	Lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoïse, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses : Article 1
OC2	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national : Article 2
OC4	Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national : Article 4
V93P1	Protection du muguet dans le département de Seine-Saint-Denis : Article 1
DV82	Liste des espèces végétales protégées en région Midi-Pyrénées : Article 9
DV55	Liste des espèces végétales protégées en région Lorraine : Article 3
V63P1	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département du Puy-de-Dôme : Article 1
PNTM9	Liste des tortues marines protégées sur le territoire national et les modalités de leur protection : Article 9
PV297	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère : Article 7
V39P3	Réglementation de la cueillette de certaines plantes sauvages dans le département du Jura : Article 3
PE1b	Liste des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés sur le territoire français métropolitain : Article 1b
V63P4	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département du Puy-de-Dôme : Article 4
V43P1	Réglementation de la cueillette et de la cession de certaines plantes sauvages dans le département de la Haute-Loire : Article 1er
V61P3	Réglementant la récolte ou le ramassage de certaines espèces végétales sauvages dans le département de l'Orne : Article 3
PV294	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère : Article 4
PE1a	Liste des escargots dont le ramassage et la cession à titre gratuit ou onéreux peuvent être interdits ou autorisés sur le territoire français métropolitain : Article 1a
PV295	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère : Article 5
V63P2	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département du Puy-de-Dôme : Article 2
DV86	Liste des espèces végétales protégées en région Poitou-Charentes : Article 2
V56P1	Réglementation de l'abattage et de la taille de certaines espèces sauvages d'arbres dans le département du Morbihan : Article 1
PV299	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère : Article 9

Code	Définition
V06P3	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département des Alpes-Maritimes : Article 3
V06P4	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département des Alpes-Maritimes : Article 4
cricetus _2	Protection de l'habitat du hamster commun (Cricetus cricetus) : Article 2
V93P2	Protection du muguet dans le département de Seine-Saint-Denis : Article 2
DV06	Liste des espèces végétales protégées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Article 4
DV19	Liste des espèces végétales protégées en région Limousin : Article 2
PV296	Réglementation de la cueillette de certaines espèces végétales sauvages dans le département du Finistère : Article 6
V63P3	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département du Puy-de-Dôme : Article 3
V62P1	Protection et réglementation de certaines espèces végétales dans le département du Pas-de-Calais : Article 1

8.1. Annexe 02 : Synthèse bibliographique complète

Tableau 32 : Ensemble des espèces faunistiques mentionnées dans la bibliographie

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
Crapaud commun (Le) <i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	x	FRAR3	x	LC	LC	x	Espèce liée aux milieux aquatiques en contexte forestier, mais peut se rencontrer en milieu urbain. Phase adulte terrestre et phase larvaire aquatique. Reproduction entre février et avril. Ponte en cordon en milieu aquatique. Hiverné sous une souche, une pierre, dans une cavité terrestre. Alimentation composée d'arthropodes.	GBIF - 2021	Faible
Grenouille rousse (La) <i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	NT	true	Espèce liée aux plans d'eau, marais, étangs et cours d'eau lenticques, mais surtout mares en forêt. Phase adulte en milieu terrestre et phase larvaire en milieu aquatique. Reproduction entre février et avril. Hiverné dans des anfractuosités proches de la berge. Alimentation composée d'annélides, insectes et mollusques.	GBIF - 2021	Faible
Agrion à larges pattes <i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	x	x	x	LC	x	true	Eaux courantes et stagnantes ensoleillées, neutres ou alcalines. Evite les eaux acides des tourbières et va rarement au-dessus de 1800m. Vole d'avril à octobre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2017	Faible
Agrion élégant <i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	x	x	x	LC	LC	x	Eaux ensoleillées stagnantes à faiblement courantes, même saumâtres acides ou modérément polluées. Vol de mars à novembre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2024	Faible
Agrion jouvencelle <i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Espèce liée aux eaux douces stagnantes permanentes et faiblement courantes jusqu'à 2200m. Vole de mai à septembre.	Biodiv AuRA - 2024	Faible
Agrion porte-coupe <i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	x	x	x	LC	LC	x	Eaux stagnantes de toute nature, depuis le niveau de la mer jusqu'à plus de 2500 mètres d'altitude. Vole d'avril à octobre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2024	Faible
Anax empereur (L') <i>Anax imperator</i> Leach, 1815	x	x	x	LC	LC	x	Eaux stagnantes et faiblement courantes ensoleillées de toute nature, même saumâtres, acides ou polluées, essentiellement en plaine, jusqu'à 1600m. Vole d'avril à novembre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2024	Faible
Anax napolitain (L') <i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	x	x	x	LC	LC	true	Eaux stagnantes ensoleillées, même saumâtres, surtout lorsqu'elles comportent une végétation aquatique immergée importante et une ceinture de roseaux. Vol de mai à octobre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Argus bleu-nacré (L') <i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	x	x	x	LC	LC	x	Abondant en pelouses sèches sur calcaire ou basalte jusqu'à 2500 m. Rare en Corse : ssp. nufrellensis dont les femelles sont bleues dessus. Les femelles bleues du continent appartiennent à la f. syngrapha. Juillet début septembre. Chenille sur Hippocrépis à toupet.	GBIF - 2021	Forte
Caloptéryx vierge <i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	true	Espèce liée aux eaux courantes partiellement ensoleillées, avec une prédilection pour les zones vallonnées ou montagneuses, jusqu'à 1600m. Vol de mai à septembre.	Biodiv AuRA - 2024	Faible
Céphale (Le) <i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1761)	x	x	x	LC	LC	x	Papillon de jour des milieux herbacés semi-ouverts, comme les clairières, lisières forestières et prairies buissonnantes. Les chenilles se nourrissent principalement de graminées	GBIF - 2020	Moyenne
Citron (Le) <i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Répandu partout dans les bois et les landes arbustives jusqu'à 2500m. Vol de février à octobre. Chenille sur Bourdaine et Nerpruns.	GBIF - 2016	Moyenne
Coccinelle asiatique (la) <i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)	x	x	x	x	x	x	Invasive. Milieux très variés : jardins, cultures, parcs, haies, forêts claires. Affinité pour les zones anthropisées. Aphidophage. Multivoltine.	Biodiv AuRA - 2022	Forte
Cordulie métallique (La) <i>Somatochlora metallica</i> (Vander Linden, 1825)	x	x	x	LC	x	true	Se reproduit généralement dans les étangs, les étangs tourbeux, les lacs, les tourbières à sphaignes, parfois dans les rivières lentes et les ruisseaux assez rapides. Vol de mai à octobre.	GBIF - 2018	Faible
Crocothémis écarlate (Le) <i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	x	x	x	LC	LC	x	Eaux stagnantes et faiblement courantes, même saumâtres ou notablement eutrophisées jusqu'à plus de 1300m. Vole d'avril à novembre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2017	Faible
Écaille chinée (L') <i>Euplagia quadripunctaria</i> (Poda, 1761)	CDH2	x	x	x	x	x	Grand nombre de milieux humides ou xériques ainsi que milieux anthropisés. Vol de fin juin à fin août. Chenille sur Eupatorium cannabinum, Cirsium spp., Carduus spp. Lamium spp., Urtica spp., Epilobium spp. Corylus avellana, Genista spp., Fagus sylvatica, Quercus spp., Lonicera spp.	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Flambé (Le) <i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Espèce fréquentant les milieux chauds et buissonneux, bois clairs, vergers et jardins jusqu'à 1900m. Vole d'avril à début septembre entre une et deux générations selon la latitude. Chenille sur arbres et arbustes de la famille des Rosacées (Rosaceae).	Biodiv AuRA - 2020	Moyenne
Gomphe à forceps (Le) <i>Onychogomphus forcipatus</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	x	x	Eaux courantes (ruisseaux assez vifs, rivières, fleuves, canaux) et parfois lacustres (grands lacs agités bien oxygénés, bras morts, gravières) jusqu'à 1200m. Vol de mai à septembre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2017	Faible
Grand Nacré (Le) <i>Speyeria aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Prairies, pelouses, landes, lisières et clairières des bois jusqu'à 2500 m. Juin-août. Chenille sur Violettes.	GBIF - 2020	Moyenne
Leucorrhine à front blanc (La) <i>Leucorrhinia albifrons</i> (Burmeister, 1839)	CDH4	NI2	x	NT	x	true	Tourbières à sphaignes, étangs tourbeux acides et anciennes zones d'extraction de lignite, souvent en paysage forestier, également dans certains lacs alcalins. Mai-septembre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Libellule fauve (La) <i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764	x	x	x	LC	x	true	Eaux mésotrophes ou eutrophes stagnantes et faiblement courantes, préférentiellement bordées d'hélophytes et entourées de zones herbeuses ou semi-boisées, jusqu'à 800 m d'altitude. Vole d'avril à août selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Moiré blanc-fascié (Le) <i>Erebia ligea</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Lisières et clairières des bois entre 700 et 2000 m. on le trouve uniquement dans les zones forestières. Il butine très souvent les grandes fleurs de couleur violette. Absent des Pyrénées. Juillet-août.	GBIF - 2021	Faible
Moiré sylvicole (Le) <i>Erebia aethiops</i> (Esper, 1777)	x	x	x	LC	LC	true	Assez répandu dans l'est (de la Lorraine à la Bourgogne et au Jura), le Massif central et les Alpes, rare dans les Corbières. Clairières et lisières des bois entre 300 et 2000 m. Chenille sur diverses graminées, laïches ou luzules. Mi-juillet à mi-septembre.	GBIF - 2020	Faible
Morio (Le) <i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	NT	true	Localisé et en général peu abondant dans les bois riverains et forêts jusqu'à 2000 m. Mars-septembre. Chenille principalement sur Saule marsault (Salix caprea) et Bouleaux (Betula spp.), mais aussi Ormes (Ulmus spp.), Peupliers (Populus spp.), Frêne commun (Fraxinus excelsior), Aulne glutineux (Alnus glutinosa), Saule blanc (Salix alba), Saule drapé (Salix elaeagnos) et Osier rouge (Salix purpurea).	GBIF, Biodiv AuRA - 2017	Faible

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
Myrtil (Le) <i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Un des papillons les plus communs de France. Endroits herbeux jusqu'à 2000m mais rare en montagne. Vol de mai à début octobre. Chenille sur Graminées.	GBIF - 2020	Moyenne
Orthétrum réticulé (L') <i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	x	x	Eaux stagnantes de toutes natures, même acides, saumâtres ou modérément polluées, surtout à la basse altitude, jusqu'à 1300m d'altitude. Vole d'avril à octobre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Paon-du-jour (Le) <i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Répandu partout, abondant dans les habitats humides à proximité des bois, mais rare dans les endroits secs. Lisières et prairies jusqu'à 2500m. Vole de février à octobre. Chenille sur Urtica dioica.	Biodiv AuRA - 2024	Moyenne
Petite biche <i>Dorcus parallelipipedus</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	LC	x	Coléoptère saproxylique lié aux forêts feuillues, aux haies anciennes et aux parcs arborés. Ses larves se développent pendant plusieurs années dans le bois mort ou en décomposition	GBIF - 2020	Faible
Petite Tortue (La) <i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Prairies, friches et jardins jusqu'à 3400m. Rare dans les endroits secs, en régression en plaine. Vol de février à octobre. Chenille sur Orties (Urtica sp.).	GBIF - 2021	Forte
Punaise americaine du pin <i>Leptoglossus occidentalis</i> Heidemann, 1910	x	x	x	x	x	x	Espèce originaire d'Amérique du Nord qui colonise principalement les forêts de conifères, les parcs et les jardins.	Biodiv AuRA - 2022	Faible
Punaise arlequin <i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	x	x	x	x	x	x	Punaise fréquente dans les prairies, friches, bords de chemins et autres milieux ouverts ensoleillés.	Biodiv AuRA - 2018	Moyenne
Sympétrum de Fonscolombe (Le) <i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	x	x	x	LC	x	true	Eaux stagnantes ensoleillées de plaine, même saumâtres (étangs, lacs, gravières, marais littoraux, lagunes côtières etc.). Vole d'avril à septembre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2025	Faible
Sympétrum fascié (Le) <i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	x	x	x	LC	x	x	Espèce liée aux eaux stagnantes et faiblement courantes ensoleillées, saumâtres ou légèrement polluées. Vol de juin à novembre selon la latitude.	Biodiv AuRA - 2022	Faible
Tircis (Le) <i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Très répandu et commun en France. Evite les habitats trop ouverts et trop secs. Bois, parcs et jardins arborés jusqu'à 1900m. Vol de mars à novembre (en hiver par beau temps). Chenille sur Graminées : Pâturins, Avoines, Molinies et Brachypodes notamment.	Biodiv AuRA - 2025	Moyenne
Vulcain (Le) <i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Migrateur, présent dans toute la France. Lisières et clairières des bois, prairies, vergers, parcs et jardins jusqu'à 2600m. Vol de mars à novembre. Chenille sur Orties.	Biodiv AuRA - 2021	Moyenne
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	CDH2, CDH4	NM2	x	LC	LC	true	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels, ouvrages militaires. Site de mise bas : Gîtes arboricoles (souvent derrière de l'écorces décollées), bâtiments, ponts (corniches en béton en V inversé, similaire à une fissure d'arbre). Terrain de chasse : Forêts, zones humides, lisières, bocages.	Biodiv AuRA - 2021	Moyenne
Blaireau européen <i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Espèce liée aux habitats forestiers et bocagers, mais aussi présent dans landes et prairies. Reproduction de janvier à mars. Mise bas en mars n+1. S'alimente d'insectes, batraciens, fruits, céréales. Creuse un terrier où il vit en clan.	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Bouquetin des Alpes <i>Capra ibex</i> Linnaeus, 1758	x	NM2	x	NT	LC	true	Rupicole, escarpements, pentes rocheuses, éboulis, alpages, entre 500 et 3000m. Recherche des sites faiblement enneigés l'hiver. Herbivore. Rut de mi-décembre à mi-janvier. Mise-bas tous les un à deux ans en juin.	GBIF - 2020	Faible
Castor d'Eurasie <i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	CDH2, CDH4	NM2	x	LC	LC	true	Semi-aquatique, strictement inféodé aux milieux aquatiques, principalement en plaine. A besoin d'une présence d'eau permanente, de formations boisées et/ou arbustives rivulaires et de débits plutôt faibles. Se nourrit d'écorce et de jeunes pousses ligneuses. Reproduction de janvier à mars. Mise-bas de mai à juin.	Biodiv AuRA - 2019	Faible
Cerf élaphe <i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	true	Forêts de feuillus ou mixtes, friches épaisses. Recherche surtout les forêts denses au sous-bois épais. Herbivore. Reproduction entre septembre et mi-octobre. Mise-bas entre mai et juin.	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Chamois des Alpes <i>Rupicapra rupicapra</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Caractéristique des Alpes et du Vercors. Il vit sur les falaises abruptes, les vires herbeuses ou encore les éboulis, mais on peut la retrouver également dans des boisements. Herbivore, on le retrouve entre 1000 et 2500md'altitude. La période de reproduction du chamois est en novembre et décembre et une mise-bas entre mai et juin.	GBIF, Biodiv AuRA - 2021	Faible
Chevreuil européen <i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Espèce liée aux habitats forestiers et bocagers. Mise bas mai-juin. Rut et accouplement en été. S'alimente de feuilles, bourgeons, graines.	GBIF, Biodiv AuRA - 2021	Faible
Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	x	NM2	x	LC	LC	x	Espèce liée aux habitats forestiers (préférence pour les résineux). Reproduction entre le printemps et l'automne. Nid dans le houpier d'un arbre. Alimentation composée de graines, fruits, champignons, œufs d'oiseaux, bourgeons etc..	Biodiv AuRA - 2020	Faible
Grand Murin <i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	CDH2, CDH4	NM2	x	LC	LC	true	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels. Site de mise bas : Milieux souterrains naturels et artificiels, bâtiments. Terrain de chasse : Vieilles forêts caducifoliées, bocages, pâtures/	Biodiv AuRA - 2017	Moyenne
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	x	NM2	x	LC	LC	x	Espèce liée aux habitats forestiers et bocagers. Reproduction d'avril à septembre. Mise-bas en octobre-novembre. Alimentation composée d'insectes et de mollusques.	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Hermine <i>Mustela erminea</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	true	Milieux ouverts et semi-ouverts, prairies, cultures, bocages des zones planitaires, des zones anthropisées, jusqu'aux pelouses et étendues rocailleuses d'altitude. Rarement en milieu forestier. Affectionne-les micro habitats rocheux, abords de murets, éboulis. Se nourrit de micromammifères. Reproduction en avril-mai et mise-bas au printemps suivant.	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Murin à moustaches <i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Souterrains naturels et artificiels. Site de mise bas : Bâtiments (disjointements de bois), écorces décollées. Terrain de chasse : Plans d'eau calmes, zones humides arborées, lisières, éclairages urbains.	Biodiv AuRA - 2016	Moyenne
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels, cavités arboricoles. Site de mise bas : cavités arboricoles, nichoirs, joints de dilatation des ponts, drains. Terrain de chasse : Plans d'eau calme sans végétation, lisières forestières, prairies humides, mer étale.	Biodiv AuRA - 2016	Faible

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	NT	LC	true	Site d'hibernation : Cavités arboricoles. Site de mise bas : Bâtiments, cavités arboricoles. Terrain de chasse : Forêts, lisières, étendues d'eau, vergers, éclairages urbains.	Biodiv AuRA - 2020	Moyenne
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Milieux souterrains naturels et artificiels, ouvrages militaires, cavités arboricoles. Site de mise bas : Cavités arboricoles, bâtiments. Terrain de chasse : Forêts de résineux mélangés à sous-étages encombrés, vergers extensifs.	Biodiv AuRA - 2019	Moyenne
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	CDH4	NM2	x	NT	NT	x	Site d'hibernation : Bâtiments, fissures rocheuses, cavités arboricoles. Site de mise bas : Bâtiments (interstices derrière les revêtements ou les entretoits). Terrain de chasse : Zones humides, étendues d'eau, éclairages urbains, zones boisées, milieux agricoles.	Biodiv AuRA - 2020	Moyenne
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	CDH4	NM2	x	LC	LC	x	Site d'hibernation : Bâtiments, fissures de falaises. Site de mise bas : Bâtiments, disjointements, parois rocheuses. Terrain de chasse : Espaces ouverts, espaces boisés, zones humides, éclairages urbains.	Biodiv AuRA - 2020	Moyenne
Rat surmulot <i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769)	x	x	x	NA	NA	x	Rongeur opportuniste présent dans une grande variété de milieux, notamment les zones urbaines, agricoles, ripisylves et friches,	GBIF - 2018	Forte
Renard roux <i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Espèce ubiquiste. Reproduction entre décembre et février. Mise-bas entre mars et mai dans un terrier. Alimentation diversifiée : micromammifères, insectes, lombrics, charognes, végétaux.	GBIF, Biodiv AuRA - 2021	Forte
Sanglier <i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Espèce ubiquiste. Reproduction de novembre à janvier. Mise-bas entre mars et mai. Espèce omnivore (racines, vers de terre).	Biodiv AuRA - 2021	Moyenne
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	CDH4	NM2	x	NT	NT	x	Site d'hibernation : isolation et toitures des bâtiments, fentes rocheuses ou arboricoles. Site de mise bas : bâtiments. Terrain de chasse : lisières, milieux ouverts mixtes, éclairages publics.	Biodiv AuRA - 2016	Moyenne
Souris grise <i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	x	x	Fréquente le bâti, les haies, parcs, jardins, la campagne. Omnivore. Gîte dans un terrier creusé dans le sol ou des cavités. Mise bas et reproduction possibles toute l'année.	Biodiv AuRA - 2022	Moyenne
Accenteur alpin <i>Prunella collaris</i> (Scopoli, 1769)	x	NO3	x	LC	NT	true	Régions montagneuses, habituellement de 1800 à 3000m. Généralement pentes dénudées à rochers et plantes basses. Essentiellement sédentaire (mais descend en hiver). Insectivore et granivore. Nid dans une anfractuosité d'un rocher. N4/MC/HC	GBIF - 2018	Faible
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	VU	true	Boisements de conifères, mixtes ou de feuillus. Jardins, parcs, haies et broussailles touffues. Nid dans un buisson touffu ou bas dans un conifère. Principalement insectivore. NS5/MA/HA	GBIF, Biodiv AuRA - 2022	Faible
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	CNPN1	VU	VU	true	Régions montagneuses et grandes forêts d'altitude, parfois plus petits boisements en plaine. Nid volumineux sur un vieil arbre ou une corniche. Se nourrit de mammifères, gros oiseaux, de charognes. NS2	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	NT	NT	true	Milieux ouverts, champs, prés et landes. Nid au sol dans une petite excavation dissimulée sous la végétation. Se nourrit d'insectes et de graines selon la saison. N5/MA/HC	GBIF, Biodiv AuRA - 2018	Faible
Autour des palombes <i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	CNPN1	LC	LC	true	Forêts, généralement de vieux conifères mais aussi boisements plus jeunes. Se nourrit d'oiseaux et de petits mammifères. Gros nid de branchages haut dans un arbre. Surtout sédentaire. N3/MC/HC	Biodiv AuRA - 2022	Faible
Bec-croisé des sapins <i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	CNPN1	LC	LC	true	Conifères, même sous forme de petits bouquets ; préfère les épicéas. Le plus commun et le plus largement répandu des bec-croisé mais fluctuations régionales. Nid haut placé. Se nourrit de graines de conifères prélevées directement sur les cônes. N4/MC/HC	GBIF - 2017	Faible
Bergeronnette des ruisseaux <i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	x	NO3	x	LC	LC	x	Petits cours d'eau avec pierres bien exposées et des bosquets ou rideaux d'arbres, rives des mares, étangs et lacs. Nid dans une fissure de rochers, à flanc de carrière, dans un trou de mur près de l'eau. Migratrice partielle. Hiverne en Europe occidentale. N4/MC/HC	GBIF, Biodiv AuRA - 2021	Faible
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	x	Milieux divers, zones cultivées, apprécie la proximité de l'homme et de l'eau mais aussi parfois loin de l'homme dans des boisements clairs. Nid dans un trou de mur, sous les tuiles, dans les cheminées, dans un tas de pierres. Migratrice partielle. Hiverne surtout au Moyen-Orient. Essentiellement insectivore. N5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Forte
Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i> (Linnaeus, 1766)	CDO1	NO3	x	EN	EN	true	Roselières étendues ou non, étangs et fossés inondés à végétation abondante. Visiteur d'été (avril-octobre) ; hiverne en Afrique. Se nourrit de poissons, grenouilles et insectes. Nid de roseaux, souvent au-dessus de l'eau, dans les roselières ou les buissons. N2/MR/H0	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	VU	VU	true	Forêts mixtes, parcs touffus, grands jardins etc. avec grands conifères. Nid dans un buisson ou un arbre. Granivore, frugivore et insectivore. NS5	GBIF, Biodiv AuRA - 2022	Faible
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	CNPN1	EN	VU	true	Roselières, jonchaies hautes, broussailles des zones humides. Parfois milieux plus secs (jeunes plantations de conifères, champs de colza). Nid au sol ou près du sol dans un fouillis végétal, des phragmites secs couchés, une touffe dense ou encore au pied d'un buisson. Insectivore et granivore selon la saison. NS5/MC/HC	GBIF - 2018	Faible
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	VU	NT	true	Paysages agricoles, zones buissonneuses, bosquets, lisières, haies, prés arborés, clairières et coupes, landes et prés côtiers. Nid d'herbes sèches, de tigelles, de feuilles et d'un peu de mousse, bien caché sous une touffe herbacée, toujours très près du sol et souvent à proximité ou à l'abri d'un buisson épineux ou d'un roncier. Essentiellement granivore. NS5	GBIF, Biodiv AuRA - 2020	Faible
Buse variable <i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Bois et bosquets, milieux ouverts, champs, prairies et marais. Nid de branches dans un arbre. Se nourrit de micromammifères et d'insectes. N5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2022	Moyenne
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	VU	true	Eaux douces (rarement saumâtres) ; généralement, étangs ou lacs avec roselières et îlots boisés. Migre en hiver vers l'Europe occidentale. Alimentation composée de végétaux. Nid au sol dans la végétation riveraine. N2/MC/HC	Biodiv AuRA - 2019	Faible
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Milieux variés avec pièce d'eau : marais, lacs, étangs, fossés. Nid au sol caché dans les broussailles, dans des trous d'arbres. Essentiellement herbivore. N4/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
Canard siffleur <i>Mareca penelope</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	NA	x	true	Lacs et cours d'eau de la taïga et, secondairement, côtes, lacs et étangs des régions tempérées. Nid sur les berges au sol bien dissimulé dans la végétation herbacée. Migrateur, hiverne en Europe occidentale. Grégaire hors période de nidification. Se nourrit de végétaux et d'arthropodes. N0/MR/HR	Biodiv AuRA - 2019	Faible
Canard souchet <i>Spatula clypeata</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	CR	true	Lacs et étangs marécageux à végétation fournie ou marais avec assez d'eau libre. Migrateur, hiverne en Europe occidentale jusqu'en Afrique tropicale. Nid au sol dissimulé dans lé végétation de la berge. Se nourrit de végétaux et d'invertébrés. N3/MC/HC	Biodiv AuRA - 2017	Faible
Cassenoix moucheté <i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	true	Presque uniquement forêts d'épicéas avec si possible noisetiers ou pins arolles permettant de faire de provisions pour l'hiver. Mouvements hivernaux variables selon la fructification. Nid dans un conifère touffu. Nicheur précoce. NS3/MR	GBIF - 2021	Faible
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	VU	LC	x	Campagne cultivée, bosquets, de feuillus et mixtes, plantations de conifères, vergers. Nid de branchettes et de mousse dans un arbre. Essentiellement granivore. N5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	NT	VU	true	Rives à graviers et galets des lacs et cours d'eau, pourvues de végétation, sur le long des côtes. Nid dans un creux de la végétation au bord de l'eau, généralement dans les bois. Se nourrit d'arthropodes, mollusques et crustacés. N3/MC/HC	Biodiv AuRA - 2020	Faible
Chevêchette d'Europe <i>Glaucidium passerinum</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	NT	LC	true	Forêts de conifères ou mixtes d'altitude avec de vieux arbres et des loges de Pic noir. Essentiellement sédentaire. Se nourrit de petits oiseaux et de rongeurs. Nid dans une loge de pic.	GBIF - 2016	Faible
Chocard à bec jaune <i>Pyrhcorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	x	NO3	x	LC	LC	true	Seulement en montagne (1500-3000m). Parois abruptes inaccessibles. Sédentaire. Grégaire. Insectivore, granivore et frugivore selon la saison. Nid sur une corniche de falaise ou une anfractuosité de la roche. NS4	GBIF - 2020	Faible
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	LC	VU	true	Zones cultivées, souvent au voisinage de cours d'eau, marais et terres inondables. Nid de branchages sur les toits des maisons, sur les pylônes électriques, téléphoniques etc.. N3/MC/HC	GBIF, Biodiv AuRA - 2018	Faible
Cincle plongeur <i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	true	Cours d'eau profonds des reliefs, souvent en milieu boisé. Apprécie les torrents avec des pierres découvertes. Nid de mousse à entrer latérale abritée au flanc d'une paroi rocheuse, d'un mur ou sous une cascade. Insectivore. NS4/MR/HR	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	CDO1	NO3	x	LC	LC	true	Milieux arides et ouverts avec reliefs et boisements épars. Au nord, également dans vallées et forêts. Nid dans un arbre. Se nourrit surtout de squamates. N3/MR/HR	Biodiv AuRA - 2023	faible
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Forêts claires, fourrés, cultures, grands parcs. Nid de branchettes dans un arbre. Omnivore (surtout charognarde et prédatrice opportuniste). N5/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Forte
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	x	Eclectique : régions boisées, cultivées, alpines, landes côtières, marais. Parasite le nid de divers passereaux. N5/MC	GBIF - 2018	Faible
Crave à bec rouge <i>Pyrhcorax pyrhcorax</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	LC	VU	true	Montagnes à parois abruptes et ravins ; côtes rocheuses abruptes avec grottes et profondes fissures. Peut former des colonies. Alimentation mixte. Nid sur une corniche, dans une anfractuosité, une grotte, parfois dans une cavité d'un bâtiment. NS3	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Cygne tuberculé <i>Cygnus olor</i> (Gmelin, 1789)	x	NO3	x	LC	LC	x	Lacs, habituellement avec des roselières, côtes. Supporte le gel s'il reste de l'eau libre. Construit un gros nid de roseaux etc ou le long des côtes, d'algues. Se nourrit essentiellement de végétaux. NS3/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Épervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	VU	x	Bois, forêts et bosquets, même près de l'homme. Ornithophage. Nid dans un arbre construit chaque année. N4/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Étourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Campagne cultivée, parcs et jardins, bois (chênaies notamment). Nid dans une cavité arboricole, un trou d'un arbre. Omnivore. N5/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Faisan de Colchide <i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	NA	x	Terres cultivées avec abris sous forme de boqueteaux à sous-bois dense, grands buissons, plantations de conifères, parcs et grands jardins. Tous les individus observés en France sont issus des élevages intensifs destinés à la chasse. NS5	Biodiv AuRA - 2017	Moyenne
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	NT	NT	x	Champs, landes, prairies, abords des forêts et des boqueteaux. Nid dans un arbre (souvent ancien nid de corvidé), une cavité rocheuse, un bâtiment. Se nourrit principalement d'insectes et de micromammifères. N5/MC/HC	GBIF - 2021	Moyenne
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	true	Terres cultivées avec étangs, lacs et forêts, bois de conifères (souvent pinèdes) avec marais et cours d'eau, forêts de montagne. Nid dans un arbre (souvent un ancien nid de corvidés). Se nourrit d'insectes et d'oiseaux. N3/MC	GBIF - 2019	Faible
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	CDO1	NO3	CNPN1	LC	LC	true	Falaises côtières ou de l'intérieur des terres ; localement, tourbières de la taïga. Migrateur au nord et à l'est. Alimentation composée d'oiseaux. Nid sur une corniche, rarement dans un ancien nid sur un arbre ou à terre. NS3/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Boisements ombragés à sous-bois touffu, parcs et jardins à sous-bois fourni. Nid bas dans les buissons et haies. Insectivore. Migratrice au nord et à l'ouest de l'Europe, migratrice partielle et sédentaire dans l'ouest et le sud. N5/MA/HC	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Foulque macroule <i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	true	Etangs, lacs et baies peu profondes, à végétation dense, mais aussi pièces d'eau ouvertes. Nid fait de roseaux placés en hauteur dans une roselière. Essentiellement végétarienne. N5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Gallinule poule-d'eau <i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Petits lacs, étangs, mares et cours d'eau à végétation dense. Migre en hiver vers l'ouest et le sud de l'Europe. Alimentation composée d'insectes, mollusques et annélides. Nid au sol dissimulé dans la végétation. NS5	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	NT	x	Divers milieux boisés, de conifères ou de feuillus, grands parcs. Nid dans un arbre, un buisson élevé. Omnivore. NS5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	x	NO3	x	NT	NT	true	Jardins, parcs et bois. Apprécie les petites clairières et les trouées. Nid dans un creux d'arbre ou un renforcement de mur, souvent dans une plante grimpante. Insectivore. N5/MC	Biodiv AuRA - 2016	Faible
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	x	NO3	x	VU	EN	true	Forêts claires de feuillus et mixtes (volontiers dans les vieux chênes), parcs et jardins ; taïga. Insectivore. Nid dans une cavité arboricole, un nichoir. Essentiellement insectivore. N4/MC/HO	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Goéland leucophée <i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	x	NO3	x	LC	VU	x	Littoral et côtes mais aussi dans les terres à proximité de lacs et cours d'eau dans les champs et décharges. Niche surtout en colonies dans les îles côtières, les falaises ou lacs. Omnivore. N4/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Grand corbeau <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	true	Forêts reculées, montagne et falaises côtières. Omnivore et charognard. Nid de branches sur une corniche dans un escarpement inaccessible, dans un arbre, parfois un pylône électrique. Niche tôt au printemps. NS3	GBIF - 2021	Faible

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	CNPN1	LC	VU	true	Littoral et côtes mais aussi dans les terres à proximité de lacs et cours d'eau dans les champs et décharges. Niche surtout en colonies dans les îles côtières, les falaises ou lacs. Se nourrit principalement de poissons. N3/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	LC	LC	true	Montagnes et forêts ; recherche rochers, falaises, vieux arbres (conifères). Nocturne et partiellement crépusculaire. Alimentation composée de petits mammifères et d'oiseaux. Nid sur une corniche rocheuse inaccessible ou plus rarement au sol au pied d'un rocher, dans un bâtiment désaffecté. NS3	Biodiv AuRA - 2022	Faible
Grèbe huppé <i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	true	Lacs et étangs avec roselières. Gros nid (parfois flottant) d'éléments végétaux installé à proximité de la berge. Piscivore. N4/MC/HC	Biodiv AuRA - 2022	Faible
Grimpereau des bois <i>Certhia familiaris</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	true	Bois, souvent avec des conifères. Fréquente les parcelles denses. Surtout sédentaire, mais les individus du nord errent parfois vers le sud à l'automne. Nid dans une cavité ou une anfractuosité dans une chandelle pourrie. NS4/MR/HR	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Grimpereau des jardins <i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	x	NO3	x	LC	LC	x	Zones boisées feuillues de plaine, parcs et jardins. Nid dans un arbre sous une écorce, dans une anfractuosité. Se nourrit d'invertébrés. NS5	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Grive draine <i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Forêts, bois clairs, bocage, parcs et jardins. Nid dans un arbre. Essentiellement insectivore, granivore/frugivore opportuniste. N5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Grive musicienne <i>Turdus philomelos</i> C.L. Brehm, 1831	x	x	x	LC	LC	x	Boisements variés, parcs et jardins. Nid en coupe de mousse, souvent dans le lierre, un jeune conifère. Se nourrit essentiellement d'invertébrés. Migratrice au nord, hiverne dans le sud et l'ouest de l'Europe. N5/MA/HA	GBIF - 2021	Faible
Grosbec casse-noyaux <i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	true	Forêts de feuillus et mixtes, surtout vieux bois de feuillus avec chênes, charmes, hêtres mais aussi vergers. Nid haut dans un arbre. NS5	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Grue cendrée <i>Grus grus</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	CNPN1	CR	x	true	Nicheuse éparsée dans les tourbières et les marais de la taïga, dans les roselières des lacs ou le long des cours d'eau des zones boisées. Migratrice au long cours. Se nourrit de végétaux, graines et d'insectes. N1/MC/HC	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	EN	CR	true	Très rare et localisé. Sédentaire en haute montagne. Falaises abruptes et inaccessibles. Consomme chair, tendons et os sur des charognes. Nid de branchages volumineux dans des grottes ou de profondes crevasses. NS1	Biodiv AuRA - 2019	Faible
Harle bièvre <i>Mergus merganser</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	NT	VU	true	Lacs et cours d'eau calmes des régions boisées. Recherche les eaux assez profondes, claires et poissonneuses, ainsi que des arbres de gros diamètre. Niche dans une cavité arboricole ou un nichoir. Piscivore. N2/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	true	Niche en colonies dans les bois proches de l'eau. Nid de branchettes dans un arbre. Se nourrit de poissons, amphibiens et arthropodes. N4/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	NT	LC	true	Niche en colonies, surtout en agglomération mais aussi sur les parois rocheuses dans les régions montagneuses. Nid en argile sous les toits ou des avancées rocheuses. Essentiellement insectivore. N5/MC/HR	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Hirondelle de rochers <i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	x	NO3	x	LC	LC	x	Niche en colonies. Parois des sablières et berges des rivières. Très inféodée à l'eau. Nid dans une cavité creusée horizontalement. Insectivore. N4/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	CNPN1	NT	NT	x	Campagne cultivée, fermes, villages et petites villes. Nid en petite cuvette d'argile sous les plafonds des granges, des étables, sous les ponts. Essentiellement insectivore. N5/MA/HR	Biodiv AuRA - 2021	Moyenne
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	NT	true	Cultures et zones ouvertes, herbeuses, même pâturées, avec bosquets ; souvent dans les vignes et les vergers. Nid dans une cavité d'arbre, de mur ou de bâtiment. Essentiellement insectivore. Visiteuse d'été (avril-septembre). N4/MC/HR	Biodiv AuRA - 2022	Faible
Lagopède alpin <i>Lagopus muta</i> (Montin, 1776)	x	x	x	NT	VU	true	Pentes dénudées et toundra sur terrain pierreux découverts à végétation rare. Sédentaire mais observé parfois en hiver dans des milieux plus abrités, dans les saulaies et les bois clairs à la limite supérieure des arbres. Se nourrit d'arthropodes et de fruits. Nid au sol dans une dépression peu profonde. NS3	GBIF - 2020	Faible
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	VU	LC	true	Campagne cultivée, jardins, vergers, fourrés et landes broussailleuses. Nid en coupe de brindilles bas dans un arbuste touffu. Granivore. N5/MC/HC	GBIF, Biodiv AuRA - 2019	Faible
Martinet noir <i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	NT	NT	x	Villes, villages et rarement falaises. Nid dans les trous d'aération, les fissures des murs sous les toits. Insectivore. N5/MA	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	VU	VU	true	Petits et moyens cours d'eau bordés d'arbres et à berges sablonneuses. Terrier dans un talus d'érosion. Se nourrit de petits poissons, plus rarement d'amphibiens. N4/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Merle à plastron <i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	true	En altitude, sur les pentes abruptes parsemées de rocs, les versants dénudés, dans les forêts de montagne. Migrateur dans une grande partie de l'Europe. Hiverne dans l'ouest du bassin méditerranéen. Se nourrit d'insectes, de vers et de fruits. Nid dans une fissure de la roche, un tronc creux etc. N3/MC/HR	GBIF - 2018	Faible
Merle noir <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Forêts, bois, parcs et jardins bocage. Nid dans un arbuste, un arbre. Omnivore. Migrateur au nord, hiverne dans le sud et l'ouest de l'Europe. N5/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Forte
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Bois de feuillus et mixtes à sous-bois fourni et quelques bois morts, parcs et jardins. Nid en boule de mousse construite dans un arbre ou un arbuste dense. Insectivore et granivore selon la saison. NS5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Bois, généralement de feuillus ou mixtes, parcs et jardins. Nid dans une cavité ou un trou dans un arbre. Essentiellement insectivore (granivore en période hivernale). NS5/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Mésange boréale <i>Poecile montanus</i> (Conrad von Balenstein, 1827)	x	NO3	x	VU	DD	true	Conifères, souvent à moyenne altitude, dans les bois de bouleaux de sauteurs et à plus basse altitude dans les bois mixtes avec nombreux bouleaux, aulnes et saules, le long des rivières, dans les zones humides broussailleuses. Insectivore et granivore selon la saison. Nid dans un tronc pourri, souvent un feuillu. NS5	GBIF - 2021	Faible
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	x	Toute sortes de zones pourvues d'arbres, boisements, parcs, jardins. Nid dans une cavité arboricole. Omnivore. N5/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Mésange huppée <i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Conifères, souvent vieilles sapinières avec mousses et lichens. Sédentaire. Nid dans un tronc ou une souche pourrie.	Biodiv AuRA - 2023	Faible

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
Mésange noire <i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Forêts de conifères, souvent avec de grands épicéas. Nid dans une cavité arboricole. Insectivore et granivore. NS5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Mésange nonnette <i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Forêts de feuillus non éclaircies, souvent humides, avec nombreux arbres morts ou malades. Grands parcs et jardins avec vieux arbres et sous-bois. Nid dans une cavité arboricole. Insectivore et granivore. NS5	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Milan noir <i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	CDO1	NO3	x	LC	LC	true	Forets près des lacs, cours d'eau et marais. Nid de branchages haut dans un arbre. Se nourrit d'insectes, poissons, charognes et autres déchets. N4/MC/HR	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Milan royal <i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	CNPN1	VU	NT	true	Paysages mixtes de forêts, de champs et d'étangs. Surtout migrateur au nord mais nombreux individus sédentaires. Alimentation composée d'insectes et de déchets divers. Nid en amas de branchage haut dans un grand arbre. N3/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Près de l'homme, campagne et ville. Nid sous les toits, dans les conduits et cavités de toutes sortes, parfois dans un arbre. Omnivore. NS5	Biodiv AuRA - 2023	Forte
Nette rousse <i>Netta rufina</i> (Pallas, 1773)	x	x	x	LC	EN	true	Lacs et étangs de plaine, grands marais à roselières, lagunes et étangs saumâtres peu profonds. Migratrice seulement au nord. Nid au sol sur les berges dissimulées dans les roseaux. Herbivore. N2/MC/HC	Biodiv AuRA - 2017	Faible
Petit Gravelot <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	x	NO3	x	LC	VU	true	Zones dénudées à galets et cailloutis près de l'eau, comme gravières inondables et plages, îles et abords des lacs et étangs, sablières et marais salants. Visiteur d'été, hiverne en Afrique. Alimentation composée d'invertébrés. Nid au sol. N3/MC/HO	Biodiv AuRA - 2020	Faible
Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Boisements variés, surtout à sapins et pins mais aussi forêts de feuillus, parcs et grands jardins. Niche dans une loge creusée dans le tronc d'un arbre. Insectivore et granivore. NS5	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	VU	VU	true	Boisements de feuillus et régions cultivées avec parcs et grands jardins, bosquets de chênes etc. Nid dans une cavité arboricole. Insectivore et granivore. NS4	Biodiv AuRA - 2020	faible
Pic mar <i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	LC	LC	true	Vieilles forêts de feuillus à vieux chênes, charmes et ormes, avec clairières, pâturages et parties plus touffues. Thermophile. Se nourrit d'insectes et de sève. Nid souvent dans les troncs ou grosses branchies pourris, parfois très penchés ou couchés.	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Pic noir <i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	NO3	x	LC	LC	x	Forêts de haute futaie, de préférence de pins et mixtes, mais aussi de hêtres. Nid en cavité à orifice ovale d'environ 9x12 cm. Insectivore et végétarien. NS4	GBIF - 2021	Faible
Pic vert <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	x	Bois et forêts de feuillus et mixtes, zones cultivées avec pâturages, grands parcs. Nid dans une loge creusée dans un tronc. Insectivore et granivore occasionnel. NS5	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Pie bavarde <i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	LC	LC	x	Campagne cultivée avec bosquets, bois clairs, parcs, jardins. Nid en branchettes sphérique dans le houpier d'un arbre. Omnivore. Sédentaire. NS5	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Pigeon biset <i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	x	x	CNPN1	DD	x	true	Villes et villages.	GBIF - 2021	Forte
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	LC	LC	x	Zones boisées, surtout en contexte cultivé, parcs et jardins. Nid en plateforme de brindilles dans un arbre. Se nourrit essentiellement d'éléments végétaux (graines), insectivore opportuniste. N5/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Forte
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	LC	x	Toutes sortes de zones boisées, parcs et jardins. Préfère les forêts assez claires surtout à végétation dense. Nid dans un arbre camouflé de lichens et de mousses. Omnivore. N5/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Pinson du nord <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	x	x	true	Ceinture de conifères au nord de l'Europe, et bois de bouleaux des hauteurs scandinaves ; vite les futaies denses, préfère les bois de conifères clairs mêlés de quelques feuillus. Hiverne au centre et au sud de l'Europe (octobre-avril). Granivore, frugivore et insectivore selon la saison. Nid dans un bouleau, parfois un sapin. MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Pipit spioncelle <i>Anthus spinoletta</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	true	Montagnes et hautes vallées. Migrateur partiel. Hiverne dans les basses terres près des marais, étangs, prairies inondées. Nid au sol sous un arbuste, au pied d'un roches. Alimentation composée d'insectes. N4/MR/HC	Biodiv AuRA - 2020	Faible
Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	x	NO3	x	LC	LC	x	Milieux boisés généralement clairs avec grands feuillus et un sous-bois modéré. Nid sphérique à terre. Visiteur d'été dans le nord, migrateur partiel ailleurs. Hiverne autour de la Méditerranée et au sud du Sahara. N5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Roitelet à triple bandeau <i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	x	NO3	x	LC	LC	x	Boisement de feuillus ou mixtes mais aussi bois de conifères. Nid dans les conifères. NS5/MC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	NT	VU	x	Boisements de conifères ou mixtes, parcs et jardins avec conifères. Nid discret dans un conifère. Insectivore. NS5/MC	Biodiv AuRA - 2020	Faible
Rossignol philomèle <i>Luscinia megarhynchos</i> C.L. Brehm, 1831	x	NO3	x	LC	LC	x	Forêts, bois et bosquets à sous-bois fourni, volontiers près de l'eau mais aussi dans des milieux plus secs. Nid bas dans la végétation dense. Essentiellement insectivore. N5/MC	GBIF, Biodiv AuRA - 2021	Faible
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Divers milieux boisés ; bocage. Nid dans une souche creuse, entre les racines etc.. Se nourrit d'invertébrés (granivore opportuniste en période hivernale). N5/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Forte
Rougequeue à front blanc <i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	LC	x	Boisements variés. Au Nord, volontiers vieilles pinèdes. Au Sud, bois de feuillus et mixtes, parcs et jardins. Nid dans une cavité arboricole, un trou de mur ou un nichoir. Insectivore. N5/MC/HR	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i> (S.G. Gmelin, 1774)	x	NO3	x	LC	LC	x	En montagne sur les pentes à blocs rocheux, falaises et broussailles éparses ou à basse altitude dans les villes et villages où bâtiments remplacent escarpements rocheux. Nid dans un trou d'un bâtiment. Migrateur au nord. N5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	CNPN1	VU	EN	true	Roselières hautes, denses, étendues ou non. Nid en corbeille dans les roseaux au-dessus de l'eau. Se nourrit d'invertébrés. N3/MC	Biodiv AuRA - 2021	Faible
Rousserolle verderolle <i>Acrocephalus palustris</i> (Bechstein, 1798)	x	NO3	x	LC	NT	true	Végétation herbacée touffue, volontiers dans les peuplements humides d'ulmaire, d'ortie, de reine-des-prés etc. souvent près des fossés oud es endroits détrempés, parfois en bordure de roselière, sur sol plus sec, avec herbes mêlées aux roseaux. Visiteuse d'été (avril-septembre)., hiverne en Afrique tropicale. Insectivore. Nid bas dans la végétation dense. N4/MC	GBIF, Biodiv AuRA - 2019	Faible

Espèce	N2000	PN	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Ecologie	Source	Potentialité de présence
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	x	x	x	VU	CR	true	Eaux douces ou saumâtres, notamment étangs et mares (même petites) en forêt, mares des tourbières de la taïga, cours d'eau et côtes avec végétation offrant des abris, étangs eutrophisés situés près de zones boisées. Nid au sol dissimulé sous la végétation. N2/MC/HC	Biodiv AuRA - 2017	Faible
Serin cini <i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	x	NO3	x	VU	NT	x	Campagne cultivée, bosquets, lisière des bois, parcs et jardins, vergers. Nid assez haut dans un conifère touffu. Insectivore. Migrateur partiel, hiverne dans le sud et l'ouest de l'Europe. NS5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	x	NO3	x	LC	NT	x	Forêts mixtes et de feuillus avec de vieux arbres, parcs et grands jardins. Nid dans une cavité arboricole, un trou d'arbre. Se nourrit d'arthropodes. NS5	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Tarin des aulnes <i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	LC	VU	true	Forêts de conifères et mixtes (surtout épicéas). Recherche aulnes et bouleaux pour se nourrir. Nid haut dans un épicéa. Granivore. NS2/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Tétras lyre <i>Lyrurus tetrix</i> (Linnaeus, 1758)	CDO1	x	x	NT	NT	true	Sédentaire. Milieux variés, des marais, tourbières d'altitude et coupes forestières aux landes et lisières des bois. Se nourrit de végétaux et d'arthropodes. Nid au sol dans une dépression caché sous un buisson touffu. NS3	GBIF - 2020	Faible
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i> (Fridvaldszky, 1838)	x	x	x	LC	LC	x	Abords des fermes, villages, parcs et jardins des villes. Nid en plateforme de branchettes haut dans un arbre. NS5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Moyenne
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	CNPN1	NT	NT	true	Milieux ouverts et pierreux avec zones herbeuses ; fréquente les landes des pentes, les pacages et les champs pourvu qu'il y ait des amas de pierres, des carrières etc.. Dans le sud de l'Europe, généralement dans les régions élevées. En migration, champs labourés, friches herbeuses et côtes. Visiteur d'été (avril-septembre). Hiverne en Afrique. Se nourrit principalement d'insectes. Nid dans une anfractuosité rocheuse, un pierrier, un muret, un terrier de lapin etc. N4/MC/HO	GBIF - 2019	Faible
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	CNPN1	LC	LC	x	Milieux variés ; boisements à sous-bois touffu et broussailleux, parcs et jardins jusqu'en ville, landes avec arbustes. Nid en boule de mousse accroché dans le lierre le long d'un mur, d'un tronc, entre des racines pendantes le long d'une berge. Insectivore. Sédentaire dans la plupart de l'Europe. NS5/MA/HA	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	CDO1	NO3	x	LC	VU	true	Sédentaire ; régions montagneuses méditerranéennes. Nid sur une corniche de falaise, souvent en colonies de 10 à 20 couples. Alimentation composée principalement de carcasses de mammifères. NS2/MR	GBIF - 2019	Faible
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	x	NO3	x	VU	VU	x	Campagne cultivée, lisière des bois, bosquets, fourrés, parcs et jardins. Nid dans un arbre, un buisson, un espalier. NS5/MC/HC	Biodiv AuRA - 2023	Faible
Couleuvre d'Esculape (La) <i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	CDH4	FRAR2	x	LC	LC	x	Espèce fréquentant des milieux secs (bosquets, lisières, prairies, murailles et ruines) et arboricoles. Reproduction entre mai et juin. Ponte en été. Alimentation composée de micromammifères et d'oiseaux chassés principalement dans les arbres.	Biodiv AuRA - 2019	Faible
Lézard des murailles (Le) <i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	CDH4	FRAR2	x	LC	LC	x	Espèce à grande plasticité écologique. Fréquente les milieux secs avec composante minérale et couverture herbacée ou bois mort (milieux rupestres particulièrement). Reproduction entre le printemps et l'été. Produit plusieurs pontes chaque année selon la latitude. Hiverne sous une couche, une pierre. Alimentation composée d'arthropodes (insectes, arachnides etc.).	GBIF - 2021	Moyenne
Trachémyde écrite <i>Trachemys scripta</i> (Schoepff, 1792)	x	x	x	NA	NA	x	Non autochtone. Observable toute l'année sur le pourtour méditerranéen. En dessous de 10°C, se tient au fond de l'eau, sous une souche ou dans la boue. Reproduction entre avril et juin. Ponte dans un trou creusé dans la berge. Incubation de 60-75 jours.	Biodiv AuRA - 2023	Faible

Tableau 33 : Ensemble des espèces floristiques mentionnées dans la bibliographie

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
Achillée millefeuille <i>Achillea millefolium</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Achillée sternutatoire <i>Achillea ptarmica</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2016
Actée en épi <i>Actaea spicata</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2016
Agrostide capillaire <i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Agrostide stolonifère <i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Ail des ours <i>Allium ursinum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Ailante glanduleux <i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	J	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Alchémille vert jaune <i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Alliaire <i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Anacamptide pyramidale <i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF, Biodiv AuRA - 2017

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
Ancolie commune <i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Anémone des bois <i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Anémone fausse renoncule <i>Anemone ranunculoides</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Anthriscue sylvestre <i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Argousier faux nerprun <i>Hippophae rhamnoides</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Armoise commune <i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Aubépine à un style <i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Aulne glutineux <i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Barbarée commune <i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Benoîte des villes <i>Geum urbanum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Berce sphondyle <i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Boucage élevé <i>Pimpinella major</i> (L.) Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Bouleau pleureur <i>Betula pendula</i> Roth, 1788	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2018
Bouleau pubescent <i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2018
Brachypode des forêts <i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Brachypode rupestre <i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Brome mou <i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Buddleia de David <i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	J	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Bugle rampante <i>Ajuga reptans</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Canche cespiteuse <i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Cardamine des prés <i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Cardamine hérissée <i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Carotte sauvage <i>Daucus carota</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Centaurée jacée <i>Centaurea jacea</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Centaurée scabieuse <i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Céphalanthère à feuilles longues <i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch, 1888	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2024
Céphalanthère à grandes fleurs <i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2024
Céphalanthère rouge <i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2023
Céraiste aggloméré <i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
Charme commun <i>Carpinus betulus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Châtaignier cultivé <i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Chêne pédonculé <i>Quercus robur</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Chèvrefeuille des Alpes <i>Lonicera alpigena</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2016
Chèvrefeuille des haies <i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Chèvrefeuille noire <i>Lonicera nigra</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Chiendent des chiens <i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Circée de Paris <i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Cirse des champs <i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Cirse des marais <i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Clématite des haies <i>Clematis vitalba</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Colchique d'automne <i>Colchicum autumnale</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Consoude officinale <i>Symphytum officinale</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Coquelicot <i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Crépide bisannuelle <i>Crepis biennis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Crépide élégante <i>Crepis pulchra</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Crépide vésiculeuse <i>Crepis vesicaria</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Cyclamen pourpré <i>Cyclamen purpurascens</i> Mill., 1768	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2016
Cynosure crételle <i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Dactyle aggloméré <i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Dactylorhize de Fuchs <i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2024
Dactylorhize incarnat <i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	P	x	x	x	x	x	NT	LC	true	Biodiv AuRA - 2020
Dactylorhize maculé <i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2021
Doronic à feuilles cordées <i>Doronicum pardalianches</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	GBIF - 2016
Drave printanière <i>Draba verna</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	x	x	GBIF - 2016
Égopode podagraire <i>Aegopodium podagraria</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Épiaire des forêts <i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Épilobe à feuilles étroites <i>Chamaenerion angustifolium</i> (L.) Scop., 1771	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2020

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
Épilobe à tige carrée <i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Épilobe des montagnes <i>Epilobium montanum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Épilobe hérissé <i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Épipactide à labelle étroit <i>Epipactis leptochila</i> (Godfery) Godfery, 1921	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2023
Épipactide de Müller <i>Epipactis muelleri</i> Godfery, 1921	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2023
Épipactide helléborine <i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2022
Épipactide rouge sombre <i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2024
Épipogon sans feuilles <i>Epipogium aphyllum</i> Sw., 1814	P	x	NV1	x	x	x	NT	VU	true	Biodiv AuRA - 2021
Érable champêtre <i>Acer campestre</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Érable sycomore <i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Érigéron annuel <i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	I	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Érodium à feuilles de ciguë <i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Eupatoire chanvrine <i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Euphorbe douce <i>Euphorbia dulcis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Euphorbe faux amandier <i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Euphorbe raide <i>Euphorbia stricta</i> L., 1759	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Euphorbe réveil matin <i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Fausse arabette de Thalius <i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Fétuque rouge <i>Festuca rubra</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Ficaire printanière <i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Fléole des prés <i>Phleum pratense</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Flouve odorante <i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Fraisier sauvage <i>Fragaria vesca</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Frêne élevé <i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Fromental élevé <i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Fusain d'Europe <i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Gaillet à feuilles rondes <i>Galium rotundifolium</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2016
Gaillet gratteron <i>Galium aparine</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Gaillet odorant <i>Galium odoratum</i> (L.) Scop., 1771	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
Galéopsis tétrahit <i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Géranium à feuilles rondes <i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Géranium colombin <i>Geranium columbinum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Géranium découpé <i>Geranium dissectum</i> L., 1755	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Géranium des bois <i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Géranium herbe-à-Robert <i>Geranium robertianum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Gesse des prés <i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Gléchome lierre terrestre <i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Gouet tacheté <i>Arum maculatum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Grande astrance <i>Astrantia major</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2020
Grande chélidoine <i>Chelidonium majus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Groseillier rouge <i>Ribes rubrum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Gymnadénie moucheron <i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2023
Gymnadénie noire <i>Gymnadenia nigra</i> (L.) Rchb.f., 1856	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	GBIF - 2020
Herbe Catois <i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Hêtre des forêts <i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Houlque laineuse <i>Holcus lanatus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Houx commun <i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Impatiente glanduleuse <i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	J	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Iris faux acore <i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Ivraie multiflore <i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779	P	x	x	x	x	x	LC	NE	x	GBIF - 2016
Ivraie vivace <i>Lolium perenne</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Jacobée à feuilles de roquette <i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Jonc à fleurs aiguës <i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Jonc épars <i>Juncus effusus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Jonc ténu <i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	I	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Knautie des champs <i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Laîche à épis pendants <i>Carex pendula</i> Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Laîche des bois <i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
Laîche des marais <i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Laîche des montagnes <i>Carex montana</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	GBIF - 2018
Laîche digitée <i>Carex digitata</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Laîche en épi <i>Carex spicata</i> Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Laîche glauque <i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Laîche hérissée <i>Carex hirta</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Laîche pâissante <i>Carex pallescens</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Laiteron épineux <i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Lamier jaune <i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Lampsane commune <i>Lapsana communis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Laurier noble <i>Laurus nobilis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	NE	x	GBIF - 2016
Lierre grimpant <i>Hedera helix</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Liseron des champs <i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Liseron des haies <i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Lotier corniculé <i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Luzerne cultivée <i>Medicago sativa</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Luzerne lupuline <i>Medicago lupulina</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Lycophe d'Europe <i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Lysimaque commune <i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Lysimaque nummulaire <i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Lysimaque ponctuée <i>Lysimachia punctata</i> L., 1753	I	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Marguerite commune <i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	P	x	x	x	x	x	DD	LC	x	GBIF - 2020
Marronnier d'Inde <i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	I	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Mélique penchée <i>Melica nutans</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Menthe aquatique <i>Mentha aquatica</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Mercuriale vivace <i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Millepertuis à quatre ailes <i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Millepertuis hirsute <i>Hypericum hirsutum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Millepertuis perforé <i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
Morelle douce-amère <i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Myosotis des champs <i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Myriophylle en épi <i>Myriophyllum spicatum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Néottie cordée <i>Neottia cordata</i> (L.) Rich., 1817	P	x	x	x	x	x	LC	x	true	Biodiv AuRA - 2024
Néottie nid-d'oiseau <i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2024
Néottie ovale <i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	P	x	x	x	x	x	LC	x	x	Biodiv AuRA - 2021
Noisetier commun <i>Corylus avellana</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2019
Noyer royal <i>Juglans regia</i> L., 1753	I	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Œillet barbu <i>Dianthus barbatus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	x	true	GBIF - 2016
Ophrys abeille <i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2020
Ophrys bourdon <i>Ophrys holosericea</i> (Burm.f.) Greuter, 1967	P	x	x	x	x	x	x	x	true	Biodiv AuRA - 2024
Orchis mâle <i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2024
Orchis militaire <i>Orchis militaris</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2024
Orchis singe <i>Orchis simia</i> Lam., 1779	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2024
Origan commun <i>Origanum vulgare</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Orme glabre <i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Orme mineur <i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Orobanche œillet <i>Orobanche caryophyllacea</i> Sm., 1798	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Ortie dioïque <i>Urtica dioica</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Oxalide petite-oseille <i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Pâquerette vivace <i>Bellis perennis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Parisette à quatre feuilles <i>Paris quadrifolia</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2020
Passerage champêtre <i>Lepidium campestre</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Patience à feuilles obtuses <i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Patience agglomérée <i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Patience oseille <i>Rumex acetosa</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Pâturin annuel <i>Poa annua</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Pâturin commun <i>Poa trivialis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Pâturin des prés <i>Poa pratensis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
Pervenche mineure <i>Vinca minor</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Pétasite hybride <i>Petasites hybridus</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Peuplier blanc <i>Populus alba</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Peuplier noir <i>Populus nigra</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Peuplier tremble <i>Populus tremula</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Phragmite austral <i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Piloselle officinale <i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	P	x	x	x	x	x	LC	x	x	GBIF - 2016
Piloselle petite-laitue <i>Pilosella lactucella</i> (Wallr.) P.D.Sell & C.West, 1967	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Plantain élevé <i>Plantago major</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Plantain lancéolé <i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Platanthère à deux feuilles <i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2018
Platanthère à fleurs verdâtres <i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2021
Porcelle enracinée <i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Potentille des Indes <i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904	I	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Potentille rampante <i>Potentilla reptans</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Potérium sanguisorbe <i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	x	x	GBIF - 2016
Primevère commune <i>Primula vulgaris</i> Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Primevère élevée <i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Primevère vraie <i>Primula veris</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Prunier domestique <i>Prunus domestica</i> L., 1753	I	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Prunier épineux <i>Prunus spinosa</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Prunier merisier <i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Raiponce en épi <i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Reine-des-prés <i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Renoncule âcre <i>Ranunculus acris</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Renoncule bulbeuse <i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Renoncule rampante <i>Ranunculus repens</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Rhinanthe crête-de-coq <i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Robinier faux-acacia <i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	J	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
Ronce à feuilles d'Orme <i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Ronce bleue <i>Rubus caesius</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Ronce framboisier <i>Rubus idaeus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Rorippe cresson-d'eau <i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton, 1812	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Rosier des champs <i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Rosier des chiens <i>Rosa canina</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Rumex crépu <i>Rumex crispus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Sabline à feuilles de serpolet <i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Sagine apétale <i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Sainfoin à feuilles de vesce <i>Onobrychis viciifolia</i> Scop., 1772	I	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Salsifis des prés <i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Saponaire officinale <i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Sauge des prés <i>Salvia pratensis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Saule blanc <i>Salix alba</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Saule cendré <i>Salix cinerea</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Saule drapé <i>Salix eleagnos</i> Scop., 1772	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Saule marsault <i>Salix caprea</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Saule pourpre <i>Salix purpurea</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Saxifrage à trois doigts <i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Sceau-de-Salomon multiflore <i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Sceau-de-Salomon verticillé <i>Polygonatum verticillatum</i> (L.) All., 1785	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Séneçon commun <i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Silène commun <i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Sisymbre officinal <i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Sorbier des oiseleurs <i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2020
Stellaire graminée <i>Stellaria graminea</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Sureau à grappes <i>Sambucus racemosa</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Sureau noir <i>Sambucus nigra</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Sureau yèble <i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
Tête d'or <i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	J	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Tilleul à grandes feuilles <i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Traunsteinère globuleuse <i>Traunsteinera globosa</i> (L.) Rchb., 1842	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	GBIF - 2016
Trèfle champêtre <i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Trèfle des prés <i>Trifolium pratense</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Trèfle douteux <i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Trèfle moyen <i>Trifolium medium</i> L., 1759	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2020
Trèfle rampant <i>Trifolium repens</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Trèfle scabre <i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Trisète jaunissant <i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Troène commun <i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Tussilage pas-d'âne <i>Tussilago farfara</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Valériane officinale <i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Valérianelle potagère <i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Véronique à feuilles d'ortie <i>Veronica urticifolia</i> Jacq., 1773	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	GBIF - 2018
Véronique de Perse <i>Veronica persica</i> Poir., 1808	I	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Véronique des champs <i>Veronica arvensis</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Véronique petit-chêne <i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Vesce cracca <i>Vicia cracca</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Vesce des haies <i>Vicia sepium</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Vigne-vierge commune <i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	J	x	x	x	x	x	NA	x	x	GBIF - 2016
Violette blanche <i>Viola alba</i> Besser, 1809	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Violette de Reichenbach <i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Violette hérissée <i>Viola hirta</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Viorne lantane <i>Viburnum lantana</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Viorne obier <i>Viburnum opulus</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Vipérine commune <i>Echium vulgare</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Vulpin des champs <i>Alopecurus myosuroides</i> Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Épicéa commun <i>Picea abies</i> (L.) H.Karst., 1881	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018

Espèce	Statut	N2000	PN	PR	PD	CNPN	LRN	LRR	ZDET	Source
If à baies <i>Taxus baccata</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Pin noir <i>Pinus nigra</i> J.F.Arnold, 1785	P	x	x	x	x	x	LC	EN	x	GBIF - 2016
Sapin blanc <i>Abies alba</i> Mill., 1768	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
0 <i>Atrichum undulatum</i> (Hedw.) P.Beauv., 1805	P	x	x	x	x	x	x	x	x	GBIF - 2018
0 <i>Eurhynchium striatum</i> (Schreb.ex Hedw.) Schimp., 1856	P	x	x	x	x	x	x	x	x	GBIF - 2018
0 <i>Plagiomnium undulatum</i> (Hedw.) T.J.Kop., 1968	P	x	x	x	x	x	x	x	x	GBIF - 2018
0 <i>Rhytidiadelphus loreus</i> (Hedw.) Warnst., 1906	P	x	x	x	x	x	x	x	true	GBIF - 2018
0 <i>Thuidium tamariscinum</i> (Hedw.) Schimp., 1852	P	x	x	x	x	x	x	x	x	GBIF - 2018
Cystoptéride fragile <i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh., 1805	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2016
Doradille verte <i>Asplenium viride</i> Huds., 1762	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2016
Dryoptéride dilatée <i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Dryoptéride étalée <i>Dryopteris expansa</i> (C.Presl) Fraser-Jenk. & Jermy, 1977	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2016
Dryoptéride fougère-mâle <i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Fougère femelle <i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2018
Grande prêlé <i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Gymnocarpium de Robert <i>Gymnocarpium robertianum</i> (Hoffm.) Newman, 1851	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	GBIF - 2018
Oréoptéride à sores marginaux <i>Oreopteris limbosperma</i> (All.) Holub, 1969	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2016
Polypode commun <i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2016
Polystic à aiguillons <i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2016
Polystic lonchite <i>Polystichum lonchitis</i> (L.) Roth, 1799	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	Biodiv AuRA - 2016
Prêle des champs <i>Equisetum arvense</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	GBIF - 2016
Prêle d'hiver <i>Equisetum hyemale</i> L., 1753	P	x	x	x	x	x	LC	LC	true	GBIF - 2016
Ptéridion aigle <i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2016
Struthioptéride en épi <i>Struthiopteris spicant</i> (L.) Weiss, 1770	P	x	x	x	x	x	LC	LC	x	Biodiv AuRA - 2016